L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1381 - VENDREDI 08 JUILLET 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Emploi-Insertion



L'agroéquipement UNE FILIÈRE D'AVENIR

Les études terrain comme les statistiques confirment que le secteur de l'agroéquipement est porteur d'insertion et d'emploi. Une étude réalisée par des étudiants d'Agrosup Dijon va dans le même sens. Professionnels du secteur, responsables d'établissements d'enseignement professionnel et de formation, représentants de Pôle emploi, Draaf et Chambre régionale d'agriculture se sont retrouvés à la MFR de Liernais (21) pour approfondir le sujet. Le secteur manque effectivement de bras, mais encore plus de têtes bien faites, car la filière agroéquipement et ses nombreux métiers exigent un haut niveau de compétences techniques pour des matériels de plus en plus *«high tech»* et sophistiqués. *(p.15)*

Côte d'Or

› Moissons

Le potentiel printanier en déroute



Nièvre

› Moissons

Compliqué... Compliqué...



Yonne

› Viticulture

Un coup de filet prometteur







Sommaire

Côte d'Or
04 • Polyculture élevage: Encore une année à la c...
05 • Moissons : Le potentiel printanier en déroute
06 • Agroécologie : Un débat sur les pratiques agricoles
07 • Conseil départemental : Maintenir les programmes agricoles
Nièvre
08 • Moissons : Compliqué... Compliqué... Compliqué...
09 • Ragondins : Déjà 50 piégeurs bénévoles engagés
10 • DDT : Des contrôles pédagogiques à Challuy
11 • CapiNièvre : Des interrogations sur la structure
Yonne
12 • Cerepy : Un site tout neuf à Flogny la Chapelle
13 • Viticulture : Un coup de filet prometteur
14 • Secourisme : Préparez-vous à être prêt!
Bourgogne et ailleurs
15 • Formation : L'agroéquipement une filière d'avenir
Filères Cultures
16 • Colza : Renforcer l'efficacité du désherbage
Infos Services
17 . Pratique
18-19 • Analyses et tendances
20-21 • Petites annonces
22-25 • Annonces légales
26 • PJA
27 • Petite graine
28 • Magazine

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

En bref

Produits transformés : vers l'étiquetage du lait et de la viande au 1er janvier 2017

Le ministre de l'Agriculture envisage la possibilité de mettre en place l'étiquetage de l'origine des produits laitiers et de la viande pour le 1er janvier 2017, pour une durée de deux ans. Le commissaire européen a indiqué dans un courrier que rien ne s'opposait au lancement d'une expérimentation telle que celle proposée par la France, selon un communiqué du ministère. Le conseil constitutionnel va donc être saisi pour un projet de décret. L'assemblée a deux mois pour répondre. «*Les modalités précises de mise en oeuvre de ces règles d'étiquetage feront l'objet dans le courant de l'été d'une concertation avec l'ensemble de la filière et les associations de défense des consommateurs*» précise le ministère.

Travail détaché : Manuel Valls menace de ne plus appliquer la directive européenne

«*Si on ne nous entend pas, il faudra dire que la france n'applique plus cette directive*» a affirmé Manuel Valls à propos de la directive sur le travail détaché. Le Premier ministre estime que cette dernière (datant de 1996) «*fait des ravages majeurs, terribles, dans le monde des salariés*» et crée «*un dumping social (...) insupportable*». Il défend un alignement «*par le haut*» de la réglementation européenne quant au versement des cotisations sociales. Si certains pays de l'UE soutiennent la demande de la France, 11 pays réfractaires à toute évolution du droit, bloquent le projet de réforme menée par la commissaire européenne chargée du travail.

Porc : la demande chinoise à un niveau que «*personne n'avait imaginé*»

Personne n'aurait imaginé que les Chinois auraient aspiré les surplus européens en quatre-cinq mois, a remarqué le directeur de la filière porc du groupe Bigard et président du comité export de l'Inaporc, Thierry Meyer. Le niveau des importations chinoises (+85,1% en Europe, +78% depuis les Etats-Unis) a été au centre des discussions. «*La pompe aspirante des Chinois est telle que le poids moyen des porcs est revenu à son niveau de l'année dernière (93,7kg). En dehors de cette embellie exceptionnelle, il semble à certains observateurs que la croissance des exportations vers l'asie devrait perdurer pendant une dizaine d'années, au rythme qu'elle suivait jusqu'alors*».

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle SUREAU au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 99.

Yonne Le Point Info Transmission Association : préparer son projet de cessation - transmission

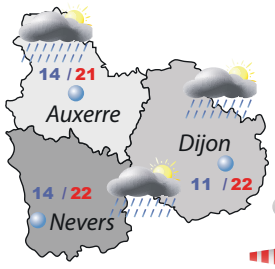
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 1er au 10 juillet 2016

Météo de la Bourgogne

#AGATE météo
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 1er Juillet

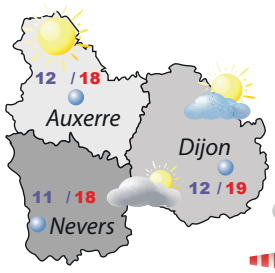


Averses
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses averses. Les vents seront modérés.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Thierry
Soleil : 05:54 - 21:47
Lune : 03:36 - 18:26

Samedi 2 Juillet

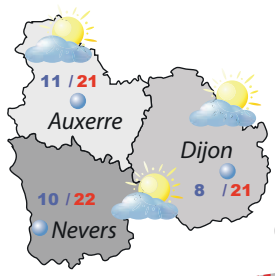


Beau temps
Le soleil sera bien présent et parfois accompagné de quelques nuages. Les vents resteront modérés.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Martinien
Soleil : 05:55 - 21:47
Lune : 04:20 - 19:35

Dimanche 3 Juillet



Agréable
Un temps agréable et bien ensoleillé, avec quelques cumulus de beau temps. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Thomas
Soleil : 05:55 - 21:47
Lune : 05:11 - 20:38

Prévisions à 7 jours

Lundi 4 au Mercredi 6 Juillet :
Quelques passages nuageux et de belles éclaircies en perspective.
Vents : Nord à 20 km/h
T° mini. : 10 à 14 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Jeudi 7 au Dimanche 10 Juillet :
Des précipitations sont attendues pour jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous de belles éclaircies.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 8 à 14 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Comité régional de l'alimentation BFC

Un premier tour de piste riche d'enseignements

Le Comité régional de l'alimentation s'est réuni à Dijon sous l'égide de la Draaf de Bourgogne et de la Préfecture. En jeu la définition d'un politique alimentaire régionale concertée, ancrée dans les territoires et porteuses de valeur ajoutée pour l'agriculture.

Pour ce Cralim (Comité régional de l'alimentation) c'était une première à plus d'un titre, une première réunion pour un comité qui siège désormais dans le cadre de la grande région et une première quant à son *«format»*, en Assises, pour permettre une plus grande expression et un enrichissement par les échanges. Au menu : l'alimentation de proximité ou comment développer des politiques territoriales en ce sens, dans la restauration collective bien sûr, mais pas seulement car la politique alimentaire se décline à différents niveaux. Déclinaison de la politique alimentaire nationale, le comité régional à l'alimentation réunis de nombreux acteurs locaux dans le but de veiller à l'accès de tous à une nourriture de qualité dont la sécurité alimentaire est garantie.

L'alimentation est porteuse de culture et de liens sociaux, un ancrage territoriale fort de la politique alimentaire vise à resserrer les liens entre les consommateurs, les producteurs et les vendeurs en circuits de proximité et circuits courts.

Travailler différemment, décloisonner, collaborer...

À ce titre, les contributions ont montré que la Franche-Comté avait déjà conduit des projets porteurs, fruits d'initiatives locales qui prouvent qu'un ancrage territorial c'est possible, à condition d'y mettre les moyens, la volonté et de travailler en réseaux. L'intervention d'une chargée de mission de la Direction générale de l'Alimentation a dégagé aussi la nécessité pour aboutir à des projets structurants, d'apprendre *«à travailler différemment, décloisonner, collaborer...»*. Ce qui est vrai pour le national l'est tout autant pour le local, d'autant que la loi d'avenir a renforcé et conforté l'ancrage territorial. Pour rappel, la loi prévoit l'introduction dans les restaurants collectifs de 40% de produits issus de l'alimentation durable (produits frais, de saison, de proximité, bio ou certifiés) à partir de 2020, dont 20% de produits bio.

Le maître mot de ces assises c'était certainement qu'on a tout à apprendre les uns des autres et surtout, comme l'a souligné Vincent Favrichon, directeur de la Draaf BFC, *«à prendre le meilleur des deux anciennes régions»*. Les initiatives peuvent venir d'une collectivité locale (commune, communauté de communes, département...), d'une organisation de producteurs... mais le développement et l'aboutissement du projet engage forcément à élargir le cercle. Il est primordial *«de bien s'entendre entre producteurs»* et, au plan de la logistique, *«de passer de la dispersion à une organisation cohérente capable de répondre à la demande et de s'adapter au contexte»*, souligne Jean-Baptiste Roze, maraîcher, président de l'association *«Entente Bio»*. À l'usage, il s'avère aussi que le prix (souvent un peu plus cher) de l'approvisionnement en produits bruts locaux reste quand même accessible, chacun faisant un effort (producteur comme acheteur) pour faciliter la transaction. Et le fait est, que tous reconnaissent un plus en terme de qualité et une réduction du gaspillage alimentaire.



Opération Charolais de Bourgogne dans un groupe scolaire dijonnais

Du projet de société à la politique alimentaire

Ce que l'on peut retenir de ces différentes présentations, c'est que ces projets locaux produisent aussi des effets induits sur les plans sociétal, économique, environnemental... Ils émanent de stratégies alimentaires partagées entre plusieurs acteurs, au sein de réseaux qui se construisent au fur et à mesure de leur avancement. Ils se mènent en partanariat étroit avec la profession agricole et se trouvent à la confluence de politiques locales qui touchent à l'environnement, à l'agronomie et à l'économie. Avec des répercussions positives en termes d'emplois et de dynamique territoriale. De l'initiative locale isolée, on passe nécessairement à un travail en réseau qui se réalise souvent à l'échelle d'un bassin de vie.

«Pour que la situation actuelle évolue vers un meilleur encrage territoriale de notre alimentation, il faut que les acteurs des territoires s'engagent, le vrai changement est là» a conclu l'un des intervenants. *«Il n'y a pas de modèle unique»* a convenu la préfète de région, Christiane Barret, *«mais plusieurs types de démarches»*, qui peuvent converger et nourrir le PAT (Projet alimentaire territorial) qui s'affirme comme *«un rendez-vous à ne pas rater»*. Les différentes présentations ont montré le lien étroit entre politique alimentaire et projet de société. Car l'alimentation va bien au-delà de la fourniture de produits bruts, s'y rattache aussi des notions de plaisir, d'environnement, de santé, de lien au territoire, au terroir, d'innovation, de sécurité, d'accessibilité, de développement, économique... Cela donne tout son sens et sa noblesse à l'agriculture et à l'acte de production.

ANNE-MARIE KLEIN

Engagements

Une agriculture soutenue

En début de semaine, l'État et la Région de Bourgogne-Franche-Comté ont rappelé le soutien qu'ils apportent à l'agriculture ; sur fond d'intempéries qui s'ajoutent à la conjoncture catastrophique.

Le 28 juin, Christiane Barret, préfète de Région, et Marie-Guite Dufay, présidente de la Région de Bourgogne-Franche-Comté ont tenu à préciser certains points concernant l'agriculture. *«De nombreuses décisions ont été prises avant les intempéries»*, rappelle Christiane Barret : allègement de charges, exonération de la taxe sur le non bâti, aide de la MSA, allègement cotisations sociales ou report, mise en place d'une cellule de veille.... *«Suite à ces intempéries, nous allons les renforcer.»*. Une façon de souligner que les exploitations agricoles sont traitées comme toutes les autres entreprises. Pour faciliter l'avancement des dossiers, ce sont les préfets des départements qui sont en charge du suivi des exploitations en difficulté, avec un objectif *«traiter les dossiers au cas par cas.»*

«De notre côté, nous avons opté pour la restructuration de la dette sur le fond de garantie», enchaîne Marie-Guite Dufay. Et tout va être mis en œuvre pour que les investissements du PDR (programme de développement rural) soient alloués le plus rapidement possible, car *«la demande est considérable»*. Par ailleurs, la Région engage des financements pour des audits concernant les exploitations en difficulté. *«Nous verrons ainsi où il est capital de sortir du rouge ; et où nous devons nous engager pour aider à la diversification»*. Et si des exploitants veulent abandonner leur métier ? *«Nous engagerons des aides à la reconversion»*.

Concertations

Pour prendre de la hauteur, la Région Bourgogne-Franche-Comté organise aussi des audits pour diverses filières : les porcs, les céréales, le lait standard et les brebis, *«sur les bases des contrats de filière mis en place pour activer les bons leviers»*. D'autant plus que 60 % des filières sont en difficulté. *«Il y a urgence, mais on ne peut pas sortir de l'argent à fonds perdu»*. Enfin, la consommation de proximité est soutenue. *«Même si ce n'est pas la panacée, cela reste une des solutions à mettre en avant»*. À ce niveau, la présidente est bien consciente de la nécessité de structurer le groupement d'achat afin que l'offre réponde à la demande.

Enfin la question des intempéries est évoquée de manière plus précise. *«En cas de déclaration de catastrophe naturelle, les bâtiments ne sont pas éligibles ; seules le sont les cultures assurées»*, rappelle Christiane Barret. La préfecture de Région va se pencher sur les cultures inondées. *«Nous allons examiner les aides Pac même si la catastrophe naturelle n'est pas déclarée»*. Des visites de terrain et des réunions vont être organisées. *«Pour nous adapter à cette nouvelle conjoncture»*.



Christiane Barret, préfète de région (à gauche) et Marie-Guite Dufay pour la Région ont confirmé leur soutien à l'agriculture.

DOMINIQUE GOUHENANT

Quelques mesures

Concernant le chèque audit agricole, l'aide de la Région couvre 70 % de la prestation. Une enveloppe budgétaire d'un million d'euros sur trois ans est prévue dont 300 000 € en 2016. Cela va permettre de financer 1 000 chèques audits.

L'audit pour élaborer les contrats de filière de 2017 va bénéficier d'une somme de 200 000 € pour cette année.

Le dispositif de la Franche-Comté concernant l'aide à l'installation des agriculteurs de plus de 40 ans est étendu à l'ensemble de la région. L'assemblée a aussi décidé un conventionnement avec les départements pour leur permettre de continuer à intervenir en complément de la région au bénéfice des acteurs agricoles, comme prévu dans la loi NOTRe.

Polyculture-élevage

Encore une année à la c...

Le printemps très pluvieux engendre bon nombre de difficultés pour la récolte d'herbe. Les grandes cultures ne sont pas exemptées.


Il n'a pas toujours été facile de rentrer dans les parcelles.

Que de péripéties dans les élevages. Dans un contexte économique démoralisant, les caprices de la météo n'arrangent vraiment rien. *«Avril, mai, juin... Il n'a cessé de pleuvoir depuis la mise à l'herbe»* rappelle Edouard Bénayas, à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

Certaines prairies se retrouvent aujourd'hui *«matraquées»* par le piétinement des animaux. *«Les éleveurs n'ont pas pu ouvrir leurs parcelles de fauche dans de telles conditions. La concentration en animaux est restée importante et on assiste à d'importants dégâts dans les pâturages»* poursuit le conseiller.

Le manque de fourrages se fait de plus en plus ressentir et bon nombre d'éleveurs ont débuté l'affouragement depuis plusieurs semaines. *«Certains ont même été contraints de rentrer leurs animaux en stabulation. Il est très rare de le faire à cette période de l'année, en juin. Des éleveurs l'avaient déjà fait au printemps 2013 mais ils avaient pu relâcher assez rapidement car la météo s'était nettement améliorée.... Malheureusement pas cette année»*.

Du retard

Les récoltes d'herbe affichent un retard considérable par rapport à un calendrier plus classique, sur les prairies de fauche et sur prairies temporaires. La situation se complique sérieusement car le stade grainage est déjà bien entamé. Si la quantité devrait être au rendez-vous, Édouard Bénayas s'attend à une récolte de foin *«moyenne à médiocre»* d'un point de vue qualitatif. *«Il y a eu aussi un phénomène de verse avec les orages, l'humidité est restée au pied des plantes, ça n'a rien arrangé»* ajoute le conseiller, déplorant de très mauvaises conditions de récolte : *«c'est tout l'opposé de 2015, année qui s'était terminée sur des quantités certes moyennes mais au cours de laquelle les fourrages avaient été récoltés dans de très bonnes conditions, juste avant le coup de sec»*. Il restait *«énormément»* de travaux de fenaison à effectuer la semaine dernière. *«Dans tous les cas, il faudra être extrêmement attentif sur la température des bottes»* prévient le Côte d'orien.

Ça a beaucoup filmé

Édouard Bénayas constate une augmentation de la partie enrubannage, *«logique»* au vu des événements : *«beaucoup d'éleveurs en ont fait à la place du foin. D'habitude, l'enrubannage est plutôt réservé à une fauche précoce, de très haute qualité. Ce sera différent cette année. Cela n'est pas sans poser de problèmes. Cette technique coûte cher (entre 3 et 4 euros par botte, voire même jusqu'à 5 euros si l'on tient compte de l'amortissement de la machine), et la piètre qualité du fourrage impliquera une complémentation plus importante»*.

Le passage d'engins a été plus que difficile avec l'excès d'eau, laissant de nombreuses ornières : *«il va falloir rénover les prairies et remettre en état. Cela s'ajoute aux nombreuses empreintes de pieds laissées par les vaches. Du travail supplémentaire sera nécessaire l'hiver prochain avec le passage de rouleaux. De nombreux éleveurs l'avaient déjà fait en 2013»*.

Quant à l'ensilage, il devrait réserver des fortunes diverses : *«l'ensilage d'herbe de début mai devrait être assez correct. Mais pour ce qui a été ensilé plus tardivement, il faudra réaliser des analyses pour en connaître la qualité. Quant à l'ensilage de maïs, il est bien trop tôt pour connaître le résultat. Il semble qu'il y ait du bon et du moins bon»*.

AURÉLIEN GENEST

Le pois très mal embarqué


La récolte de pois d'hiver s'annonce catastrophique. Michel Boulmier, agriculteur à Arconcey, s'attend à de très faibles rendements : *«Je fais du pois sur une dizaine d'hectares tous les ans, dans un bassin de protection de captages. Cette culture me permet de réduire mes achats de concentrés. J'avais réussi à obtenir 40q/ha l'an passé malgré les aléas climatiques, mais cette fois-ci, j'en serai très loin. Je ne pense pas faire davantage que 7 ou 8q/ha. Les mauvaises herbes ont pris le dessus. Après l'anthracnose au printemps, la bactériose est très présente et aucun traitement n'est possible. Et encore, ce n'est pas la pire parcelle du secteur, certains agriculteurs du coin ne récolteront pas cette année»*. Michel Boulmier s'attend à d'autres déceptions, principalement dans ces parcelles d'orges et de colza : *«elles ont toutes les deux souffert d'un hiver doux, de gelées printanières et d'une forte humidité. Seuls les blés apparaissent aujourd'hui corrects»*. Comme bon nombre d'agriculteurs, Michel Boulmier n'aura certainement pas terminé la fenaison le jour où il faudra sortir la moissonneuse.

Une année atypique

Rencontré la semaine dernière dans un champ se préparant à recevoir du sorgho, Jean-Louis Doret, agriculteur à Arconcey, reconnaît lui aussi avoir affaire à une année atypique, avec certains prés gorgés d'eau, un affouragement de ses animaux assuré depuis plusieurs jours, des récoltes de fourrages en bonnes quantités mais de piètre qualité : *«Nous avons fait beaucoup d'enrubannage cette année. Fait assez exceptionnel, nous avons rentré une quinzaine de vaches au mois de juin. Les récoltes étaient parties pour être en avance mais avec tout ce qui est tombé, ce ne sera pas le cas»*. Julien Bandonny, 17 ans, se rappelle que toutes les récoltes étaient terminées le 18 juillet l'an passé : *«elles s'annoncent beaucoup moins bien que nous le pensions il y a quelques mois. De nombreuses maladies se sont développées, bien que nous ayons passé un fongicide dans l'ensemble des cultures. J'espère que les conditions de récoltes seront meilleures que pour l'herbe. Nous sommes loin d'avoir fini et guettons constamment le beau temps pour sortir les machines...»*


Jean-Louis Doret, entouré ici par deux stagiaires, Julien Bandonny (MFR de Liernais) et Amandine Ferrand (AgroSup Dijon).

Moissons

Le potentiel printanier en déroute

La récolte d'orges d'hiver a débuté le 22 juin en Côte d'Or. Les premiers échos sont plus que décevants et effacent les belles promesses d'il y a quelques mois.


Malgré un aspect visuel satisfaisant, les résultats semblent très loin du niveau de 2015.


Avec l'excès d'eau, les premières récoltes se déroulent dans des conditions plus que difficiles...

Ce ne sont que de premières impressions, mais tout laisse à penser qu'elles se confirmeront dans la durée et se généraliseront dans l'ensemble des grandes cultures. Rencontré la semaine dernière sur une parcelle d'orges d'hiver entre Magny-sur-Tille et Fauverney, dans le secteur de la Plaine dijonnaise, le président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or François-Xavier Lévêque dressait un premier constat édifiant: *«Nous nous dirigeons vers une très mauvaise moisson… Nous sommes très déçus car le potentiel au printemps était presque du jamais vu, mais il a été décimé par un certain nombre de facteurs. L'aspect visuel des cultures reste relativement satisfaisant mais au final, il n'y a rien dedans»*.

Une grande partie déclassée

Le Côte d'orien de 30 ans évoque l'excès d'eau, le manque d'ensoleillement, le gel sur épis, la fusariose sur épis et un *«tas d'autres maladies»* : *«mis les uns au bout des autres, on arrive à des rendements d'orges d'hiver oscillant entre 50 et 60 q/ha, c'est ce que l'on entend dire un peu partout dans la plaine… Les toutes meilleures parcelles donnent difficilement 65-70q/ha avec une majorité de PS en dessous de 60 et des calibrages très variables allant de 30 à 70-80. Nous sommes très loin des résultats de 2015 qui avaient été très bons en orges d'hiver»*. Une certaine partie de la récolte se retrouve déclassée en mouture. *«Cela va se traduire par une baisse de prix de 140 à 100 euros/tonne, je ne vous explique pas…»* confie le président des JA, relevant, pour ne rien arranger, de très mauvaises conditions de récoltes : *«l'excès d'eau engendre de grandes difficultés pour les machines. Des parcelles ont du mal à être fauchées et de nombreuses moissonneuses se sont littéralement plantées. Décidément, rien ne va cette année»*.

Une pression maladies record

Tout avait été pourtant *«presque parfait»* depuis les semis, jusqu'à l'apparition des maladies. *«La pression a commencé d'augmenter en avril. Nous avons eu du mal à la maîtriser et ce, dans toutes les cultures»* relève François-Xavier Lévêque, *«de nombreuses attaques de septoriose et de rouille ont été très difficiles à contenir. Une perte de rendements était déjà annoncée… Derrière, la fusariose est arrivée… Dans certains blés, plus de la moitié des grains sont fusariés, cela va engendrer des problèmes de toxines, je ne sais pas comment vont faire nos OS…»* François-Xavier Lévêque déplore une pression maladies record : *«je n'ai jamais vu ça depuis mon installation en 2006. Même mon père qui s'apprête à partir en retraite n'a jamais connu une telle pression. Certains traitements sont restés presque inefficaces»*.

Le plateau au diapason ?

François-Xavier Lévêque redoute des résultats similaires dans le blé et le colza, dont les récoltes ne devraient pas débuter avant le 15 juillet : *«vu la tournure des évènements, ce devrait être plus que décevant en blé. Il y a énormément de fusariose sur épis, le rendement s'envole jour après jour, les grains se vident. Pour le colza, il est compliqué de se prononcer, le PMG sera une nouvelle fois déterminant. Il y a eu aussi de la maladie et je ne m'attends pas à des miracles»*. Il s'agit du *«pire scénario possible»* pour le président de JA : *«nous attendions tous un clash quelque part dans le monde, pour que les prix remontent enfin. Au final, le clash arrive chez nous… Et les prix n'évoluent pas pour autant. Nous travaillons en marge négative. Il fallait absolument une bonne année pour remonter la donne. Là, nous nous dirigeons vers une des pires moissons, c'est ce que j'entends dire auprès d'agriculteurs ayant une trentaine d'années d'expérience. Ce n'est que le début des récoltes, il faut tenter de relativiser mais bon… Le plateau donnera-t-il de meilleurs résultats ? Nous verrons bien, je leur souhaite fortement. Mais ils ont souffert des maladies et du manque d'ensoleillement eux-aussi…»*

La Pac ne va pas

Si la moisson continue comme cela, le pourcentage d'exploitations en déficit sera *«énorme»* d'après François-Xavier Lévêque qui profite pour fustiger les orientations de la Pac : *«une mauvaise année, ça passe sur une carrière, mais quand elles se succèdent, ça devient plus que compliqué. Ce sera un coup dur pour tous les agriculteurs, et encore plus pour les jeunes récemment installés. Nous ne savons plus comment améliorer la situation. La Pac était censée redistribuer les aides de manière équitable. Nous voyons nos soutiens diminuer d'année en année, au détriment parfois de secteurs avec des AOC qui s'en sortent plus que bien. Nous gouvernants sont en train de décimer le secteur céréalier des zones intermédiaires. Si les prix n'augmentent pas, avec des rendements faibles et une qualité absente, je ne sais pas comment cela va finir…»*

AURÉLIEN GENEST


«Nous nous dirigeons vers une des pires moissons» déplore François-Xavier Lévêque.

Recherches de maîtres d'apprentissage

Une future étudiante en BTSA Productions animales au lycée agricole de Fontaines (71) recherche un maître d'apprentissage pour démarrer sa formation en septembre 2016 et ce pour une durée de 2 ans. Bientôt diplômée d'un Bac scientifique agricole, elle recherche un maître d'apprentissage en élevage bovin viande. Fille d'exploitant agricole, elle maîtrise les tâches liées à l'élevage et aux cultures et s'intéresse particulièrement à l'alimentation et à la génétique animale. Pour en savoir plus sur ce profil, contacter Jennifer Asdrubal, jasdrubal@fdsea21.fr ou 03 80 68 67 68.

▸ Agenda

Ce dimanche: Bienvenue à la ferme à Saint-Jean

Le réseau des producteurs fermiers de Côte d'Or organise son tout premier marché à Saint-Jean-de-Losne, ce dimanche 10 juillet, de 9 heures à 18 heures sur le quai national Renseignements au 03 80 68 66 50 ou sur www.bienvenue.a.la.ferme.com

13 et 14/08 Tractofolies à Venarey

Les membres du Lions Club Montbard Alésia organisent, avec trois autres clubs (Auxois-Morvan, Châtillon-sur-Seine et Tonnerre) une grande manifestation les 13 et 14 août à Venarey-Les Laumes, face au Muséoparc d'Alésia. Au programme : une exposition de tracteurs, d'anciens matériels agricoles et d'anciennes voitures, un concours d'attelages, des démonstrations de labours, une restauration, des produits régionaux et un final aérien. Renseignements : tractofolies2016.jimdo.com

21/08 Fête de l'agriculture à Châtillon-sur-Seine

Les jeunes agriculteurs de Châtillon/Laignes/Montigny organisent l'édition 2016 de la fête de l'agriculture, dimanche 21 août au lycée agricole de la Barotte. Suivez les dernière infos sur la page Facebook de l'évènement : "Fête de l'agriculture la barotte 2016".



Agro-écologie

Un débat sur les pratiques agricoles

Les objectifs de l'évènement

Les organisateurs communiquent le principe de cette Nuit de l'agro-écologie : «*Dans un contexte où les prises de positions sur l'impact de l'activité agricole vis-à-vis de l'environnement sont extrêmes et divisent, il est nécessaire de défendre à nouveau l'agro-écologie au plan national, grâce à la voix collective - et non institutionnelle - des acteurs de terrain. Parce que l'agro-écologie, qui n'a ni couleur ni frontière, peut justement constituer une réponse concrète aux interrogations de la société en matière de modes de production, de santé, d'environnement, d'alimentation saine et sûre, de bien-être animal, d'aménagement des territoires, la Nuit de l'agro-écologie est l'occasion pour les agriculteurs d'expliquer le sens de leur engagement et pour les citoyens de venir à la rencontre de ceux qui font l'agro-écologie au quotidien*».

La Nuit de l'agro-écologie s'est déroulée le 23 juin un peu partout dans l'Hexagone. En Côte d'Or, le rendez-vous était donné dans un cinéma dijonnais.

Évènement national impulsé par le ministre de l'Agriculture, la Nuit de l'agro-écologie a fait l'objet d'une centaine d'évènements en France jeudi 23 juin. Dans le département, citoyens et agriculteurs se sont rencontrés au cinéma Devosges à Dijon pour échanger sur les pratiques agricoles. Cette soirée a été lancée par la projection de «*Demain*», un documentaire invitant le public à voyager dans une dizaine de pays, à la recherche de solutions qui pourraient permettre d'éviter les crises écologiques, économiques et sociales. Des acteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'économie, de la démocratie et de l'éducation sont rencontrés au cours de ce périple. Des initiatives nouvelles et positives y sont abordées afin de «*préserver le monde de demain*». La transition était toute trouvée pour cette Nuit de l'Agro-écologie : plusieurs agriculteurs sont venus au devant des spectateurs, afin de répondre aux questions du public. Olivier Mouillon, exploitant à Civry-en-Montagne, petit village près de Pouilly-en-Auxois, a présenté son exploitation en phase de reconversion. Le Côte d'orien tire un bilan positif de cette soirée : «*Ce genre d'évènement développe notre relationnel avec le milieu urbain, cela ne peut être que positif. Le film était assez optimiste, loin du catastrophisme de Yann Arthus Bertrand. Les débats ont été très positifs eux-aussi, j'ai senti le public très intéressé. L'agro-écologie, c'est un virage à prendre, mais j'ai envie de dire que nous en faisons déjà. Nous faisons attention à notre terre que l'on reçoit de nos parents et que nous transmettrons à nos enfants*».

Vincent Lavier, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, participait lui aussi à cette soirée et s'est lui-aussi réjoui de son déroulement : «*Les débats ont été riches, avec des questions constructives. Les agriculteurs présents ont pu exprimer largement leur point de vue, sans que cela n'entraîne quelconque polémique*».

AURÉLIEN GENEST

Réaction



Lilian Tatigny, jeune étudiant de 20 ans résidant à Chaignay au nord de Dijon, assistait à cette soirée et livre ses impressions : «*Je suis venu avec mon père qui est agriculteur. Je ne me destine pas à travailler en agriculture car je viens de terminer mes études dans l'industrie du bois. Cela dit, j'avais à cœur de venir ici : assez branché autour de l'écologie et du bio, je voulais voir le documentaire demain depuis un petit moment déjà. Je l'ai trouvé très intéressant, il donne beaucoup d'espoirs et prouve qu'il est possible de faire de belles choses pour demain. Les débats étaient intéressants eux aussi, même s'ils étaient beaucoup plus terre-à-terre que le documentaire. La présence de professionnels de l'agriculture l'explique. Ils ont rappelé certaines limites mais ce fut de beaux échanges. Le grand public n'était pas très nombreux, c'est le seul point négatif que je peux trouver à cette soirée*».

▸ Agenda

26, 27 et 28-08 Fête du Charolais à Saulieu

A cocher dès aujourd'hui sur votre agenda : la fête du Charolais se déroulera cette année les 26, 27 et 28 août à l'Espace Jean-Bertin de Saulieu.

Ce concours de bétail de haute qualité organisé par le comice agricole local offrira un programme une nouvelle fois très étoffé. La fête commencera le vendredi soir par le grand chapitre de l'Ambassade du Charolais où seront intronisés des professionnels et des membres de confréries amies.

Celui-ci sera suivi d'un repas de gala et d'une soirée dansante. Les plus belles bêtes de la race charolaise pourront être admirées le samedi et le dimanche. Les ovins, les équins et l'aviculture seront également de la partie. Animations folkloriques, expositions artisanales, animations de matériels anciens, tourneront en boucle sur ces deux jours. Une grande soirée festive charolaise se tiendra le samedi. Les Fêtes de Saint Blaise, la messe au coeur de la Fête et le défilé des confréries sont programmés le dimanche matin.

Desherbage mécanique

Un défi pour la qualité de l'eau





L'utilisation d'une herse étrille est actuellement évaluée près de Magny-lès-Aubigny.

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or mène un essai sur soja dans la plaine dijonnaise.

Peut-on limiter l'usage de certaines substances actives présentant un effet herbicide ? C'est tout l'intérêt d'un travail mené par la Chambre d'agriculture dans le secteur de Magny-lès-Aubigny, qui teste son remplacement par du désherbage mécanique depuis plusieurs mois. L'essai réalisé dans une culture de soja a fait l'objet d'une visite ouverte aux agriculteurs vendredi 24 juin. La zone concerne le captage de la Male Raie dans lequel certaines molécules posent particulièrement problème en se retrouvant dans l'eau dans des concentrations jugées trop importantes.

Après analyses, l'Agence régionale de santé (ARS) a alerté le syndicat des eaux de Seurre-Val de Saône, en charge de la gestion du puits et de l'alimentation des habitants. Sollicitée pour la partie agricole, la Chambre d'agriculture a réalisé un diagnostic et formulé un certain nombre de propositions et d'actions à mener, en collaboration avec les exploitants. Parmi elles, cet essai visant à trouver des alternatives à l'utilisation de certaines molécules. L'expérimentation, financée par l'agence de l'eau RMC et le syndicat des eaux de Seurre-Val de Saône, est actuellement menée sur une parcelle située à Charrey-sur-Saône, appartenant à M. Ponnavoy, un agriculteur concerné par le captage et où les terres sont similaires à celles situées sur la zone de protection du captage. «*Les résultats seront connus à la récolte du soja, courant septembre*» indique la technicienne Alice Faivre, faisant part de plusieurs difficultés suite aux récentes inondations. L'essai se décompose en trois parties distinctes : la première s'intéresse à un désherbage post-levée chimique avec de la bentazone. Une seconde se dédie à un désherbage post-levée mixte qui évaluera l'intérêt de la combinaison du désherbage chimique post-levée avec un passage de herse étrille dans le contrôle des adventices estivales.

Une troisième et dernière partie, et non la moindre, concerne le désherbage post-levée mécanique: c'est cette modalité qui vise à remplacer, dans la mesure du possible, l'utilisation de la bentazone, qui est problématique dans ce captage, par le passage d'outils de désherbage mécanique tels que la herse étrille.

AURÉLIEN GENEST

Conseil départemental

Maintenir les programmes agricoles

Les compétences agricoles du Conseil départemental étaient à l'ordre du jour de la session du 27 juin.

Les incidences de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) sur les politiques conduites par le Conseil départemental de Côte d'Or ont été débattues la semaine dernière à Dijon. Les compétences en matière agricole en faisaient partie. Aujourd'hui, le Département ne peut plus agir dans ce domaine que par convention avec la Région et en complément de l'action de celle-ci. La Région se voit en effet confier l'élaboration d'un Schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation (SRDEII), qui comprendra un volet agricole et forestier. En application de cette mesure, le Département ne peut pas, à ce jour, débloquer des fonds qu'il a pourtant déjà fléchés au sein de l'accord-cadre agricole 2015-2019, d'un montant de 15 millions d'euros sur cinq ans, conclu avec la Chambre d'agriculture. Pour ne pas créer de rupture dans ces programmes, les conseillers départementaux ont voté, dans le cadre de cette session, une convention transitoire avec la Région, afin d'éviter toute rupture de l'accompagnement départemental qui serait préjudiciable au secteur agricole et à ses acteurs. Par ailleurs, le cadre d'intervention légale du Département est en cours d'expertise et des incertitudes planent encore sur certaines compétences, notamment sur la possibilité -jusqu'à présent laissée au Département- de verser une aide au fonctionnement des Groupements de défense sanitaire. A l'inverse, le laboratoire public d'analyse reste dans le giron du Département, dont la loi lui reconnaît un rôle essentiel dans la politique publique de sécurité sanitaire. En conséquence de ces changements, le Conseil départemental a décidé de revoir les grandes orientations de sa politique agricole, en rapport avec son statut de chef de file de l'action sociale et territoriale. Désormais, l'action agricole et forestière reposera sur les trois piliers suivants : la solidarité avec le monde agricole, la conduite d'actions avec les territoires et le soutien au développement de l'agro-environnement.

Réaction de Marc Frot



Le président de la commission agricole du Conseil départemental revient sur la création des trois piliers précédemment évoqués : ***«Nous les avons constitués pour nous mettre en adéquation avec la loi Notre et maintenir nos interventions auprès du monde agricole pour un montant de 15 millions d'euros sur cinq ans. Nous discutons avec la Région pour trouver un accord. Si la Région signe une convention avec nous, nous pouvons continuer de faire ce que nous faisons actuellement, à condition que la Région ait une ligne de crédit spécifiquement ouverte. Un exemple : elle n'agit pas dans le domaine sanitaire donc nos actions vers le GDS sont ainsi remises en question. Cette loi Notre est particulièrement contraignante car nous n'aurions visiblement plus le droit d'aider individuellement l'agriculteur ni tout ce qui touche à la formation, à la recherche et donc au sanitaire. Notre volet sur la solidarité, c'est certain, nous permettra d'aider les agriculteurs en difficulté. Le pilier relatif au territoire nous donne la possibilité de soutenir les initiatives locales dont les circuits courts. Enfin, le troisième volet dédié à l'agro-environnement concernera au soutien de la recherche et d'une agriculture innovante».***

Châtillon-sur-Seine

L'abattoir de nouveau ouvert



Le maire Hubert Brigand et le conseiller municipal Joël Mayer.

La structure châtillonnaise est opérationnelle depuis lundi.

Désormais propriété de la commune de Châtillon-sur-Seine et géré par une entreprise forte de trente adhérents, l'abattoir châtillonnais a rouvert ses portes en ce début de semaine. Deux journées d'abattage d'essai s'étaient déroulées avec succès les 20 et 27 juin. *«Des bêtes de la région avaient été testées à la demande de la DDPP qui nous a donné son feu vert pour cette réouverture»* indique le maire Hubert Brigand, saluant une forte mobilisation autour de ce dossier lancé il y a presque deux ans. La Ville de Châtillon-sur-Seine a consenti un effort financier important pour éviter que ce service ne disparaisse en Haute Côte d'Or. *«C'est certainement le dossier le plus sensible que j'ai eu à initier depuis vingt ans»* confie Hubert Brigand, citant le rachat de cette structure privée, la mise aux normes, la recherche d'une entreprise pour gérer les lieux, et la recherche de volumes pour assurer l'équilibre financier de la structure. *«Nous sommes au milieu du gué»* poursuit le premier édile, *«ce dossier, comme celui de la Maison familiale rurale et comme d'autres aussi, accompagne toute une dynamique territoriale. Maintenant, il faut que chacun se l'approprie et que le tonnage soit retrouvé pour que cette entreprise soit viable»*.
L'inauguration de l'abattoir se fera vraisemblablement à l'automne.

Groupama

Un beau chèque pour les Balades solidaires

Groupama pour la Santé a récolté 2 500 euros lors de son opération caritative début juin.

C'est sous un ciel voilé mais sans pluie, qu'une centaine de marcheurs se sont retrouvés à Beaune dimanche 5 juin. Accueillis tout au long de la journée par une quarantaine de bénévoles, issus des conseils d'administration des caisses locales Groupama, les marcheurs ont pu réaliser une balade de 5 à 10 kilomètres. Il fallait contribuer financièrement, à partir de 2 euros. L'ensemble des dons a été entièrement reversé à l'Argad, l'Association pour la recherche génétique des anomalies du développement, installée à l'hôpital d'enfants du CHU de Dijon. Un chèque de 2500 euros a ainsi été remis par Brigitte Fleury, présidente de la fédération des caisses locales de Côte d'Or au professeur Laurence Mazurel-Faivre représentant l'association.



Laurence Mazurel-Faivre et Brigitte Fleury.

Assemblées générales réussies

Les 29 caisses locales de Groupama Grand-Est en Côte d'Or ont tenu leurs assemblées générales durant le premier semestre 2016. Quelque 35 000 sociétaires du département étaient invités à suivre les résultats de l'année 2015, tant financiers que moraux, pour la partie statutaire. La deuxième partie de chaque assemblée, plus informative, était consacrée aux divers projets mis en place dans les caisse locales, à la Fédération de Côte d'Or et au niveau national. Cette année, l'orientation était donnée à la prévention des risques, Groupama fêtant en 2016 les 60 ans de la prévention : l'occasion pour les présidents de caisses locales de rappeler combien la préservation des personnes et des biens est importante pour un assureur mutualiste. Prévention incendie, prévention dans la conduite de véhicule : tous les sujets ont été abordés et au terme des assemblées générales, des stages de conduite Centaure ont été gagnés.
Un moment convivial était chaque soir au rendez vous et les sociétaires ont pu échanger avec leurs administrateurs et les équipes commerciales au cours de diners rassemblant plusieurs centaines de personnes.

Communication

La FDSEA sur Facebook

Le syndicat côte d'orien a fait son apparition sur le plus célèbre des réseaux sociaux le 20 juin. La FDSEA élargit ainsi sa présence sur internet et développe sa communication en ligne, en plus de son site (www.fdsea21.fr) et de son compte twitter (fdsea21).

Les premières publications de la page d'actualités s'intéressent au dossier des inondations et à l'*«épuisement général»* des agriculteurs. Les groupements d'employeurs Agri Ressources 21 et Geiq Agri 21 y font également leur publicité avec une recherche d'agents et d'apprentis. Pour accéder à cette la page d'actualités, taper «*FDSEA 21*» dans le moteur de recherche Facebook.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1381
VENDREDI 08 JUILLET 2016

Les moissons ont commencé en milieu de semaine dernière

Compliqué... compliqué... compliqué !

Les moissonneuses-batteuses ont commencé à investir les parcelles d'orge, dans la Nièvre, dans le courant de la semaine dernière. Après une année 2015 marquée par la sécheresse, 2016 présente un scénario des plus catastrophiques. Pas une culture pour en rattraper une autre. Tour d'horizon avec Michaël Geloen, de la Chambre d'agriculture.



Les orges ont lancé le début des moissons, en milieu de semaine dernière. Ici, du côté de Chevenon.



Les épis d'orge, malgré un aspect visuel relativement normal, sont en très mauvais état.





▲ Des tournesols ont dû être resemés, notamment à cause d'une forte pression des limaces...

◀ Les pois d'hiver aussi ont souffert de la météo.

A une semaine de différence avec l'année 2015, les moissons ont commencé dans la Nièvre en milieu de semaine dernière, autour du 28 ou du 29 juin, selon les secteurs. C'est l'orge qui lance la campagne de récolte mais 2016 s'annonce déjà comme une année catastrophique... Une de plus. Si certains techniciens de coopérative évoquent *«la pire année depuis 1977»*, ce qui est sûr, c'est qu'aucune culture ne tire son épingle du jeu. Les nouvelles sont mauvaises. À la Chambre d'agriculture, Michaël Geloen tire les premiers enseignements sur les orges : *«ce n'est bon ni sur les rendements ni sur la qualité. Les informations qui nous remontent font état de rendements allant de 30 à 65 q/ha, avec une moyenne à 50 q/ha mais je connais un agriculteur qui n'a fait que 34 q/ha. Et en qualité, on tourne autour d'une moyenne de 30 à 50% de calibrage, avec des extrêmes très bas, par exemple à moins de 30%, mais aussi des teneurs en protéines de 10 à 15% et des poids spécifiques (PS) entre 50 et 60, ce qu'offre l'avoine habituellement !»* Il n' y a pas à beaucoup chercher pour trouver les raisons de ces revers de fortune : *«les conditions climatiques, notamment à la montaison, ont été très mauvaises, avec un temps couvert et pluvieux, qui non seulement n'a pas favorisé le développement des plantes mais a en plus favorisé celui des maladies»* relève le conseiller agricole. Il cite des cas de rhynchosporiose dont les symptômes se matérialisent par des tâches sur les feuilles et qui sont directement liés à l'humidité et au froid. *«Plus la moisson avance, plus la tendance se confirme, dit-il, notamment par comparaison avec d'autres départements qui sont dans les mêmes ordres de grandeur. Ce n'est pas encourageant pour la suite de la moisson»*.

Craintes pour les résultats économiques

Au-delà des craintes qui se confirment sur les volumes et la qualité, c'est l'inquiétude pour les prix qui prédomine chez les agriculteurs nivernais. *«Nous recevons beaucoup d'appels pessimistes d'exploitants qui éprouvent une grande peur pour leurs résultats économiques et qui craignent l'absence de valorisation de leurs cultures cette année. Après trois ans difficiles, ces récoltes leur assènent encore un coup de massue. Ils espéraient sortir la tête de l'eau et ils s'interrogent : les coopératives disposeront-elles d'assez de qualité pour faire de la bière ? Quels seront les prix de vente ?»* pose Michaël Geloen. La crainte du déclassement s'ajoute à la déprime morale d'avoir de si mauvais chiffres. D'autant plus que les orges ne sont pas une exception : toutes les cultures sont *«compliquées, compliquées, compliquées»*, cette année. En blé, *«l'état sanitaire n'est guère mieux. L'humidité de fin de cycle a facilité les attaques de septoriose et de fusariose, alors que les interventions fongiques étaient quasiment impossibles à la floraison, du fait des intempéries. À ce jour (ndlr : 5 juillet), si les conditions météo que nous connaissons en ce moment se maintiennent, avec des températures à 25 ou 26°, peut-être que nous rattraperons un peu le retard, mais s'il y a encore de l'eau, on peut tout aussi bien perdre 10 jours d'un coup avant la moisson !»* Et sur la qualité, le technicien n'est pas plus optimiste : *«les parcelles fusariées aggravent la situation et l'on trouve aussi du piétin échaudage par endroits»*. Le champignon a fait blanchir les épis et les racines sont nécrosées. Et en plus, il y a un nombre non négligeable de parcelles versées, plutôt localement, mais là où la verse a fait son œuvre, *«c'est encore plus problématique»*. *«Les agriculteurs n'ont déjà pas de perspectives sur les prix mais en plus ils voient leurs cultures par terre : cela n'aide pas à la sérénité durant les moissons»* admet Michaël Geloen. *«Si les hypothèses de récolte correcte d'il y a deux mois laissaient supposer des situations économiques tendues, là, de nombreux agriculteurs se demandent comment ils vont passer l'année !»*

Colza, pois, maïs et tournesol: compliqué aussi...

Et comme il n'y a pas une nouvelle pour en rattraper une autre, le colza aussi s'annonce compliqué. Normalement, il est récolté un peu avant le blé ou simultanément en alternance avec lui, d'une parcelle à l'autre... *«D'habitude, c'est déjà difficile de prévoir à l'avance mais là c'est encore plus compliqué. On commence à voir des ronds qui blanchissent du fait de la présence de sclérotinia»*. C'est un échaudage de la plante. *«On doit encore attendre quelques jours pour avoir une idée de l'impact sur les rendements et la qualité mais c'est aussi un scénario catastrophe»* indique le conseiller de la chambre. Et les pois d'hiver ne s'annoncent pas mieux, *«avec une forte présence de bactériose qui a remis en cause la majorité des pois. La bactérie a créé des nécroses qui ont desséché les plantes. Les potentiels, pour les pois d'hiver qui l'ont évitée, vont de 5 à 10 q/ha !»* C'est-à-dire quasiment rien... Sans parler des cas de germination sur pied... Selon Michaël, *«le contexte climatique de 2016 va peser sur les emblavements en pois d'hiver à l'automne 2016»*. Les agriculteurs auront-ils envie de ressemer du pois à l'automne ? Quant au maïs, les variétés précoces *«sont jolies mais en retard et tout dépend des conditions météo jusqu'à la récolte. Et à cause de la forte pression des limaces, des pieds de tournesol ont été détruits et ont dû être resemés»*. 2016 sera donc une nouvelle année à marquer d'une pierre noire.

EMMANUEL COULOMBEIX

Réseau de lutte contre les ragondins

Déjà 50 piégeurs bénévoles engagés

Délégataire de la Communautés de communes Entre Nièvres et forêts, la Fredon Bourgogne, qui tenait 4 réunions publiques la semaine dernière, a déjà convaincu une cinquantaine de bénévoles de devenir piégeurs contre les ragondins.



Le ragondin (et le rat musqué) sont des rongeurs classés officiellement comme nuisibles...

Axel Bartout, chargé de mission à la Fredon, confirme l'intérêt porté par les habitants des 36 communes du territoire Entre Nièvres et forêts, pour la mise en place d'un réseau de lutte contre les ragondins et de prévention contre leurs dégâts aux cours d'eau et aux cultures. A l'issue des 4 réunions publiques qui se sont déroulées les deux semaines précédentes, il fait les comptes : *«une vingtaine de participants à Poiseux, une dizaine à Dompierre sur Nièvre, 25 à Coulanges-lès-Nevers et une quinzaine à Saint-Benin des Bois. Cela fait 70 personnes présentes au total et une cinquantaine d'entre elles se sont engagées, en fin de réunion, à devenir piégeurs, en me laissant leurs coordonnées. Il y a des communes où il y aura des doublons et d'autres où il n'y a pas encore de volontaires mais il y aura une répartition des zones et le programme qui doit durer cinq ans peut accueillir de nouveaux volontaires un peu plus tard»* résumait Axel Bartout mardi dernier. Rappelons que les queues de ragondins et rats musqués, seront indemnisées à hauteur de 1 euro la prise cette année, 2 euros dès 2017, et que des cages seront mises à dispositions des volontaires. L'enveloppe globale allouée par la Communauté de communes, dans le cadre de son nouveau Contrat territorial des Nièvres, devrait avoisiner les 2000 euros par an sur cinq ans.

La principale contrainte pour les bénévoles sera de relever les pièges chaque jour, avant midi, soit pour achever les ragondins pris, soit pour relâcher les castors d'Eurasie ou les loutres d'Europe, qui, eux, sont deux espèces protégées.

Porteur de zoonoses

Dans chaque réunion, l'animateur de la Fredon a rappelé, durant une heure, la biologie, les dégâts et les moyens de régulation de ces ragondins et rats musqués dont les conséquences aux cours d'eau, aux cultures et à la santé animale sont loin d'être anodines. Le programme quinquénal pour les 5 ans à venir concerne donc les 36 communes du territoire, soit l'équivalent de 400 km de cours d'eau, Nièvres (d'Arzembouy, de Champlemy et aval) et affluents ainsi que les étangs et les mares. Le 29 juin à la réunion de Coulanges-lès-Nevers, une éleveuse ovine a dit tout le mal qu'elle pensait de ces rongeurs : *«nous n'avons pas attendu le programme de lutte, nous en sommes déjà à plus de 1000 prises»* a-t-elle indiqué, excédée par les nuisances de ces animaux *«qui se déplacent en famille, vivent au crépuscule et se reproduisent très rapidement»*. A raison de 3 portées par an, *«une femelle peut donner naissance en moyenne à 8,1 jeunes par an»* a confirmé le chargé de mission, rappelant qu'aucun prédateur n'existait en France contre cette espèce importée d'Amérique latine, au départ, pour sa fourrure. Et le rat musqué, même de taille plus modeste, n'est pas en reste, niveau dégâts. Les berges des cours d'eau peuvent s'effondrer, causant de l'érosion et un envasement progressifs, les habitats naturels sensibles peuvent être détruits et la biodiversité menacée par les rongeurs... La problématique sanitaire n'est pas moins préoccupante: ce sont des vecteurs de zoonoses dont la leptospirose qui, a rappelé Axel Bartout, peut se révéler mortelle non seulement pour le bétail mais aussi pour l'homme... Une enquête de la DSV, il y a deux ans, avait indiqué que plus de 70% des ragondins présents dans la Nièvre en étaient porteurs ! *«Je ne me risquerais pas à en faire du pâté et à le faire déguster»* a réagi l'un des participants à la réunion.

E.C.

Contrat territorial des Nièvres : c'est lancé !

La Communauté de communes Entre Nièvres et forêts a invité ses partenaires à venir signer le nouveau Contrat territorial des Nièvres, mardi 5 juillet, dans les locaux réménagés des anciennes Forges royales de Guérigny. A la tribune, se trouvaient les représentants des communes, des 3 communautés de communes concernées par le bassin versant des Nièvres (400 km de cours d'eau sur 36 communes, issus de la Nièvre d'Arzembouy et de la Nièvre de Champlemy qui se rejoignent à Guérigny et forment la Nièvre aval), de l'Agence de l'eau Loire Bretagne (qui finance 60% du programme), du Conseil régional (17% de l'enveloppe), du Conseil départemental de la Nièvre (5%), du SIEEEN, de la Fédération départementale de la pêche et des milieux aquatiques ainsi que le sous-préfet de Clamecy. Le programme prévu pour durer jusqu'en 2020 bénéficie d'un budget de 5,5 millions d'euros et vise en priorité à *«améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire»* selon Jacques Legrain, le président d'Entre Nièvres et forêts.



25 participants ont écouté les explications d'Axel Bartout, le chargé de mission de la FREDON, le 29 juin, lors de la réunion qui s'est tenue à Coulanges-lès-Nevers.

Animatrice de l'intercommmunalité, Magalie Boudeau a détaillé les actions qui seront privilégiées dans cette démarche collective et qui comportent 3 volets : le premier consiste à améliorer la ressource, par exemple en revoyant l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités locales et les agriculteurs. Des diagnostics agricoles vont ainsi être réalisés dès cette année sur le territoire dont l'objectif avoué est d'aboutir au zéro pesticide. *«Depuis quatre ans que nous réfléchissons tous à ce contrat»*, a indiqué Jacques Legrain, *«j'ai été surpris de l'allant et de la prise de conscience des acteurs du territoire autour du sujet de l'eau, notamment des agriculteurs qui ont connaissance des méfaits parfois causés à la ressource et qui affichent une volonté de contribuer à la disparition de ces méfaits!»* Le second volet, le plus coûteux (4,3 millions d'euros) et le plus gourmand en temps et en énergie, sera la gestion et la préservation des cours d'eau et des milieux aquatiques. Des travaux ont déjà été réalisés, à Saint-Bonnot par exemple. D'autres suivront, qu'ils s'agisse de milieux aquatiques, d'espèces protégées (une libellule que l'on ne trouve qu'en Bourgogne), de gestion hydraulique des ouvrages ou des espèces invasives (lire l'article sur le réseau de piégeage des ragondins)... Enfin, le 3è volet s'attardera sur la communication et la pérennisation de la gestion globale de l'eau à l'échelle du bassin versant. Au cours des interventions officielles, avant la séance de signatures, tous les partenaires ont insisté sur l'exceptionnelle richesse patrimoniale, économique, touristique et la richesse humaine que constituent les Nièvres pour le territoire concerné et pour l'ensemble du département.

EC

▶ Agenda

Du 15 au 17 juillet Festival

«Bêêêle et laine» à St-Saulge

Bêêêle et laine, le 1er Festival des moutons et de la laine, se tiendra les 15, 16 et 17 juillet à Saint-Saulge. Organisé par l'espace socioculturel Coeur du Nivernais, et gratuit, ce festival mêlera les jeux et animations, ateliers, expositions, démonstrations de tonte, conférences et concerts, stands d'artisanat et rando-moutons ainsi que des visites d'exploitations. Informations et programme: Espace socioculturel Coeur du Nivernais, 1 Place de la République, 58330 Saint-Saulge et par téléphone au 03 86 58 21 10 ou sur le site internet.

Août Comices

agricoles à Corbigny et Montsauche-les-Settons

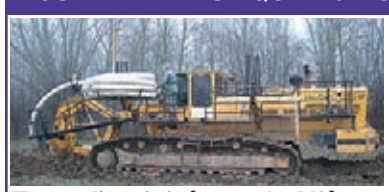
L'été est enfin arrivé et les traditionnels comices agricoles, événements phares du monde rural nivernais, s'approchent à grands pas. Cette année, faute de bénévoles et de moyens, seuls 2 comices ont pu être programmés. Le premier aura lieu les 6 et 7 août à Corbigny, pour l'arrondissement de Clamecy (contacts: Daniel Thibault au 03 86 20 03 11 ou Fabienne Renard au 03 86 20 17 87) et le second, les 20 et 21 août à Montsauche-les-Settons, pour l'arrondissement de Château-Chinon (contact : Valérie Boucher au 03 86 76 16 76).

13/08 63è Foire-concours

de Corbigny

Pour la 63è année consécutive, la Foire-concours de Corbigny aura lieu le samedi 13 août prochain, sur le champ de foire de la commune (accès par la rue d'Augenay, sortie sud - route D985). Programme: de 6h à 8h, réception des animaux ; de 8h à 8h45, marquage des animaux pour le concours (pose de macarons); de 9h à 10h30, opérations du jury ; 10h30, visite officielle; 11h, attribution des deux prix de championnat; de 10h45 à 11h30, lecture du palmarès et de 11h15 à midi, distribution des prix. En parallèle au concours, de nombreuses animations seront proposées sur le champ de foire : concours bovins et ovins, dégustation de grillades de charolais, présentation de chevaux et poneys, point d'information sur les pratiques d'élevage et d'alimentation, exposition de matériels, présentation d'une vitrine avicole, brocante, vide-grenier et nombreux stands... Pour les renseignements, le règlement du concours, les inscriptions (9 euros par bovin et 3 euros par ovin), contacts à la Sicagemac au 03 86 20 00 37 ou auprès du président du Comité des foires de Corbigny, Pascal Loisy, au 03 86 20 07 32 ou au 06 66 97 52 42.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▸ Formation

02 et 27/09 - «Tuteurs-maîtres d'apprentissage» à Nevers

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une session de formation de deux jours, les 2 et 27 septembre prochains (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30), dans ses locaux de Nevers, à destination des *«tuteurs-maîtres d'apprentissage»*. Le 2 septembre sera orienté sur *«sécuriser son exploitation»* avec l'intervention de Pierre Marie, tandis que le 27 septembre privilégiera le thème «transmettre et évaluer» avec l'intervention de Pascale Pot puis du service juridique de la FDSEA58. Contact : Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 26.

06/09 «Manipuler ses ovins» à Crux-la-Ville

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une session de formation sur le thème *«manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage»* pour tous les éleveurs ovins qui souhaitent progresser dans les domaines techniques et réglementaires. La session aura lieu mardi 6 septembre de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, sur l'exploitation de Patrice Guyard à Crux-la-Ville. Programme : réalisation de l'auto-diagnostic de son exploitation, appropriation du guide des bonnes pratiques ovines, informations techniques dans les domaines des bonnes pratiques sanitaires, bâtiment, alimentation, identification, pour se sécuriser dans ses pratiques, manipulation et contention des ovins (apprentissage des différentes techniques pour mieux intervenir dans le domaine sanitaire, le parage, l'agnelage et l'identification, les équipements pour préserver la santé...). Contact : Julie Lagord, responsable du stage, au 03 86 93 40 08.

15 septembre et 10 octobre

Formation *«dresser son chien de troupeau»* à Préporché

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une session de formation de deux jours, à Préporché, sur le thème *«dresser son chien de troupeau - perfectionnement»* les 15 septembre et 10 octobre prochains. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 26.

19 septembre et 11 octobre

Formation *«dresser son chien de troupeau»* à Varennes-Vauzelles

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une session de formation de deux jours, à Varennes-Vauzelles, sur le thème *«dresser son chien de troupeau - perfectionnement»* les 19 septembre et 11 octobre prochains. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 26.

Une journée organisée par la DDT au lycée de Challuy

Des contrôles pédagogiques proposés par l'administration

Mercredi 22 juin, la DDT de la Nièvre a organisé une journée de contrôles pédagogiques dans le secteur agricole, sur l'exploitation du lycée de Challuy, où ont pris part une quarantaine d'agriculteurs nivernais.



Une quarantaine d'agriculteurs nivernais ont participé à cette journée de contrôles pédagogiques organisée par la DDT58 sur l'exploitation du lycée agricole de Challuy.

L'opération de communication aurait dû avoir lieu à l'automne dernier mais le contexte économique et sanitaire et l'arrivée d'un nouveau directeur à Challuy ont repoussé l'initiative de quelques mois. Cette fois-ci, l'administration a donc envoyé des invitations par mail à tous les agriculteurs du département, pour venir mercredi 22 juin à Challuy écouter et voir les responsables de la DDT leur expliquer les modalités, les critères, le déroulement et les objectifs de ces fameux contrôles que tant d'agriculteurs redoutent et -régulièrement- contestent sur leurs exploitations. Pour autant, en matière de financements publics, la France est pressée par l'Union européenne de réaliser ces procédures d'évaluation, et parfois de cœrcition, auprès d'un public spécialisé qu'elle voudrait convaincre de leur utilité. La semaine dernière, donc, Mireille Higinnen, la sous-préfète de Château-Chinon référente du dossier élevage dans la Nièvre, Estelle Rondreux, DDT adjointe et Joël Plu, le chef du Service économie agricole de la DDT 58 ainsi que les agents de l'administration ont donc voulu montrer un profil à la fois dépassionné et pédagogique. *«Cette journée de démonstrations a pour but d'expliquer et de préparer les agriculteurs à ces contrôles»* expliquait l'invitation de la préfecture deux jours avant. Une action qui était suivie par le service communication du ministère de l'agriculture puisque sa chef de service ainsi qu'un photographe et un caméraman réalisaient un reportage et des prises d'images pour pouvoir sensibiliser à l'exemple nivernais les exploitants de toute la France.

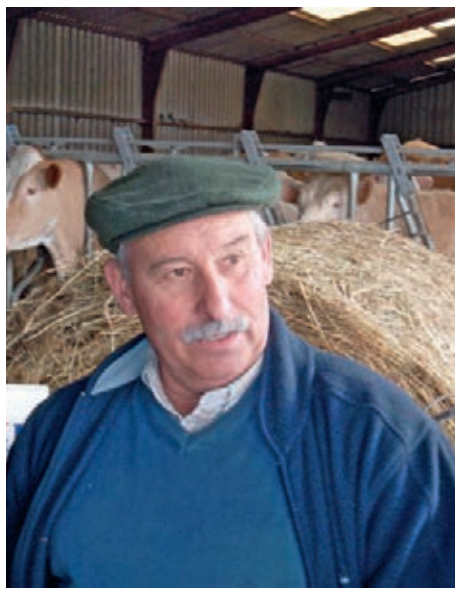
Trois ateliers

D'abord réunis autour des officiels dans la stabulation de l'exploitation du lycée, les participants ont entendu des explications pratiques, de la part de la sous-préfète et du chef du service de la DDT. *«Comment ça se déroule, auprès des animaux, sur les parcelles agricoles, et sur les documents»* a introduit Joël Plu. Durant une demi-heure, l'administration a dévoilé son travail en matière de coordination et de suivi, les modalités des sélections des fermes à contrôler (3 types, du tirage au sort à la sélection orientée en passant par l'analyse de risques). Avant que le groupe des invités ne se disperse en trois ateliers d'une heure et demi chacun (les services vétérinaires sur l'aspect sanitaire avec la DDCSPP, le volet identification/notification avec l'ASP et l'aspect contrôles surfaces/environnement/phytos avec la DRAAF) puis en des visites au cheptel et aux documents de l'exploitation, Mireille Higinnen a justifié l'action de l'administration : *«À tous les stades de nos carrières, nous sommes tous contrôlés mais cela permet aussi d'être plus performants et de se tenir dans les normes. Je vois un Monsieur réagir mais nous n'avons rien à cacher : nous oeuvrons tous pour la qualité de la viande et de l'environnement... Nous sommes tous dans le même bâteau et pour la France, les contrôles permettent de justifier de sa capacité de vente et d'export, même si ça ne fait pas toujours plaisir»* a-t-elle lancé. Les organisations syndicales professionnelles s'étaient engagées à ne pas perturber la journée technique par d'intempestives revendications mais un agriculteur a cependant évoqué le projet de Charte des contrôles, sur laquelle celles-ci et l'administration s'étaient accordées. La sous-préfète a indiqué que la charte pourrait être signée avant la fin de l'année, que les remarques des représentants professionnels avaient été entendues *«même si certaines ne sont pas prises en compte parce qu'elles vont contre le cadre règlementaire européen»* mais, selon Estelle Rondreux, *«s'ils restent des points sur lesquels il faut encore travailler»* dans l'ultime phase de finalisation et de signature, *«le document qui est prêt doit encore suffisamment emporter les convictions (ndlr : des organisations) pour être signé»*. **E.C.**



Des ateliers d'une heure et demi ont permis de comprendre quels sont les critères et les modalités pratiques de ces contrôles réalisés dans les exploitations.

Point de vue



Deux ans de misère pour les éleveurs, c'est trop, l'été s'annonce électrique !

Quelle profession est capable de subir un tel effondrement de revenus ?
Pourquoi certains ont-ils intérêts de ruiner les travailleurs paysans de cette sorte ?
Les premiers responsables politiques, centrales d'achats et Jean Paul Bigard, l'embargo russe, des charges moins élevées dans les autres pays d'Europe, les normes françaises décidées par les bureaux parisiens, et bien sûr la PAC 2015 qui ne sera peut-être jamais bouclée, ajouté à tout ça, des dirigeants de magasin Leclerc qui se prennent pour des juges, traitent les éleveurs de voyous et refusent d'acheter des animaux aux éleveurs qui acceptent des responsabilités professionnelles ?
Face à tout ce mélange bordélique, depuis la manif de Paris, les paysans ont baissé les bras, ou nous pisse dessus, tout le monde ronchonne et chacun travaille encore plus longtemps et plus vite pour honorer ses charges.
Alors j'appelle les paysans de mon département à dire stop, on est au bout de tout, je dis aux politiques qu'à force de faire remonter nos revendications, on est descendu dans un gouffre, le moment des rencontres est fini, mesdames et messieurs les politiques, frondeurs ou pas, dégagez, démissionnez, vous êtes incapables de tenir un seul de vos engagements.
Je félicite le nouveau président des JA pour ses prises de positions sur l'installation et les prix à payer aux producteurs, pourquoi les produits vendus dans le commerce, seul le prix de vente est affiché ? Pourquoi le prix payé aux producteurs ne figure pas sur la même étiquette, ce serait la traçabilité des prix ?
Il y a du travail sur la planche et malgré l'investissement intense de certains responsables que je salue, j'ai l'impression de plus reculer que d'avancer ?
Je souhaite que ces quelques lignes réveillent les Nivernais, redonnent un peu d'envie à ceux qui ont le moral dans les chaussettes et tous ensemble, tous debout, tous solidaires, entrons dans l'action.

Pierre Bobin

CapriNièvre

Des interrogations planent encore sur la structure

CapriNièvre, dont le cœur de métier demeure le suivi de production des brebis, traverse depuis plusieurs années des difficultés structurelles et financières. Lundi 4 juillet, Marion Passard et Christian Etienne, la présidente et le directeur ont de nouveau tiré le signal. Tout n'est pourtant pas négatif...

Dans son rapport moral, Marion Passard décrit, sans fard et en toute lucidité, les difficultés de CarpiNièvre. *«2015 a été pour nous une année charnière, après les nombreuses difficultés que nous avons dû traverser en 2014... Nous restons fragiles : aucune solution n'a été trouvée pour régler notre trésorerie... Pour être compétitifs, il nous faut réagir, investir dans des outils performants, des équipements de qualité... L'assemblée générale de 2015 est symptomatique : 6 adhérents présents (sur les 20 au total), peu de participation au conseil d'administration qui se limite au bureau, un programme de formation intéressant que nous sommes obligés d'annuler faute de participants ; l'action «coût de production» pour identifier les marges de progrès sur nos exploitations et améliorer nos revenus qui ne suscite que peu d'intérêt sans le forcing du conseiller pour réaliser quelques audits... Une participation faible des chevriers au concours régional des fromages fermiers et je ne parle pas de Fromagora»*. Sans parler des difficultés chroniques pour obtenir les subventions publiques, dont parfois CapriNièvre ne reçoit l'aval que fin décembre (et les fonds que l'année d'après)... Bref, tout ne va pas bien à CapriNièvre et ce n'est pas un phénomène nouveau mais, au contraire, malgré tout, la présidente entrevoit quelques lueurs d'espoir : *«la formation que certains d'entre nous avons accepté de faire nous a permis de trouver de l'énergie, pour ne pas perdre ce que les anciens avaient construit. Nous avons commencé à prendre le virage»* a-t-elle indiqué, lundi dernier, en préambule aux travaux de l'assemblée générale, qui s'est tenue dans une salle du rez-de-chaussée de la Chambre d'agriculture à Nevers.


Réussir

20€ par chèvre et par an, c'est le prix à payer pour un accompagnement de qualité

Des raisons d'espérer...

Bien sûr, il y a les freins et les difficultés, que Christian Etienne a ensuite détaillées. Le conseiller, pilier infatigable de CapriNièvre, a lui-même connu une année difficile, des ennuis de santé l'ayant éloigné de la structure pendant plusieurs semaines jusqu'à début 2016. Même s'il ne peut plus assumer *«50 à 60 heures de travail par semaine»*, son enthousiasme et son dynamisme sauvent encore la pérennité de l'association des chevriers nivernais. Le cœur du métier demeure le suivi de production et 10 élevages caprins (plus un bovin) lui confient cette mission. C'est huit de plus que l'opérateur officiel, présent dans l'Yonne et la Nièvre et laisse espérer de nouveaux développements. Un récent échange du conseiller avec le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne permet d'espérer une co-construction de relations nouvelles... En attendant, la facturation des prestations se chiffre à 20 000 euros, *«ce qui est nécessaire à notre équilibre global»* a indiqué Christian Etienne. S'il entend régulièrement que 20 euros par chèvre et par an, c'est parfois beaucoup pour des exploitants(e)s qui tirent la langue, pour autant, l'animateur rétorque que *«si le revenu des exploitations n'est pas toujours à la hauteur des attentes, c'est que la production de lait n'est pas toujours là !»* A 11 euros la tonne de lait, le contrôle de performance est payé à 60% par la laiterie, retient-il. C'est dans les résultats technico-économiques des cheptels qu'il faut trouver des marges : 839 kg de lait par chèvre en moyenne dans la Nièvre en 2015 (avec un TB de 34,1 g/kg et un TP de 32,5 g/kg) contre 925 kg en moyenne nationale (avec un TB de 36,7 et un TP de 32,7) ! Et cela pour 112 chèvres présentes dans la ferme nivernaise contre une moyenne française de 171... Pour autant, les efforts portent leurs fruits puisque Christian Etienne a contrôlé 1121 animaux en 2015 contre 967 en 2014.

E.C.

Economie

Une cellule de développement dans la Nièvre

En septembre, la Nièvre et ses territoires disposeront d'une cellule de développement économique, pour *«la détection, la qualification et l'accompagnement des PME dans la réalisation de projets ayant un réel potentiel de création d'emplois»*. L'annonce a été faite vendredi 1er juillet par les différents partenaires. La cellule de deux salariés (en cours de recrutement) sera placée sous l'autorité de de la Société d'économie mixte (SEM) Nièvre aménagement, qui devrait se voir accoler le terme développement dans son intitulé. Depuis la réforme territoriale, les missions de développement économique relèvent des compétences des conseils régionaux et plus des conseils départementaux. Celui de la Nièvre avait anticipé cette évolution en fermant la structure Nièvre développement mais les demandes des acteurs politiques et professionnels des territoires nivernais ont afflué pour que le Département essaie, légalement, de trouver un levier dans ce domaine sur les futures piolitiques régionales. Que la Nièvre ne soit pas oubliée ! Ce sont donc ainsi le Conseil départemental, Nevers agglomération, l'Adeb Cosne qui ont réuni leurs efforts pour



mettre en œuvre ce nouvel outil, *«au service des communautés de communes de la Nièvre»*, dans le cadre de Nièvre aménagement présidée par Michel Mulot. Vendredi dernier, Patrice Joly, pour le Conseil départemental, Denis Thuriot, pour Nièvre agglomération, le directeur de la Chambre de commerce et d'industrie, Thierry Doubre, le président de la Fédération française du bâtiment dans la Nièvre, Jean-Luc Bourgeot, président de la CGPME, mais aussi le sénateur Gaëtan Gorce, pour le Pays Bourgogne nivernaise, le député Christian Paul, pour le Pays Nivernais Morvan et Jean-Noël Lebras, piur le Pays Nevers sud Nivernais, ont-ils insisté pour faire de cette cellule un moyen ambitieux de prospective économique dans les communes. Même s'il reste des points à affiner, comme par exemple sur l'équilibre entre les objectifs *«alimentaires»* à court terme des entreprises déjà implantées et ceux *«d'une stratégie économique de long terme»*, selon Gaëtan Gorce. Des objectifs seront chiffrés et régulièrement évalués. Pour autant, s'agissant de perspectives économiques dans la Nièvre, est-il permis de regretter que les secteurs de l'agriculture ou de l'artisanat, ou leurs représentants professionnels, n'aient pas été impliqués dans la démarche prospective. *«L'inter-consulaire est assuré par la Chambre de commerce et d'industrie et l'agriculture fait l'objet d'autres programmes»* a simplement justifié Patrice Joly.

Compte pénibilité Du nouveau depuis le 1er juillet

Les 6 derniers facteurs de pénibilité entrent en vigueur au 1er juillet.

Malgré la demande de la FNSEA d'un moratoire sur leur mise en place, les 6 derniers facteurs de pénibilité devront être évalués à compter du 1er juillet. Alors que les 4 premiers facteurs de pénibilité, applicables depuis janvier 2015, ne concernaient que faiblement le secteur agricole, certains de ces 6 nouveaux facteurs peuvent impacter les activités agricoles.

Ces facteurs sont les suivants: manutentions manuelles de charges, postures pénibles, vibrations mécaniques, agents chimiques dangereux, températures extrêmes, bruits.

Ces facteurs font l'objet d'une définition précisant plusieurs situations de travail se répétant au delà d'un seuil de durée déterminé pour chaque situation. Si vous souhaitez obtenir plus de précisions sur ce dispositif, vous pouvez contacter le service emploi de la FDSEA de la Nièvre au 03 86 93 40 92.

Les salariés concernés par le compte de prévention de la pénibilité sont, notamment, les salariés des employeurs de droit privé, dès lors que la durée de leur contrat est supérieure à 1 mois et les salariés titulaires embauchés comme apprenti ou titulaires d'un contrat de professionnalisation.

Certains salariés sont exclus du dispositif, c'est notamment le cas des travailleurs bénéficiant d'un contrat de travail d'une durée inférieure à 1 mois. L'exposition des salariés à un ou plusieurs de ces facteurs devra être réalisée par l'employeur, à la CNAV, par l'intermédiaire de son logiciel de paie via la DADS ou la DSN.

CV Service emploi **FDSEA 58**

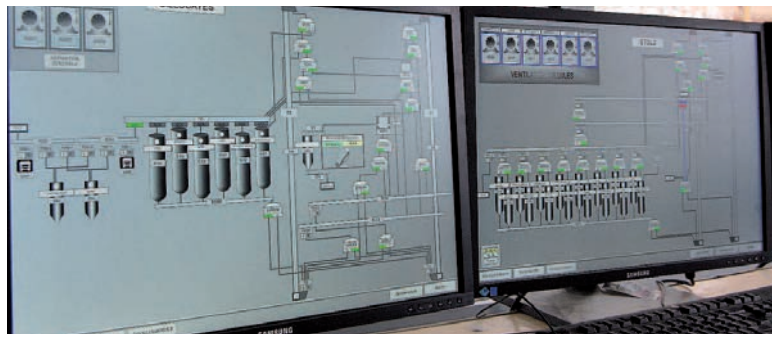
ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Cerepy

Un site tout neuf à Flogny la chapelle

Le complexe céréalier de Flogny la Chapelle vient d'être inauguré, après 2 ans de travaux de réhabilitation, dotant la coopérative d'un outil moderne et performant.


Seul élu présent à l'inauguration : le maire de la commune, Jean-Paul Bouvet


Une réception entièrement automatisée

« *Enfin ! C'est le mot qui me vient à l'esprit aujourd'hui…* » A l'heure du couper de ruban traditionnel, Germain Bour, directeur de la coopérative Cerepy, a rappelé que la persévérance finit toujours par l'emporter : «*décidés par le Conseil d'administration en janvier 2011, les travaux de réhabilitation et d'agrandissement du site de Flogny ont débuté en octobre 2014, après moult péripéties et un pan administratif qui aura pris beaucoup de temps*». Une rénovation attendue, car la vétusté des installations existantes, que ce soit pour le stockage d'engrais ou de produits phytosanitaires ne répondait plus aux normes de sécurité et de bonnes conditions de travail, faisant même peser un risque pour la pérennité du site. Entrainant par ailleurs des coûts logistiques supplémentaires, avec une capacité de stockage grain à saturation et l'obligation de dégagement vers le silo de Brienon. La modernisation du site, outre le fait de répondre aux normes réglementaires actuelles, va permettre aussi, explique Germain Bour, «*d'ancrer la coopérative dans l'avenir et d'asseoir également notre stratégie de différenciation et d'optimisation du revenu de nos adhérents*».

Une capacité de stockage de 21 000 tonnes

Avec 8 cellules supplémentaires de 1 000 tonnes, 3 fosses de réception et une nouvelle tour de travail du grain performante, la capacité totale de stockage du grain est aujourd'hui passée de 13 000 à 21 000 tonnes. Par ailleurs, le site de Flogny la Chapelle dispose désormais d'un magasin d'engrais vrac d'une capacité totale de 2 000 tonnes, d'un magasin d'aliments vrac d'une capacité de 400 tonnes, d'un stockage phytos pouvant accueillir 80 palettes, d'un stockage produits conditionnés de 300 palettes et de 300 tonnes pour les produits en big bag. L'autre particularité du complexe céréalier rénové, étant de disposer de 40 cellules de stockage, dont 22 de 300 tonnes, 5 boisseaux d'expédition et 8 cellules de chargement direct camion. Le site de Flogny sera avant tout dédié à la valorisation des productions à valeur ajoutée de la coopérative : blés destinés à la meunerie, allotement des variétés pures, orges pour brasserie, ainsi qu'au travail spécifique de produits haut de gamme, comme l'avoine nue, le pois chiche et le sarrasin. Un chantier qui aura nécessité au total 8 millions € d'investissement et qui permet à Cerepy de se doter d'un outil particulièrement stratégique et performant pour ses filières qualitatives et rémunératrices. S'inscrivant ainsi, souligne Laurent Poncet, président de la coopérative, «*dans la modernité, le dynamisme et l'innovation au service de ses adhérents et de l'économie locale et qui, je n'en doute pas, prendra toute sa place à l'avenir dans la nouvelle structure qui pourrait naître du rapprochement envisagé entre les coopératives Cerepy et Capserval*».


Un investissement global de 8 millions €

Dominique Bernerd

Quelques chiffres

Implantée sur le département de l'Yonne, la coopérative agricole Cerepy, dispose de 9 implantations innovantes en Bourgogne, sur les communes de Brienon sur Armançon, Saint-Julien-du-Sault, Ligny le Chatel, Flogny la Chapelle, Senan, Sepeaux, Saint-Loup, Chassy et Joigny. Avec 42 salariés, la coopérative accompagne au quotidien 350 agriculteurs coopérateurs actifs et réalise un chiffre d'affaires de 50 millions€. Ses activités principales sont la collecte de grains (165 000 tonnes collectées en 2014/2015), l'approvisionnement (16 millions € en 2014/2015), la production de semences (2 millions €) et le conseil aux agriculteurs. Cerepy est membre de l'Union d'approvisionnement Area et de l'union de commercialisation Cerevia.

UPVY

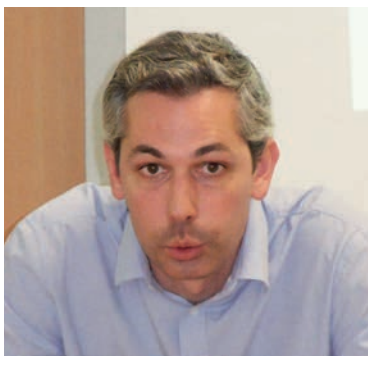
Une assemblée sous le signe de l'inquiétude

Paiement redistributif, accès au deuxième pilier, contraintes réglementaires sur fond de difficultés conjoncturelles... L'assemblée générale de l'UPVY a fait le tour de l'ensemble des sujets.

Au 1er août prochain, la France devra comme les autres États membres, donner sa position sur l'évolution du paiement redistributif. Il est prévu normalement que celui-ci évolue jusqu'à 20% à l'horizon 2020. Cette décision serait catastrophique pour les exploitants des zones intermédiaires. Dans ce cas, le Droit à Paiement de Base (DPB) descendrait en dessous de la barre des 200 euros. L'UPVY et la FDSEA ont fait la demande pour que le prélèvement n'aille pas au-delà de 10%. D'autant plus que l'accès au deuxième pilier pour les producteurs de grandes cultures est limité. Eric Sottiaux qui a déjà réalisé des mesures du 2ème pilier est scandalisé. «*Les Mesures Agro-environnementales Climatiques (Maec) sont devenues inaccessibles. Les Indices de Fréquence de Traitement (IFT) intègrent à présent les traitements de semences. Si on les supprime, il faut augmenter le nombre de passages et il devient quasiment impossible d'atteindre les objectifs demandés*». À cette situation compliquée, se rajoute également les attaques continuelles sur les produits phytosanitaires. Comme par exemple, la posture choisie par le gouvernement qui préfère suivre les positions dogmatiques de quelques Organisations Non Gouvernementales (ONG) plutôt que les résultats d'études scientifiques. Thibault Lederman, animateur relation terrain FOP/Orama, est intervenu lors de cette assemblée générale et a été relai de cette situation. Orama au travers de l'AGPB et de la Fop, a travaillé sur différentes études qui mettent en avant les caractéristiques et les besoins des zones intermédiaires. En premier lieu, que le colza est une culture à part entière de ces zones et qu'il reste compétitif face aux céréales. Ensuite que ces régions ont subi ces dernières années plusieurs aléas économiques et climatiques qui ont aggravés la situation des producteurs spécialisés grandes cultures. Ces études et les demandes d'Orama ont été transmises au gouvernement (accessibilité au plan d'aide, travail sur le paiement redistributif, améliorer l'accès au deuxième pilier, desserrer l'étau réglementaire).

Les parlementaires alertés

En parallèle et au niveau départemental, l'UPVY a alerté les parlementaires en leur signalant que 63% des exploitants spécialisés grandes cultures icaunais, pouvaient entrer dans le plan d'aide et étaient en grandes difficultés. L'UPVY et les organismes stockeurs adhérant se sont également engagés auprès de la Chambre d'agriculture dans la cellule Reagir, afin d'épauler au mieux les exploitants. Gilles Robillard, administrateur, confirme « les *agriculteurs sont résignés et réfléchissent avant tout à savoir comment ils vont tenir et rester. Il faut réfléchir à recréer du lien en utilisant les différents réseaux déjà existant : organismes stockeurs, FDSEA… Il est nécessaire que la solidarité s'instaure de nouveau et qu'une nouvelle vision se mette en place pour faire redémarrer les agriculteurs* ». Dans cette optique, l'UPVY a décidé en 2016 de s'associer à la Côte d'Or autour du projet Blé Objectif Protéine (Bop). Il s'agit d'un travail réalisé en commun entre les organismes stockeurs, la Chambre d'agriculture et Arvalis. Il permet de synthétiser les données de chacun afin mutualiser le conseil sur un bulletin d'information unique pour optimiser la fertilisation et obtenir le meilleur taux de protéine dans les blés. « Le *repli sur soi n'est pas une solution, il faut continuer à travailler en commun afin de soutenir les producteurs et le BOP en est un des exemples*» précise Arnaud Rondeau président de l'UPVY.


Thibault Lederman, animateur relation terrain FOP/Orama, était l'invité de cette Assemblée générale 2016.

Sandrine Vatinelle
Animatrice UPVY

Viticulture

Un coup de filet prometteur



Un système de protection qui a depuis longtemps fait ses preuves en Argentine et plus près de nous, en Italie, en Suisse ou en Allemagne

Verra-t-on demain les vignes du chablisien protégées par des filets anti grêle ? Une présentation en a été faite à Préhy, par un viticulteur du Gers, adepte du système depuis plus de 5 ans



Viticultrice à Chablis et farouche partisante du système, Lynn Marchive, (à gauche sur la photo), est à l'initiative de cette réunion de présentation

Si les coteaux du chablisien et de l'auxerrois avaient été équipés de filets anti-grêle, le scénario catastrophe qu'ont connu les viticulteurs icaunais aurait-il été le même ? Le sujet est mobilisateur et a réuni une cinquantaine de professionnels de la vigne, à Préhy, pour une présentation du dispositif, sous l'égide de Lynn Marchive, viticultrice à Chablis et organisatrice de la réunion.

Installé en IGP Côtes de Gascogne et Armagnac dans le Gers, Julien Chevallier a équipé depuis cinq ans les 30 ha de sa propriété, de filets de protection après avoir été touché par la grêle plusieurs années de suite : *«certaines années même, deux fois de suite ! Soit on décidait de s'équiper, soit on arrêtait la production»*. N'hésitant pas dans un premier temps, à se rendre jusqu'en Argentine, depuis longtemps adepte du système, pour en étudier l'application sur le terrain. Revenu conquis semble t-il, puisqu'après un premier essai sur 10 ha la première année, toutes ses vignes sont aujourd'hui protégées de la sorte.

Une maturité du raisin équivalente

Le système utilise un filet indémaillable et imputrescible, tricoté en fil spécial «*protection vigne*» et stabilisé aux UV, de couleur verte ou cristal. Le filet vert, outre l'avantage de se fondre dans le paysage, assurant un ombrage efficace contre la grillure de la vigne. Installé en sortie d'hiver une fois la vigne taillée, on le positionne en juin, pour une mise en place jusqu'aux vendanges. Un fil intégré à intervalles réguliers, permet une bonne mise en tension du filet en hauteur, de sorte que les grêlons puissent rebondir dessus sans abimer les raisins ou la végétation. Le système permettant à la vigne de grimper facilement et d'être palissée par le filet, pour ressortir en position supérieure. Des écarteurs positionnés en position basse évitent le confinement des feuilles et des grappes. Si l'installation de filets permet également de s'affranchir de l'opération de relevage, le temps de travail économisé est toutefois réinvesti dans les opérations de baissage en avril, pour l'installer en position de protection et lorsqu'on le replace en position haute, que ce soit pour des travaux au vert ou pour les vendanges. Le viticulteur gascon a fait ses comptes : «*au final, on parvient même à économiser du temps. Quant à la maturité du raisin, pas de différence significative et on assure les vendanges en même temps que les collègues. Pas de sur-acidité constatée non plus, ni de manque de sucre…*»

Des filets testés à Pommard et Volnay

Seule ombre au système, son coût : commercialisé aujourd'hui à 3,35 € du mètre linéaire les deux faces, pour une durée de vie estimée à une quinzaine d'années. À comparer toutefois avec la garantie de se constituer une protection physique efficace contre la grêle, mais aussi d'assurer de façon concrète et pérenne son marché de mise en bouteilles et conserver sa clientèle. Le filet est testé depuis trois ans en Bourgogne, sur une trentaine de parcelles, à Volnay et Pommard notamment et des essais comparatifs sont menés. Une demande est en cours auprès de l'INAO, via la Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne (CAVB), pour en autoriser l'expérimentation dans l'Yonne. Lynn Marchive, initiatrice de cette réunion de présentation à Préhy, est d'ores et déjà conquise : *«il est devenu indispensable de protéger notre vignoble pour les années à venir, face à une météo aujourd'hui complètement folle, qui ne nous fait pas de cadeau. Pour ceux qui n'avaient pas vu le vignoble dévasté, regardez cette parcelle, c'est devenu un cimetière !»* Rappelant aux plus sceptiques certaines avancées techniques devenues aujourd'hui monnaie courante, nées de la passion de quelques pionniers, souvent moqués en leur temps par leurs collègues : *«qu'il s'agisse d'Aymar Boudin avec les fusées anti-grêle fans les années 70, de Jean-Marc Brocard avec la machine à vendanger ou encore plus loin, de mon père, André Tremblay, avec l'installation de radians en parcelles fourchaume dans les années 60…»*

DOMINIQUE BERNERD

Syndical

Un conseil d'administration reflet du contexte agricole

Entre la gestion des difficultés conjoncturelles et structurelles et la nécessité de se projeter pour préparer l'avenir malgré tout, les administrateurs de la FDSEA 89 se sont réunis le 20 juin dernier en conseil.

Plusieurs point ont été discutés lors du conseil d'administration : **Aléas climatiques**, bien sûr, préoccupation généralisée, toutes productions confondues. Les démarches sont en cours avec l'administration pour les commissions d'enquête calamités. La première pour pertes de fond en vigne et arboriculture, a été réalisée mais devra être complétée en arboriculture par une visite au printemps prochain. La commission pour excès d'eau en arboriculture, et également perte de fonds sur prairies, est en cours de calage. Beaucoup d'inquiétudes ont également été exprimées pour les grandes cultures, même assurées : les pertes de rendement sont en partie couvertes, mais pas les pertes de qualité…

La problématique des **semis ou re-semis de maïs**, suite à la présence de la mouche du semis, pose également question, dans la mesure ou les stocks de semences adaptées risquent de se faire rares… À cela s'ajoute la pression supplémentaire de la pluviométrie, qui fait que des hectares de maïs ne sont pas encore semés alors que pour être assurés ils devraient l'être depuis le 15 juin. Venant encore ajouter une difficulté pour les éleveurs déjà inquiets pour les stocks de fourrage cet été. Une bourse de fourrage a été mise en place à la FDSEA.

Faites remonter vos besoins et vos disponibilités à Marianne Ranque(03 86 49 48 24)

Pac : outre les difficultés liées aux aléas climatiques, aux retards des paiements des campagnes échues, sur lesquelles plusieurs demandes ont été faites au DDT lors de sa venue au bureau de la FDSEA le 13 juin et relayées par l'échelon national auprès du ministère de l'Agriculture, l'architecture de la PAC a fait l'objet de prises de position récentes. En effet la commission grandes cultures de la FRSEA BFC a mis en exergue le faible niveau des aides perçues par les céréaliers de la région. En conséquence le Bureau de la FRSEA BFC a pris position pour une pause indispensable à 10% du prélèvement, pour abonder la surdotation des 52 premiers hectares. D'autres régions souhaiteraient au contraire accélérer les choses. Mais la position de la FNSEA ne change pas : une pause à 10% et une analyse des conséquences.

Abordées lors du dernier conseil fédéral FNSEA, les discussions sur la prochaine Pac 2020 débutent au niveau national. Gérer les conséquences de la mise en route calamiteuse de la dernière mouture tout en réfléchissant à l'architecture de la PAC d'après, la tâche syndicale est bien compliquée sur le sujet... Jean-Luc Gennerat président de la section grandes cultures, insiste pour que la notion de Zones intermédiaires soit défendue : *«des gens à protéger, des territoires à protéger»*, il y a une évidence sur le terrain, que l'administration semble ne pas voir !

Malgré les difficultés nombreuses du moment, les adhérents de la FDSEA se sont prêtés à l'exercice qui leur était proposé lors de l'AG le 3 juin à Domats : réfléchir en sous-groupes sur 10 sujets choisis par le conseil et identifier les principaux objectifs et moyens à avoir. Ces *«ateliers»* ont fait l'objet d'une restitution succincte *«à chaud»* lors de l'AG, qui a été plus détaillée lors du conseil. Beaucoup d'idées ont été partagées et identifiées. Autant de matière pour construire une feuille de route pour l'équipe qui va se mettre en place lors du renouvellement syndical l'hiver et le printemps prochains.

Enfin, dernier point abordé, la prise de fonction du nouveau directeur de la FDSEA 89, Loïc Leroux qui a bénéficié d'un temps de tuilage de quelques jours avec Clarisse Bachelay. Le nouveau directeur a pris ses fonctions le 27 juin.

CLARISSE BACHELAY FDSEA 89



▶Agenda

09/07 Journée gallo-romaine à Escolives

Journée gallo-romaine à Escolives Sainte Camille, samedi 9 juillet/ Au programme : démonstrations de manœuvres de légionnaires, explications sur l'armement, formation de combat. Duel de légionnaires (45 mn par prestation). Stands découverte de l'époque gallo-romaine (vêtements, écriture, jeux). Visite guidée du site gallo-romain d'Escolives tout au long de la journée. Buvette romaine et apéritifs sur place, à partir des recettes du chef Apicius. Visite nocturne du site. Tarifs de 3 à 9 €

09/07 Gurgy Garçon la note Les Venturas

Concert ultra dynamique avec jeu de scène survitaminé (surf rock). Restaurant La Rivière, de 21 heures à 23h30, gratuit.

10/07 Marché paysan bio à Saints en Puisaye

Journée festive, dimanche 10 juillet à partir de 9 h, à Saints en Puisaye, associant marché et repas champêtre de produits bio locaux, animations, expositions et conférence. De 10 h à 12h, balade sur le thème des insectes ; 10 h 30 et 14 h 30, ateliers de fabrication de nichoirs à insectes ; 11 h 30, apéro en chansons ; 12h, repas champêtre ; 15 h, conférence «les insectes, amis du jardinier et de l'agriculteur»16 h 30, goûter bio offert aux enfants. Renseignements au 03 86 72 92 20 et sur http://marchepaysanbiosaints.blogspot.fr

10/07 Foire aux ânes

21e Foire aux ânes à Ragny (Savigny en Terre Plaine), dimanche 10 juillet. Au programme : vide grenier, danse country. Entrée gratuite

10/07 Fontaines L'Atelier

Nouvelle salle de spectacle au cœur de la Puisaye, sur le D955 entre Toucy et Saint Sauveur, donne une place primordiale à la poésie et à la littérature.
Au temps de Colette (portraits de ses contemporains par Colette) : dimanche 10 à 16h et lundi 11 à 18 heures
Soliloque d'une déclassée (d'après un texte de Jehan rictus en 1894, criant la détresse des gens de la rue. D'une grande modernité) : mardi 12 à 18 heures
De cendre à flamme (textes de 4 auteurs icaunais ou ayant vécu dans l'Yonne édité par La Renarde rouge, avec pour point commun l'Amour) : mercredi 13 et jeudi 14 à 18 heures
Tarif : 10 euros

FDSEA 89

Une page se tourne

Après plus de dix ans passés à manager l'équipe de salariés, Clarisse Bachelay quittera son poste de directrice de la FDSEA de l'Yonne le 13 juillet prochain.



«À l'heure des cadeaux…»

Clarisse Bachelay le reconnaît bien volontiers : *«il fallait nécessairement un petit grain de folie à ceux qui ont embauché à ce poste de direction, la grande débutante que j'étais alors !»* Après une formation de juriste en droit de la vigne et du vin, cette native de Normandie est arrivée dans l'Yonne en octobre 2005, pour un premier emploi salarié à multiples facettes : manager l'équipe, contribuer à défendre les intérêts des agriculteurs et viticulteurs du département, conseiller les responsables élus et les adhérents, aider les agriculteurs à mieux comprendre les règles qui s'appliquent à eux dans le cadre de leur activité… *«Mais pas seulement !»* précise t-elle d'un sourire.
Il lui a aussi fallu apprendre au détour des bureaux, à ne pas sursauter aux éternuements cataclysmiques de la *«guenille»*, dite aussi la *«grenouille»* (la collaboratrice concernée se reconnaîtra !), à tenter de gérer le stress d'une autre, de rire aux blagues parfois douteuses d'une troisième ou encore, de supporter le relâchement du journaliste à l'heure du bouclage, parti *«faire le pitre»* (sic !) dans les couloirs…! Sans pour autant, explique t-elle, *«que ce soit le cirque à la fédé ! C'était simplement une ambiance qui me correspondait bien»*.
Clarisse Bachelay aura travaillé au final plus de sept ans aux côtés du président actuel de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier, pour le plus grand plaisir de celui-ci : *«rapidement, le binôme que nous avons formé à partir du 23 avril 2007 a bien fonctionné. Ecoute, confiance, transparence, loyauté, ont été le carburant qui a alimenté notre moteur, qui n'a connu aucun raté»*. Confiant même en forme d'aveux : *«grâce à toi, j'ai appris la patience !»* Autant de louanges partagés par nombre d'administrateurs et adhérents, venus saluer à l'issue de ce conseil de juin, celle aujourd'hui sur le départ, et la remercier pour le travail accompli. Et c'est autour d'un verre bien sur, comme le veut la tradition et après les cadeaux de rigueur, que tous ont trinqué à son avenir professionnel et lui souhaiter bon vent !
Nul besoin pour cela d'un fort coup de noroit, puisque c'est dans l'immeuble voisin de celui de la FDSEA de l'Yonne, que Clarisse occupera à partir du 18 juillet prochain un poste directorial au sein du CERFrance Yonne. Loïc Leroux, son successeur, arrive du Cher et a pris ses fonctions le 27 juin dernier.

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA 89

Préparez-vous à être prêts !


Cette formation sur 2 jours, avait pour objectif de sensibiliser les participants aux gestes de premier secours

Apprendre les gestes de premiers secours peut parfois aider à sauver une vie. La formation organisée sous l'égide de la FDSEA de l'Yonne, a réuni une quinzaine d'adhérents et salariés.

Un accident, un malaise cardiaque, un enfant qui s'étouffe et nous nous trouvons dans la panique, à ne pas savoir comment réagir. Hors, les premières minutes, les premiers gestes effectués peuvent sauver une vie.
15 stagiaires ont décidé de se lancer et d'apprendre les gestes de premiers secours lors de deux journées organisées par la FDSEA de l'Yonne, en partenariat avec la croix rouge et les pompiers.
Indépendamment des instructeurs, l'apprentissage a été réalisé dans la bonne humeur et la convivialité malgré un programme très dense et illustré de nombreux cas pratiques.
Quelle que soit la situation d'urgence, il importe d'apprécier correctement la situation et de réaliser les gestes de premiers secours de manière appropriée. Ces actions s'organisent principalement en quatre étapes.
Tout d'abord, il s'agit de sécuriser le lieu de l'accident et les personnes impliquées. Principe fondamental et avant toute chose, s'assurer de sa propre sécurité. Comme le précise les instructeurs: si l'on devient victime nous-même, il devient alors difficile d'aider la personne en danger. Une fois cette étape passée, il faut apprécier l'état de la victime et ensuite appeler à l'aide. Au-delà des numéros d'urgence à composer, la rapidité et l'efficacité des secours seront conditionnées aux éléments qui sont fournis lors de cet appel : votre nom, le numéro de téléphone, la nature du problème, la localisation de l'évènement, les risques éventuels et les premières mesures prises. En dernière étape, il faut pratiquer les gestes de premiers secours.
En passant de victime à secouriste et vice versa, l'ensemble des participants ont pu apprendre à se préparer à être prêts. Tout au long des différents cas de figure : saignements abondants, brûlures, chute…wwles agriculteurs et salariés présents ont pu faire le parallèle avec les nombreux risques qu'ils peuvent rencontrer sur une exploitation agricole. Dans certains cas, cela a permis également de corriger certaines idées reçues. Par exemple, il n'est pas nécessaire de réaliser systématiquement des tapes dans le dos dans le cas d'un étouffement. Il faut avant tout vérifier si l'obstruction est totale ou partielle.
Tous se sont pris au jeu au fur et à mesure des cas concrets et espèrent qu'ils n'auront pas à réaliser rapidement les gestes de premiers secours. Mais tous étaient satisfaits de la journée de formation et ont assuré qu'en cas d'accident, ils seraient prêts à réagir !

SANDRINE VATINELLE
ANIMATRICE FDSEA DE L'YONNE

Demandez de l'aide

Les numéros des services d'urgence à connaître :
Le 15 : le Samu, pour tout problème urgent de santé, c'est un secours médicalisé.
Le 18 : les Sapeurs-Pompiers, pour tout problème de secours, notamment accidentel ou incendie.
Le 112 : numéro d'appel unique des urgences sur le territoire européen, recommandé aux étrangers circulant en France et aux Français circulant à l'étranger
Ces services sont interconnectés et gratuits, quels que soient le lieu et le moyen d'appel
Vous pouvez aussi appeler :
Le 17 : la Police ou la Gendarmerie pour tout problème de sécurité ou d'ordre public.
Le 115 : le Samu Social pour toute personne qui présente une détresse sociale comme les personnes sans domicile ou sans abri et exposées aux intempéries
Vous devez pouvoir fournir aux services d'urgence :
- Le numéro du téléphone ou de la borne d'où vous appelez
- Si nécessaire, votre nom
- La nature du problème (maladie ou accident)
- La localisation précise de l'évènement
- Les risques éventuels (incendie, explosion, effondrement…)
Vous devez également répondre aux questions qui vous seront posées par les secours ou par le médecin telles que :
Le nombre de personnes concernées
L'état de chaque victime
Les premières mesures prises

Enseignement-Formation

L'agroéquipement, une filière synonyme d'avenir professionnel

L'agroéquipement est considéré comme un secteur porteur d'insertion professionnelle. C'est ce que confirme une étude réalisée par des étudiants à Agrosup Dijon, mais c'est aussi une filière exigente qui conditionne l'emploi à des niveaux de compétences techniques et de qualités humaines non négociables.



Une table ronde riche d'enseignement, qui a montré qu'il fallait mieux communiquer sur la filière agroéquipement et surtout encourager les jeunes candidats à poursuivre leurs études et à élever leur niveau d'exigence personnelle pour être en phase avec les besoins des employeurs.

On sait que le secteur de l'agroéquipement représente un vivier important d'emplois et donc d'insertion professionnelle, mais le secteur reste mal connu et souffre d'un manque d'information sur ses métiers. Pour pallier ce déficit, la Draaf de Bourgogne Franche-comté et la Chambre régionale d'agriculture BFC, ont présenté une étude réalisée par des étudiants BTS d'AgroSup Dijon, portant sur la réalité de l'insertion professionnelle de la filière de formation agroéquipement. Pionnière en la matière depuis sa création en 1953, la MFR de Liernais accueillait cette présentation. Pôle emploi et la Fédération régionale des MFR partenaires et acteurs essentiels de l'insertion professionnelle et de la formation des jeunes, participaient aussi à cette présentation.

Un accès rapide au 1er emploi

Ce qui ressort de cette étude, forcément parcellaire puisque réalisée avec un échantillon qui reste limité, c'est quand même qu'il faut de façon urgente lutter contre le manque d'information et de communication de la filière agroéquipement, dont les formations, les métiers, les besoins et le potentiel d'emplois sont mal connus. C'est pourtant une filière qui embauche rapidement (temps moyen d'accès au 1er emploi 40 jours, un record...) et largement (70% des jeunes ou moins jeunes formés et qualifiés sont embauchés dès la fin de leur formation).

Maintenant, la table ronde organisée avec des professionnels de la filière, concessionnaires/distributeurs, agriculteur employeur de main d'oeuvre, jeune technicien récemment embauché et représentant professionnel, montre aussi que les emplois proposés dans l'agroéquipement requièrent un certain niveau de compétences et de connaissances. Si les formations Bac pro bénéficient en général d'une bonne insertion dans le monde professionnel, les BPA TCEEA semblent d'un niveau moins bien adapté à la technicité attendue.

Dans ce domaine à haut niveau technologique, les employeurs de main d'oeuvre recherchent des techniciens de plus en plus qualifiés et surtout *«aptes à se former en permanence pour suivre l'évolution rapide des technologies et des matériels»*. Il ne s'agit pas seulement pour les candidats à l'emploi d'avoir une tête bien pleine, il faut aussi qu'elle soit bien faite et plastique pour intégrer rapidement de nouvelles connaissances encore plus pointues. Ce qui ressort aussi, c'est la forte attente d'un niveau BTS et donc la nécessité pour les jeunes en formation de s'inscrire dans une poursuite d'études, leur assurant un avenir tout tracé et un potentiel de carrière satisfaisant sur tous les points (salaire et responsabilités).

Comme le remarque un agriculteur présent, employeur de main d'oeuvre lui aussi, *«les mains dans le cambouis c'est fini, il faut maintenant de solides compétences en informatique et un niveau de spécialisation important en fonction des matériels»*. Du fait de la grande technicité de ces derniers, les techniciens sont aujourd'hui nécessairement spécialisés sur une certain type de matériel. D'où un inévitable décalage entre les attentes et les besoins des employeurs (à tous niveaux) et l'enseignement qui reste forcément plus général. Le fossé peut facilement se combler, car les employeurs développent pour la plupart leur propre parcours de formations complémentaires, encore faut-il là aussi des têtes suffisamment bien faites et des jeunes très motivés pour accepter le challenge. En charge de la formation et de l'enseignement en tant qu'élue de la Chambre d'agriculture, Anne Gonthier a d'ailleurs précisé que les référentiels actuels visaient justement à faire émerger des potentiels importants, comme le sens de l'observation, la capacité d'adaptation, le niveau d'autonomie, la motivation... toutes qualités essentielles pour combler certaines lacunes des formations initiales et continues, trop *«pauvres»* pour pouvoir suivre la course à l'innovation et à la technicité des matériels.

ANNE-MARIE KLEIN

CERD

Un acteur incontournable de la diversification agricole

Le Centre d'études et de ressources sur la diversification (CERD), qui tenait son AG au lycée agricole du Morvan le 21 juin, demeure un acteur incontournable de la diversification agricole en Bourgogne, mais pas que...

Les deux salariées du CERD ont présenté les comptes 2015 de l'association. Avec des difficultés à boucler. Et un budget prévisionnel 2016 qui fait apparaître de nombreux points d'interrogation quant au versement des subventions. Ne serait-ce que de la part du nouveau Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté. La fusion ne va pas de soi dans le secteur agricole et les politiques régionales devront éclaircir aussi, en matière de diversification, quelles sont les orientations.

Jusqu'alors, Bourgogne et Franche-Comté, pour résumer, avaient des dispositifs très différents en la matière. La réflexion est bien avancée puisque Françoise Morizot, qui est mise à disposition par la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, devenue CRABFC, pour diriger la structure, vient de se voir confier le même type de missions, au vu de son expérience et de ses compétences, chez les agriculteurs de Franche-Comté. Un moyen aussi d'assurer un retour financier pour le CERD, que ce soit chez les nouveaux voisins de Bourgogne ou que ce soit un peu partout et de plus en plus, en France, où le CERD, structure sans égale, accomplit des missions ponctuelles pour la promotion et le développement de la diversification.

Cependant, l'association entend rester une entité par et pour ses fondateurs. Le membre de la Chambre régionale BFC franc-comtois, qui a pris la parole mardi, a évoqué une réflexion sur la réorganisation, du fait à la fois les difficultés financières, des enjeux de la fusion régionale et de la légitimité non remise en cause du CERD sur son cœur de mission. Ce que certaines des personnes présentes ont interprété comme une remise en cause de leur liberté et de leur raison d'être. Toutefois, le défi financier et les nouveaux horizons géographiques de la directrice et de l'équipe, qui s'interrogent sur leur pérennité, imposera une réorganisation. On peut craindre en effet que les fonds qui assurent l'équilibre financier du CERD se fassent de plus en plus rares et soient longs à recevoir, même si Sylvain Mathieu, conseiller régional de Château-Chinon s'est voulu rassurant sur le futur accompagnement de la structure, *«qui remplit des missions que personne d'autre ne remplit»*.

Président du CERD, au titre de la Chambre d'agriculture de la Nièvre (puisque les OPA régionales et les entreprises diversifiées peuvent être membres associées), Eric Bertrand a toutefois conclu : *«pour le moment, nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion sur une éventuelle réorganisation mais compte tenu des difficultés financières de l'association, je pense qu'elle sera nécessaire !»*

Pour autant, le CERD n'a peut-être jamais eu une telle aura pour son travail. Reconnu par les Pouvoirs publics, et même par l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) qui en a fait un expert sanitaire, il intervient dans de nombreux domaines autour de la diversification.

L'atout du CERD, c'est cela : une sorte de guichet unique sur tout ce qui relève de la diversification, à la fois en termes de production que de réglementation, d'aspect économique et social ou de formation et d'accompagnement des démarches collectives et individuelles...

E.C.

Chronique ovine

Un temps à haemonchose

Parmi les nombreux strongles gastro-intestinaux, l'haemonchose est parmi les plus sournois. Les ovins qui pâturent y sont particulièrement sensibles. L'évolution est en effet très rapide après l'infestation.

Le cycle du parasite est de l'ordre de 15 jours en conditions favorables (chaleur et humidité), d'où une multiplication très rapide. Les symptômes peuvent facilement se confondre avec une autre maladie, une entérotoxémie par exemple.

Les animaux perdent l'appétit et s'anémient très rapidement. La mort est rapide et le taux de mortalité peut être élevé. Le risque est maximal 10 à 15 jours après un orage violent entre les mois de juin et septembre. Les jeunes animaux (agneaux de moins de 6 mois) et les adultes en mauvais état corporel sont les plus touchés.

Prévenir plutôt que guérir

Même si des traitements curatifs d'urgence peuvent être mis en place en cas d'haemonchose déclarée afin de limiter la mortalité, c'est une pathologie qu'il faut prévenir. Le mal est en effet déjà fait quand on identifie la maladie à partir des symptômes. Sauf si les restent en bergerie à l'issue du traitement, il vaut mieux utiliser des strongicides à action rémanente. «*Il est possible d'utiliser des produits antiparasitaires à base d'Ivermectine, de Moxidectine, de Doramectine ou de Closantel,* indique Laurent Saboureau, vétérinaire à l'Alliance Pastorale. *Il est indispensable d'alterner les matières actives afin de limiter les problèmes de résistance*».

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO



Un traitement préventif est beaucoup plus efficace que les traitements curatifs contre l'haemonchose.

Desherbage colza

Renforcer l'efficacité anti-graminée et anti-dicotylédone des programmes

Les conditions climatiques de la campagne 2015/2016 ont été favorables au salissement des parcelles, comme en témoignent les vulpins dans les céréales. Pour gérer les adventices à l'échelle de la rotation, il est indispensable d'actionner les leviers agronomiques et de maintenir un niveau de contrôle élevé dans les colzas.



David COLIN, Terres Inovia

L'application de IELO, début novembre, freine fortement les géraniums mais ne les détruit pas dans le contexte de l'année.

La maîtrise des adventices doit rester une priorité pour les producteurs de grandes cultures. Les leviers agronomiques (succession culturale, faux semis, retard de la date de semis des céréales, travail du sol, désherbage mécanique…) doivent s'insérer dans une stratégie de lutte globale contre les adventives à l'échelle de la rotation. Car ne rêvons pas : la lutte chimique atteint ses limites dans les situations les plus extrêmes (fortes infestations, graminées résistantes) alors que son coût flambe ! Le colza doit contribuer à cette gestion globale grâce à un niveau de contrôle élevé, tout en veillant à la maîtrise des coûts de production.

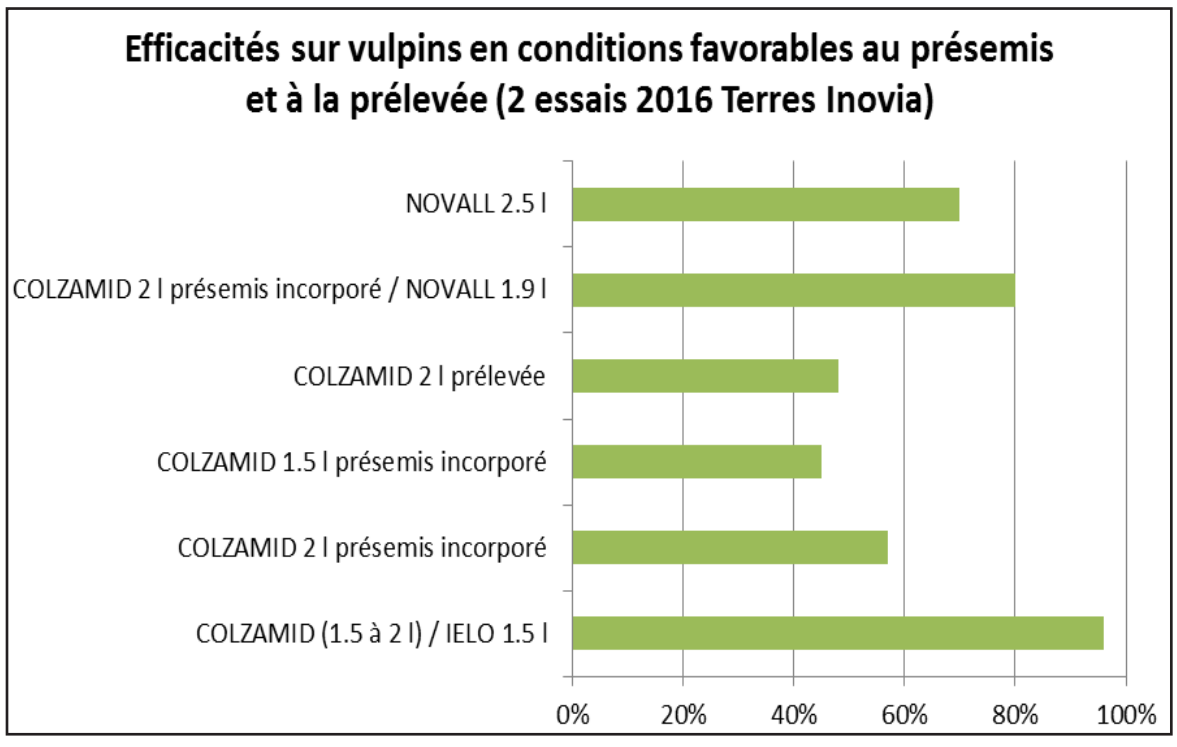
La napropamide en pré-semis incorporé peut apporter un bon coup de pouce

Malgré les contraintes associées à l'application de colzamid (passage supplémentaire, efficacité dépendante des conditions du sol, choix limité de cultures de remplacement), l'incorporation de napropamide en pré-semis peut donner un coup de pouce non négligeable dans les situations difficiles. En programme, l'application en présemis incorporé apporte un gain d'efficacité d'environ 10 points sur graminées et dicotylédones. Si cette contribution peut sembler modeste, elle peut néanmoins faire la différence en termes de satisfaction à l'égard de flore difficile comme le géranium, le gaillet ou bien encore le coquelicot. De plus avec son mode d'action racinaire, la napropamide apporte sa petite contribution à la gestion durable des graminées. Les résultats d'essais de Terres Inovia confirment l'avantage d'un positionnement en présemis incorporé plutôt qu'en prélevée (figure). Ils mettent également en avant un effet dose de la napropamide à l'égard des graminées.

IELO reste un complément de post-levée intéressant malgré une première année difficile

Pour sa première campagne d'utilisation, le produit de post-levée tardive associant propyzamide et aminopyralide, a pu se montrer décevant sur géraniums (notamment géranium à tige grêle) en raison de l'absence de séquences de gel et de froid. Les géraniums ont montré des symptômes de phytotoxicité marqués ; mais cela n'a pas suffi à les éliminer. Au printemps, la reprise de végétation des géraniums traités était visible (voir photos). Ces résultats mitigés, dans le contexte particulier de l'année, ne doivent pas remettre en cause les programmes avec Ielo particulièrement adaptés aux situations avec géraniums. Les résultats 2016 des essais Terres Inovia confirment et mettent en exergue des principes à retenir pour construire son programme. Pour les adventices difficiles à combattre, il est indispensable de choisir une prélevée *«haut de gamme»* efficace contre la flore attendue. Par exemple sur une flore géranium, un programme Alabama 2 à 2.5 l repris par Ielo 1.5 l est à privilégier. Pour les flores dites simples (laiteron, véronique, mouron, matricaire et géranium en faible pression) il est possible de construire un programme incluant la gestion des graminées pour un prix très compétitif. On peut choisir une prelevée à large spectre avec un coût limité (ex métazachlore 1.2 l) repris par Ielo 1.5 l, soit un programme à environ 75 €/ha coût de la propyzamide inclus. Attention, Ielo n'a pas d'action sur gaillet et crucifères. Il est indispensable d'inclure des produits efficaces dans le programme.

Concernant l'efficacité de Ielo sur graminées, celle-ci est satisfaisante voire meilleure qu'attendue compte tenu des conditions climatiques de l'automne et de l'hiver. Les insatisfactions qui peuvent exister sont souvent liées au développement trop important des graminées. À ce jour, aucun phénomène de résistance à la propyzamide n'a été mis en évidence.



Le désherbage mécanique complète l'action des herbicides

Enfin n'oublions pas que le désherbage mécanique peut apporter sa pierre à l'édifice. Le désherbage mixte peut s'inscrire dans des stratégies de désherbage économes en herbicide sur des parcelles où la pression est modérée. Le désherbage mécanique peut également compléter avantageusement - et à moindre coût - un programme herbicide voire rattraper des situations où la chimie a été mise en échec (conditions sèches défavorables aux prélevées, mauvais positionnement des postlevées). Le colza est adapté au binage, s'il est semé à grand écartement, et au passage de la herse étrille. En conditions favorables, les essais conduits par Terres Inovia ont montré des efficacités s'élevant à 80% sur dicotylédones et 60% sur graminées. Il est cependant difficile de calculer une efficacité moyenne d'un passage d'outil, tant les conditions d'interventions peuvent varier.

La combinaison de tous les moyens de lutte contre les adventices a pour objectif de maîtriser les coûts de désherbage tout en maintenant un haut niveau de contrôle des adventices.

AURORE BAILLET - DELPHINE DE FORNEL-TERRES INOVIA

Emploi

Ozez prendre du temps libre... Pensez au service de remplacement !

Le Service de remplacement en agriculture répond à une attente forte des agriculteurs en matière de congés. Une demande légitime, enfin prise en compte car les agriculteurs, aussi, ont droit à des vacances !

Il est vrai que ce n'est pas toujours facile pour les agriculteurs de partir et de laisser leur exploitation, mais de plus en plus d'exploitants agricoles prennent des congés grâce au service de remplacement et peuvent ainsi s'absenter, en toute tranquillité.
En effet, les services de remplacement sont une solution pour la continuité des travaux en cas d'absences, choisies ou subies (maladie, accident, décès), en proposant un service de qualité aux agriculteurs. Ils permettent également l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs, des agricultrices, des associés d'exploitation, des aides familiaux qui peuvent ainsi bénéficier de plus de temps pour eux et leur famille (vacances, loisirs,...).

En 2015, en Bourgogne-Franche-Comté, plus de 6 300 agriculteurs étaient adhérents au service de remplacement qui a assuré plus de 49 000 journées de remplacement, majoritairement pour des motifs comme les congés, à 39 %, et en cas de maladie ou accident, à 34 %. Néanmoins, ils interviennent de plus en plus pour des événements comme les congés maternité (11 %) et paternité (5 %).
Le service de remplacement permet donc aux exploitants de prendre des congés et c'est même, en partie, déductible des impôts. En effet, les exploitants agricoles peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt sur les dépenses engagées pour assurer leur remplacement temporaire pendant leurs congés. Alors, pourquoi s'en priver ?

Vous pouvez retrouver tous les renseignements et les contacts des services de remplacement sur le site www.servicederemplacement.fr ou sur la page facebook Service de remplacement Bourgogne-Franche-Comté.

NOÉMIE PERRIGOT, ANIMATRICE SR BFC

Groupe Buchez

Incontournables journées commerciales de Corbigny !



En 25 ans, les journées commerciales du groupe Buchez à Corbigny sont devenues une institution, une parenthèse printanière (on oubliera les températures hivernales de l'édition 2016) où clients et collaborateurs de la concession Fendt, JCB et Valtra prennent plaisir à se retrouver dans un moment de convivialité. Durant 3 jours du 29 avril au 1er mai, les agriculteurs sont venus nombreux découvrir la large exposition des gammes Valtra, Fendt, JCB Agri, Kuhn, Lely, entre autres. La nouvelle série Fendt 300, les nouveaux Valtra N4 et T4 étaient présentés. Du côté de JCB, toute la gamme était présente avec notamment l'agrochargeuse TM 320 qui fait de plus en plus d'adeptes. Un nouveau modèle fait son apparition dans la gamme télescopiques: le 525-60 en version Agri ou Agri Plus (1,97 m de haut, 1,89 m de large), adapté pour travailler dans les bâtiments les plus petits.
Autre évolution, une nouvelle transmission, baptisée Dualtech VT fait son apparition sur l'offre Premium AgriPro des chargeurs télescopiques 531-70, 536-70 et 541-70. Cette transmission associe les avantages de l'hydrostatique à basse vitesse (de 0 à 19 km/h) et ceux d'une powershift à 3 gammes à passage sous charge de 19 à 40 km/h, le passage de l'une à l'autre s'effectuant automatiquement et sans à-coup. Deux modes de conduite Power et Eco sont proposés, le second limitant le régime moteur à 1 700 tr/min. S'appuyant sur sa télématique de série Livelink et sur 10 000 heures effectuées avec cette transmission, JCB annonce une consommation de 6,4 l/h, ainsi qu'un gain de productivité de 8,5 % en moyenne, de 16 % au remorquage et 25 % au chargement. Cette nouveauté sera bientôt disponible à l'essai à la concession corbigeoise.

Enfin, le magasin libre-service et le matériel d'occasion n'étaient pas en reste avec de nombreuses promotions et financement spécial concoctés pour ces journées commerciales.

Des professionnels à votre service



EARL MIGNARDOT
vous propose
tous travaux agricoles :
travail du sol, labours,
semis, épandages d'engrais,
moissons.
06 62 90 35 12
mignardot.julien@orange.fr



SAS La vallée Channy
58150 Garchy
Épandage:
Composte, fumier
Calcaire, scories...
Jean-Baptiste Mourlon
07 88 58 29 82

Sportsmann 450 HO
homologué 2 places 6325€HT
ou
Sportsmann 450 HO
homologué 1 place EU Tracteur
au prix de 6575€HT
Garage du Mouësse
Agent POLARIS The Way Out
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Agriculteurs - Eleveurs - Particuliers - Entreprises
Réduisez votre facture d'eau
SARL BOUDOT
FORAGE DBF
FORAGES - GÉOTHERMIE
Pour particuliers et professionnels
DEVIS GRATUIT
Z.A. des Grivelles
18600 SANCOINS
02 48 77 00 35 ou 06 77 58 36 89
www.boudot-forage.com
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES

Entrepreneur agricole
RECHERCHE TRAVAUX MOISSONS
sur région bourgogne
Coupes spéciales colza, maïs, tournesol.
FLORENT PROMMER 21 Fontangy - 06 81 32 69 56
eta.prommer@gmail.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Nouveauté Mazeron

Le lèvebovin

Mazeron vient de mettre au point le Lèvobovin, un système de lève-tête au cornadis. Il se différencie des modèles existants par une levée de jusqu'à 4 têtes de bovins en même temps et par un *«ramassage»* de la tête à même le sol. Le Lèvobovin se présente comme un diable sur roues, facile à déplacer qui se met en place rapidement devant les cornadis. Une fois posé au sol, les supports sous tête viennent lever les têtes des bovins à l'aide d'une manivelle anti-retour et permet ainsi le drogage à la gueule sans que l'utilisateur ne se fasse mal au dos ou aux épaules. À noter que la version finale sera fournie en galva.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 29/06/2016	Bourg-en-Bresse 05/07/2016	St Christophe-en B. 29/06/2016	National 29/06 au 05/07/16
Vaches viande (V)	U	-	-	3,85 €	3,80 €
	R	3,42 €	3,40 €	3,50 €	3,36 €
	O	-	3,10 €	-	3,03 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,05 €
	O	2,90 €	2,90 €	-	2,96 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,60 €
	P	2,52 €	2,50 €	-	2,41 €
Génisses VML	U	3,80 €	4,20 €	4,65 €	4,13 €
	R	3,60 €	3,60 €	3,81 €	3,52 €
	O	-	3,05 €	-	3,00 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,59 €	2,49 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 28/06/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	2,82	
300-350 kg	-	2,82	2,68	
350-400 kg	-	2,77	2,69	
400-450 kg	-	2,76	-	
450-500 kg	-	2,72	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,65	2,44	
300-350 kg	-	2,54	2,49	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	2,58	
350-400 kg	-	2,59	2,51	
400-450 kg	-	2,57	-	
450-500 kg	-	2,58	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,52	-	
350-400 kg	-	2,46	2,39	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,56	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	1,94	1,74	-
5 -10 ans	-	1,88	1,67	-
+10 ans	-	1,80	1,64	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,07	1,91	

Bovins : 579

89% de vendus.
Cours reconduits dans toutes les catégories, dans une ambiance commerciale qui reste bien calme.

NB : SICAFOME organise une vente de cheptel le jeudi 21 juillet 2016 à 14h. Renseignements au 06 48 17 03 17.

NB : L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 04/07/2016

Bovins (153)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
315 à 410 kg	-	-
365 à 430 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
300 à 345 kg	720 - 920	2,38 - 2,66
425 à 550 kg	1010 - 1310	2,36 - 2,49
Laitonnes		
250 à 320 kg	-	-
335 à 395 kg	-	-
Génisses		
280 à 520 kg (16-24mois)	710 - 1210	2,07 - 2,53
Taureaux		
1095 à 1240 kg	-	-
Vaches		
Vaches	600 - 1420	
Vaches entre deux	-	
Vaches lourdes	-	

Apports perturbés par les travaux de saison.
Cours stables en taurillons lourds, placement plus difficile en légers âgés.
Aucun invendu
Peu d'apports en femelles vente suivie à des tarifs inchangés
En vaches maigres, la qualité est hétérogène, toutefois la vente est globale à des cours reconduits

Bovins gras : 0

Prochain marché bovins et ovins le lundi 11 juillet aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 06/07/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,93	2,80
300 à 350 kg	2,75	2,63
350 à 400 kg	2,72	incoté
400 à 450 kg	incoté	incoté
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	incoté	incoté
250 à 300 kg	2,53	2,45
300 à 350 kg	2,52	incoté
350 à 400 kg	incoté	incoté
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,85
Vaches		
- 5 ans	1,90	1,72
de 5 à 10 ans	1,84	1,70
+ 10 ans	-	1,65

Broutards Laitonnes : Vente facile en broutards et laitonnes debonne qualité;

Vaches-Génisses : Apport faible pour la demande entraînant une hausse des cours

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 5/07/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70€	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-

Tendance : Moins d'apport, pas de demande, vente très mauvaise.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 27/06/16 au 03/07/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,80 €	-
350 kg	-	2,68 €	-
400 kg	-	2,58 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,54 €	-
500 kg	-	2,39 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,44 €	2,29 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,29 €	-

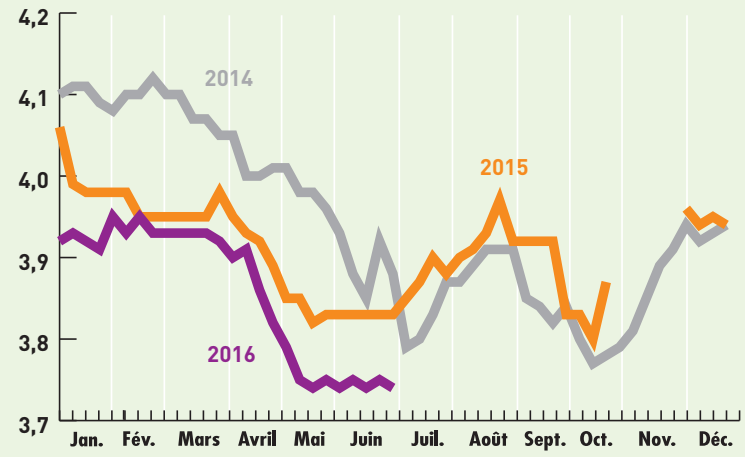
Tendance : Marché calme.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 27/06/16 au 03/07/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,74 €	3,54 €	3,35 €			
Races mixte		-	3,20 €	3,19 €	3,19 €		
Races lait					-	2,96 €	2,88 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,95 €	3,77 €	3,71 €	3,42 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,90 €	3,75 €	3,71 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	3,93 €				
Races mixte				3,23 €	3,18 €	-	
Races lait					-	2,72 €	2,69 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,51 €	4,30 €	3,99 €	3,82 €			

Tendance : Commerce toujours morose.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 27/06/16 au 03/07/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,76 €	3,75 €	3,74 €	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg		4,54 €	3,96 €	3,80 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,70 €	3,63 €				
Races mixte					3,24 €	3,20 €		
Races lait						-	2,72 €	2,67 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,54 €	4,43 €	4,14 €	3,77 €				

Tendances SEM. 27 / 2016

Bovins de boucherie

l'ambiance commerciale est morose avec des acheteurs sans besoins ou de façon très ciblée. Les transactions sont tendues dans les charolaises haut de gamme avec une forte réduction de la demande de la part de la boucherie traditionnelle qui gère ses stocks en fonction du départ en vacance de la clientèle des villes. La demande est un peu plus régulière du côté des zones de villégiature dans les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises de qualité bouchère, mais compte tenu des retards d'enlèvement, les tarifs sont reconduits. Le commerce reste très calme dans les réformes allaitantes de choix secondaire avec des besoins facilement couverts et des cours reconduits. En laitières, le recul de l'offre tend à stabiliser les prix dans les bonnes vaches frisonnes ou montbéliardes viandées, mais le tri reste marqué dans les animaux de moindre conformation (P-1 ou 2). ■

Broutards

La réduction saisonnière de l'offre permet de tenir les prix dans les bons mâles charolais ou Limousins herbés. La demande italienne tend en revanche à se restreindre. Si de nouveaux débouchés ne sont pas trouvés avant l'automne, les éleveurs s'attendent à une chute sérieuse des prix. La commercialisation est plus difficile dans les taurillons ordinaires ou trop âgés. L'activité commerciale est en revanche plus calme dans la marchandise plus commune ou non-vaccinée avec des acheteurs qui font pression sur les prix pour répondre aux attentes des engraisseurs. Dans les femelles, l'écart se creuse entre les laitonnes de qualité vaccinées et la marchandise commune ou légère. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La progression de l'offre et une concurrence moins forte à l'export depuis l'après des prises en charge des PCR permet au intégrateurs de mieux couvrir leurs besoins. Ces derniers font pression sur les veaux frisons ou montbéliards lourds convenant à l'export avec un impact direct sur les catégories inférieures. Dans les croisés laitiers et allaitants de second choix, la pression des acheteurs est marquée avec une offre trop importante pour les besoins. Dans les très bons veaux croisés (jaunes, blanc bleu), les tarifs restent à de bons niveaux et résistent à la pression des acheteurs, face à une offre saisonnière assez modeste. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 4 juillet) :
«Contexte toujours compliqué en viande issue du troupeau laitier. Demande saisonnière relativement ferme en viande de femelles allaitantes avec le début des vacances estivales. Stabilité sur les JB allaitants, qui ne présentent pas de stocks en fermes».
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 4 juillet) :
«Cours reconduits».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 04/07/2016*

Agneaux (216)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	2,92 - 3,04	2,66 - 2,91
Gras (38-44 kg)	-	2,68 - 3,12	2,40 - 2,79
Gras (44-50 kg)	-	2,53 - 3,05	2,49 - 2,66
Gras (+50 kg)	-	2,26 - 2,52	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (108)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	1,17 - 1,28	-
(+60 kg)	1,27 - 1,49	1,06 - 1,25	-
Divers			
Béliers : 75 à 148 €	0,96 - 1,33	-	
Agneaux maigres : 101 à 106 €	2,74 - 2,99	-	-
Caprins : 7 à 30 €		-	-s
Boucs :			
Divers : 2			

Ovins : 712
Vente totale et rapide

Agneaux : Les apports sont d'excellente qualité et correspondent bien à des besoins plus importants que les semaines précédentes. Résultat : Les cours progresent sensiblement.

Brebis: L'offre ne couvre pas la demande. Les besoins paraissent illimités, et les cours augmentent

Béliers - Caprins : Cours inchangés

Effectifs :
Agneaux: 584- Brebis : 109
Béliers : 13 - Caprins : 0 - Divers : 6

Prochain marché le lundi 18 juillet (pesée à 7h, vente à 9h).
L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 27/06/2016*

Ovins : 136	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	110 - 120	2,07 - 2,68
Brebis	50 - 90	0,83 - 1,15
Béliers	-	-

Beaucoup d'animaux non annoncés pertubent la vente (80 non annoncés). Placement toujours difficile en agneaux lourds orientant les tarifs à la baisse. Cours stables en brebis, aucun invendu.
Le marché ovins aura lieu le Lundi 11 juillet aux horaires habituels

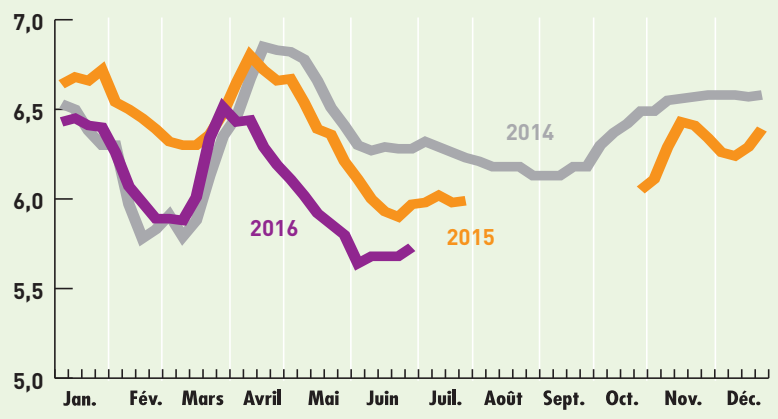
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 20/06/16 au 26/06/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,14 €	5,44 €
Couvert	16-19 kg	6,25 €	6,01 €	5,28 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	4,97 €	4,69 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 27/06 au 3/07/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,73 €	**6,35 €**	**2,35 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 27/06/2016 au 03/07/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,36 0,06	6,33 0,03	5,59 0,09	-	-	-	-
	R Var.	6,00 0,05	6,00 0,02	5,92 0,05	-	6,12 -0,06	6,17 -0,03	6,12 0,01	-
	O Var.	5,35 0,14	5,39 0,13	5,36 0,19	-	5,59 0,01	5,62 0,06	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,26 0,12	6,22 0,12	5,50 0,05	-	6,31 0,06	6,06 0,01	5,41
	R Var.	5,90 0,08	5,95 0,06	5,76 =	5,10 0,01	6,19 0,05	6,00 -0,01	5,83 0,11	5,32 0,13
	O Var.	5,42 0,14	5,42 0,08	5,46 0,20	4,94 0,26	5,46 0,02	5,38 0,10	5,17 0,06	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	4,94 -0,03	4,73 -0,06	-
	O Var.	-	-	-	-	-	4,74 0,05	4,57 0,12	-

Zone nord : Agneaux : Offre plus réduite entraînant un réajusteùent des cours. Brebis : Marché fluide, bonne marchandise un peu plus recherchée. **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

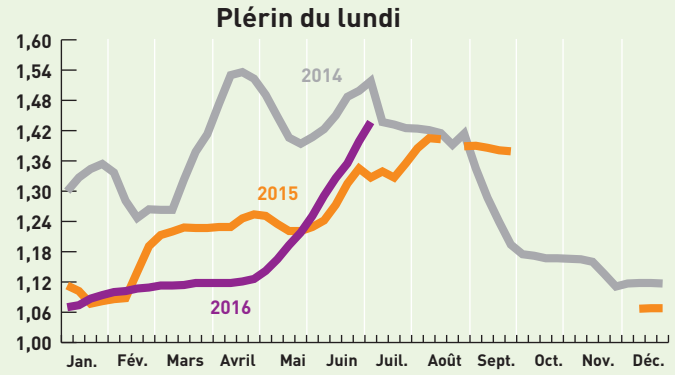
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7318 porcs présentés) *Cotations du lundi 4 juillet 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,437 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 24/06/16 au 30/06/16*

1,60 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

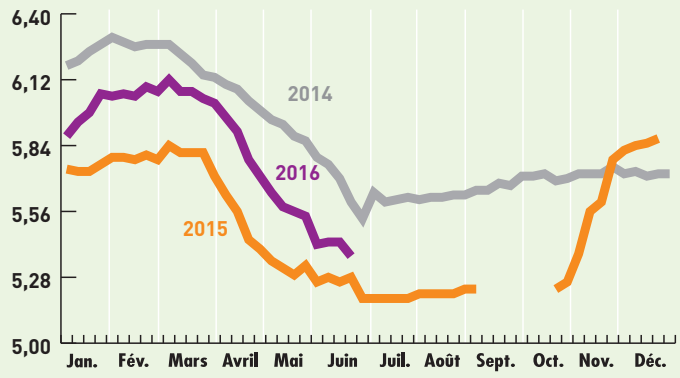
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 27/06/16 au 03/07/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,45 €	-	-
U	9,40 €	7,20 €	5,85 €	-
O	-	5,37 €	3,96 €	3,66 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 4/07/16 au 10/07/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	70	595 - 645 €	395 - 460 €	235 - 285 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		240 - 310 €	150 - 200 €	120 - 170 €	80 - 115 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		370 - 480 €	250 - 330 €	210 - 240 €	135 - 165 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		510 - 590 €	360 - 420 €	250 - 290 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	647	220 - 360 €	150 - 220 €	100 - 175 €	40 - 100 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 27/06/16 au 03/07/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,72 €	2,45 €	-	-
Bons	2,40 €	2,15 €	1,80 €	-

Céréales

Marché du 30 juin 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	juil.-août	150	N	C
	fourrager	juil.-août	145	N	
Aube/Yonne	meunier	sept.-déc.	151	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**chéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl		inc.		C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	juil.-août	127	N	C
Nord Côte-d'Or	62/63 kg/hl		inc.		C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Hte Saone	Selon PS	juil.-août	170.	N	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl		inc.		C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Hte Saone			inc.		C
Yonne			inc.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		juil.-août	164	N	C
Sud Côte-d'Or			inc.		
Saone et Loire		juil.-août	165	N	C

MAÏS	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		oct.-déc.	163	N	C

Luzernes déshydratées	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17%1ère main	3 de juil.	168	V	

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main		inc.		

Matériel

Tracteur

39 - Case McCormick CX 90, 90 cv, 2003, 6 500 h, relevage et P. de F. avant, pneus 30%, 40 km/h, t.b.é. exo TVA 17 000

✆ 06 37 07 36 72

58 - VENDS cause retraite Valtra N 101, 2011, 2 700 h, 1ère main, cabine et pont suspendu, usure pneus 25 %, 35 000 HT (réf. 260E)

✆ 06 99 31 56 77

Travail sol

54 - Vends semoir John Deere 750A 2013 980 ha TBE 4M traceur, jalonneur prélev.

✆ 06 86 87 16 82

84 - Vends charrue réversible B.E. : 400 euros.

✆ 04 90 34 53 87 hr

Récolte

21 - VENDS benne Krone 6 T., TBE, porte arrière automatique ou manuelle, prix : 2 000 euros (réf. 2701)

✆ 06 82 93 88 54

38 - Vds faneuse Krone 6m70, 6 toupies repliage et déport hydro, bon état.

✆ 06 12 05 40 97

38 - Cherche pièces pour presse New Holland 265 AIG ameneurs dents noueur cardan. Prix modérés

✆ 06 81 70 28 76

Arbo-viti

01 - Vds pressoir pneumatique Diemme 50 hl inox cuves fibre 85 hl (3) cuves fibre PM 60 hl (2) palisseuse DMP à bande + enrouleur hydraulique ficelle pretailleuse Pelenc TL 20

✆ 06 12 16 26 92

Irrigation

84 - Vends 2 pompes arrosage basse pression avec 2 clapets 100 m3 : 600 euros les 2.

✆ 04 90 34 53 87 hr

Agri. divers

01 - Vds cellules à grains 75 et 25T, vis de reprise ventilation, broyeur Skiold distributrice farine 600l, armatures pour tunnel 6x8 m - mangeoires à volailles 25l

✆ 06 23 84 87 09

01 - Vds faucheuse Kuhn 4 disques relevage hydro - rigoleuse Greffet - adaptation Mailleux MX JD fers plats

✆ 06 85 17 96 95

21 - VENDS round baller JD 580, TBE, - cellule à grain 350 qx (réf. 270A)

✆ 06 15 93 10 18

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses batteuses Bourgoin, Dominator, - télescopiques (réf .270B)

✆ 07 86 22 52 61

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m. www.desmier-agri.com

✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds couverture intégrale diam50 alu 1ha couverture totale diam18 alu 1.5ha trépiers cannes 2m tuyau alu diam 76 vibro 2.5m semoir blé 2.3m déchaumeur en X le tout en BE

✆ 06 22 01 86 88

38 - Vds cuves 10000L 1000 € + 25000L 1500€ + 50000L 2500€ + 6000L 400€. Possible livraison, prix HT.

✆ 04 78 31 26 00

38 - Vds pneu 30,5LR32 520€ + 20/8/38 230€ + 23/1/26 230€ + 23/1/26 230€ + 900x20 110€ + 1000x20 110€ + 18x4x34 50€ HT

✆ 04 78 31 26 00

38 - Vends couverture intégral de marque Fessil + un tracteur de marque Zetor + un lève sac.

✆ 06 16 33 44 30

38 - Vds Benne Ampliroll 16m3 céréalière, porte hydraulique, neuve + 1 tambour laveuse à noix 3m

✆ 06 81 80 53 94

39 - Cess Vds Tracteur 6520 John Deere 2600H Faucheuses conditionneuses Khun FC313 (3m) et John Deere 1360 (3m) Andaineur Khun 7302DL Girofaneur Khun 8501MH Presse balle cubique Supertino SR 60x80 Plateau 9T 6m échelles et ridelles Herse rotative Rabewer HKE 3m portacour packer semoir nodet Epandeur Miro 6T hérison vertical Vibro 3m Semoir engrais Vicon Herse plate Herse a prairie 8m Charrue 3 fers en planche Petit matériel Rateliers Claies Abreuvoirs pour ovins Bon état

✆ 03 84 51 45 12
06 81 94 29 10

42 - Vds déchaumeur Vaderstad 3 ML trés bon état, an 2010 prix 8500 euros urgent

✆ 06 70 41 85 26

71 - Vds surélévateur Calvet pour balles rondes + moulin à farine Law, 380 volts, 5,5 cv, bon état de marche.

✆ 03 85 59 60 44
ou 06 95 32 36 64

71 - Vds Benne 12 tonnes LEBOULCH, 5 pneux neufs, béquille hydraulique, bon état. Vds séparateur 100 qx DAGUET, bon état, pieds ensacheur avec 3 grilles. Livraison possible.

✆ 06 81 82 73 32

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds cse retraite camion Mercedes 610 caisse primeur - CT OK - 180 000 k orig. - TBE - prix à débat. suite visite - curieux abst.

✆ 06 87 77 09 88

69 - Vends Berlingo utilitaire porte latérale crochet remorque. TBE, année 2006, 90000 kms - 3000 euros HT.

✆ 06 60 84 71 20

69 - Vends 4x4 Renault Kangoo année 2005, 87000 km, CT OK, très bon état, 4 pneus neufs, 6500 euros TTC.

✆ 06 33 25 79 28

Achat-Vente

Récolte

42 - Producteur vds maïs ensilage enrub., foin, foin de luzerne, blé, orge tb qual. poss. livr.

✆ 06 82 29 74 85

58 - VENDS enrubannage et foin récolte 2016 (réf. 260A)

✆ 06 89 85 76 29
06 86 91 90 62

69 - A vendre abricots divers variétés 1er choix et deuxième choix.

✆ 06 37 13 42 89

Fourrage

ACHÈTE foin 2016
en grosses bottes carrées.
Contact : B.A.M. VERMEER FOURAGE HOLLANDE,
Peter VAN DEN BRAND,
Tel: 0031622240680 email : petervandenbrand@bamvermeer.nl

21 - Vd foin récolte 2016, bottes rondes 120X120 environ une centaine de bottes, 50 € tonne. (réf. 2705)

✆ 06 78 70 08 41

69 - Vds très belle paille conventionnelles et bio, bottes carrées. Livraison par camion ou camion remorque - Très bonne qualité garantie.

✆ 04 74 00 30 70 ou rép.

69 - Vends foin balle ronde diam. 160 cm. Prix selon qualité de 25 euros à 44 euros la balle, 2,5 Ha de paille d'orge, en andain ou pressée, chargement assuré.

✆ 07 81 01 52 17

69 - Vend foin bio et conventionnel de 2016 en balle ronde. Prix à débattre.

✆ 06 88 78 38 01

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux GAEC Duchamp - 330 rue du Rhône - 69 Solaize.

✆ 06 12 34 36 01
ou 04 78 02 93 57

Propriété

21 - ACHETE ou LOUE exploitation agricole, secteur Genlis - St Jean de Losne - Nuits St Georges. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots 21110 Bretenière (230D)
TERRES DE BOURGOGNE

Terrain

38 - Recherche à acheter terres agricoles sur : LE MOTTIER, CHAMPIER, EYDOCHE, LONCHENAL.
Ecrire à Terre Dauphinoise - 44 Avenue Marcelin Berthelot CS 92608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2



- Presse équipée de la pesée : tonnage immédiat.
- Tous nos matériels sont en pneus basse pression : moins de tassement.
- Toutes les surfaces sont andainées (doublage des andains) : minimum de passages.
- Paille évacuée aussitôt pressée : pas de tas en bout de champ.

NOTRE ENGAGEMENT
contrats signés avec tarifs, date de règlement, observations diverses.

ACHETE PAILLE
en andains
(orge, blé, colza, etc)
à la tonne ou l'ha

NOS +

ACHETE PAILLE
pressée
en bout de champ, sous abri ou rendue à Puits

SARL **De CHASSINEL** 21400 Puits
Sarl 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50
Jean-Marie 07 78 70 79 92 - Cédric 06 68 57 44 90
La paille est indispensable pour l'élevage.
Depuis 20 ans, nous achetons de la paille pour nos clients éleveurs.

Divers

21 - VENDS 16 stères bois, coupe 1 m. (fresne) 35 euros le stère à prendre sur place (réf. 2505)

✆ 03 80 84 36 89

38 - Achat plus ht cours collections timbres post. archive commerc. familial cart. postal.

✆ 04 74 00 12 68

55 - Vends pulvé 28 m Tecnoma hydropulvé Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, TX36 2.956 h 5,10 m, benne 10 t, combiné packer semoir 4 m, 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, jumelage Somac 18.4.r38, cause regroupement.

✆ 06 20 70 13 52

67 - Cherche bétaillère à fond plat sans passage de roue en tôle ou aluminium de 7m a 10m avec pont hydraulique.

✆ 06 08 43 97 61

70 - Recherche Presse BR 120x120, Claas 44-46, Welger RP 12-200-202, Carraro, Krone, Deutz, Vicon. Presse MD JD 336-342-349-359, Claas Markante. Tracteur Fiat série 90, MF 690-188-168-165, Ford 4000-5000.

✆ 06 83 59 05 70

89 - RECHERCHE semences de ferme de pois, hiver 2015 dans région Auxerre - St Florentin - Tonnerre, - VENDS MF 188, 1970 Fourche Godet Agram, bon état, 3 000 euros (réf. 2603)

✆ 06 43 55 28 39
03 86 75 23 65

Location

Autre

25 - Haut Doubs loue gîte tout confort 4/5 personnes, belle région, prix selon saison.

✆ 03 81 43 55 20

Offre

Emploi

01 - Recherche personne motivée pour exploitation agricole sur Juillet

✆ 06.03.57.12.99

ESPACE Affaires

CHÉNEAU GRANDE CAPACITÉ
+ ROBUSTE
+ SIMPLE
+ EFFICACE
Prix compétitif et devis en ligne ! Sans soudure !
Tôle galva de 15/10e et fixation après la charpente
Montage avec une clé de 17 et une visseuse
Economisez sur les descentes et les tranchées
AGRI DIFFUSION ✆ 04 70 05 82 22
FAX 04 70 05 82 23 - 03 SAINT MARTINIEN
E-mail : agridiffusion@yahoo.fr

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !
Photo non contractuelle
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

BOUÉ S.A.R.L.
RAINURAGE OU SCARIFICATION DES BETONS GLISSANTS
DÉCOUPE BÉTON POUR POSE DE RACLEURS
bouesarl@orange.fr ● www.boue-sarl.com
02 99 47 89 36

Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEUR	an	Heures	CV
CASE MXU 100, boite 16/16 TBE	2006	2400	100
CLAAS Celtis 426 RA + chargeur MX T6 arceau	2005	2000	74
CLAAS Celtis 456 Plus RX, invers hydro-3 DE	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, bâtis MX	2011	1900	75
CLAAS Axos 330 CX, char MX 80,5	2011	3500	90
CLAAS Ares 547 ATZ, cab.susp.. TBE	2006	2700	95
DEUTZ Agrosun 100, boite mécanique	2000	3800	100
FENDT 310, vario, chargeur manip MP100	2013	2090	105
JOHN DEERE 5070 M, chargeur JD 583	2010	1000	70
JOHN DEERE 6300, relevage avant	1995	6000	90
JOHN DEERE 6110, chargeur JD 631	2001	7500	80
JOHN DEERE 6230 P, relevage avant	2008	4600	100
JOHN DEERE 6230 P + charg. JD, 633 bms 190	2008	7100	100
JOHN DEERE 6430, pont susp., TBE	2010	2950	115
JOHN DEERE 6630 P + cab. et pont susp.	2009	4300	135
JOHN DEERE 6105 R, charg. JD 310 + bms 190	2013	1600	105
JOHN DEERE 6506, boite 20/20	1997	6100	105
JOHN DEERE 6170 R, auto pwer. rel. av	2013	2000	170
MASSEY FERGUSON 6245, charg., faucheux F20	2003	7000	95
MASSEY FERGUSON 6270, boite 32/32	2002	5500	115
MASSEY FERGUSON 5445, char MF 956	2005	7216	90
MASSEY FERGUSON 4270, bt 24/24	2000	4200	110
N.H. TL 70 A, bâti char stoll	2005	4900	70

MATERIEL DIVERS		an	Largeur de travail
Andaineur	KUHN - GA 3501 GM, tandem	1999	3,50 m
Andaineur	CLAAS - Liner 390 S, tandem	2000	3,90 m
Faneuse	FELLA - TH 450 DH, 4 toupies, TBE	1998	4,50 m
Faneuse	CLAAS - VOLTO 540 H, 4 toupies, TBE	1998	5.40 m
Faneuse	GREENLAND - FANEX 642, 6 toupies		6.40 m
Faneuse	KUHN - GF 7601 MH, 8 toupies, portée	2006	7,60 m
Faneuse	KUHN - GF 7601 MH, 8 toupies, portée	2006	7,60 m
Faneuse	PÖTTINGER - HIT 69 AZ, 8 toupies, semi portée	2004	6,90 m
Faneuse	PÖTTINGER - HIT 91 NZ, 8 toupies, portée, *révisée*	2006	9 m
Faucheuse	STOLL - SB 2402, 6 disques, *destockage*	2007	2,40 m
Faucheuse	CLAAS - DISCO 2650 plus, 6 disques	2006	2.60 m
Faucheuse	KUHN - GMD 600 GII, 6 disques	2005	2,40 m
Faucheuse	KUHN - GMD 700 GII HD, 7 disques, *révisée*	2008	2,80 m
Faucheuse	KUHN - GMD 700 GII HD, 7 disques	2011	2,80 m
Faucheuse	KUHN - GMD 702 GII, susp. pneumatique, 7 disques	2007	2,80 m
Faucheuse	KUHN - GMD 2810, susp. pneumatique, 6 disques	2010	2,70 m
Faucheuse	KUHN - GMD 800 GIIFF, chang. rap. couteaux	2008	3,10 m
Faucheuse	KUHN - GMD 800 FF, 7 disques	2010	2,80 m
Faucheuse	KUHN - GMD 310 FF, état neuve	2015	3,10 m
Conditionneuse	JD 530, tête pivotante, *révisée*	2005	3 m
Conditionneuse	KVERNELAND 337, tête std., *destockage.*	1997	2,80 m
Conditionneuse	PÖTTINGER - CAT NOVA 310 T, épandage large	2001	3,10 m
Conditionneuse	KUHN - FC 303 GC, timon central, *révisée.*	2006	3 m
Presse	CLAAS - Rollant 240, ameneur alternatif	2004	1,80 m
Presse	JD - 545, ficelle, TBE	1990	1,40 m
Presse	JD - 570, ficelle, ELC	1998	1,80 m
Presse	JD - 590, boitier ELC, ficelle	1998	1,80 m
Presse	JD - 854, ameneur rotatif, filet	2010	2 m
Presse	KRONE RP 1260 - ficelle, filet	2002	1,90 m
Presse	M.F. - 166 vlr, ficellle, filet, destockage	2005	2 m
Bineuse à maïs	Monosem Supercrop SCD - 6 rangs, fertiliseur	2011	
Pulvérisateur	KUHN - Omnis 1000, incorporateur	2010	15 m
Cureuse de fossé	BERRY - V2500, diam 40	2003	2,50 m
Cureuse de fossé	BERRY - V2501, diam 35	2010	2,50 m
Broyeur de refus	LAGARDE - GL 280, déport. hydrau	2006	2,80 m
Telescopique	DIECI Agriplus 407-140 cv, 4 T, 2800 H	2013	7 m
Telescopique	CATERPILLAR TH 406-130 cv, 4 T, 3300 H	2008	6 m

Mesurez instantanément l'humidité et la T° de vos ballots de paille et de foin
3 ANS GARANTIE GARANTIES
pailletest
GODE 00 33 3 23 66 20 05
www.gode.fr

Remorques Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150
+ Rehausses H 550
16 990 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

21 - RECHERCHE apprenti 16-18 ans, bovin élevage allaitant (réf. 2503)
✆ 06 98 38 19 62

21 - CHERCHE fils agriculteur ou saisonnier, chauffeur moisson + foin début juiillet (réf. 2702)
✆ 06 88 39 44 21

39 - Expl agr zone AOP comté morbier recherche apprentis H ou F possibilité logement sur place
✆ 06 33 56 04 00

69 - Cherche chauffeur SPL pour régional, temps partiel. Expérience indispensable.
✆ 06 60 74 00 38

71 - Recherche jeune pour travaux agri d'été, permis VL, sachant conduire tracteur, ou salarié. Logt fourni sur place. Gaec Bonnot, 71220 La guiche.
✆ 06 81 89 18 52

84 - GARAGE MECAGRI A OPPEDE cherche magasinier mécanique agricole avec expérience. URGENT.
✆ 04 90 76 98 67
06 86 44 56 76

84 - Cherche tractoriste avec PL travaux sous serre et plein champ, secteur Pernes 84.
✆ 06 07 25 33 31

89 - RECHERCHE saisonnier pour exploitation céréalière, période moisson du 10/07 au 30/08/2016, logé, nourri. (réf. 2704)
✆ 06 81 76 99 81

Service

01 - Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses... Vente pièce moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ 06 63 43 51 15

18 - Cherche tous travaux agricoles : moissons, ensilage, pressage, enrubannage, aplatissage, épandage fumier, broyage de haies particulier/collectivité, etc... Tarifs en rapport avec l'agriculture d'aujourd'hui.
✆ 06 35 04 08 43.

58 - Propose pressage HD 120 X 70, rayon 50 kms Saulieu (réf. 2601)
✆ 06 89 85 76 29
06 86 91 90 62

Mariage

Rencontre

21 - Femme de couleur 39 ans, jolie, gentille, ronde CHERCHE homme 40/60, sincère, gentil, relation sérieuse. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots - 21110 Bretenière (réf. 25VB1)
✆ TERRES DE BOURGOGNE

Animaux

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND génisses pleines HBL LIMOUSINES, vêlage septembre à Décembre écographiées et réservation des nvx reproducteurs de l'année fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (210E)
✆ 06 28 02 04 05

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ 06 33 90 12 17

21 - Elevage HB Limousin VEND génisses 12 à 18 mois, - 1 taureau 18 mois, - vaches prêtes ou suitées, très dociles, TGS. Livraison assurée (réf. 230B)
✆ 06 30 82 41 63

21 - VENDS vaches MONTBELIARDES en lactation, bon cheptel, IND IBR cause sur effectif (réf. 25VB2)
✆ 06 77 96 42 98

39 - Vds cse cess laitière 3 vaches prêtes, 1 x 46, 2 x 39, IA, CL, ECHO, INDEMMES IBR, BVD, INS. LIM et BBB
✆ 06 79 59 91 05

42 - Vds 7 génisses Holst. IA sexées du terme 25/06 au 20/08 - ref -CL - gar. sanit. - bvd - Grezolles
✆ 06 84 27 60 46

58 - VENDS cause réduction d'effectif vaches suitées HBC, - jeunes taureaux HBC 16 - 17 mois, TGS. SCEA Raymond JC - Villecourt 58300 Decize (réf. 260B)
✆ 06 81 06 35 07

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)
✆ 03 85 79 40 98
ou 06 74 09 49 89

Caprin

26 - Vds 40 chèvres Saanen pleines capgène 1140l/ch à 35TP et 37TB.
✆ 06 02 11 40 39
ou 06 46 78 00 72

Ovin

21 - Elevage Texel VEND antenais inscrits, dispo. dès le 25/07, - agneaux M. et F., inscrits ou non. GAEC Lépée (réf. 2703)
✆ 06 48 54 62 33

58 - Région PREMERY vente d'herbe pour moutons, 25 ha parqués et regroupés, mi-juilet (réf. 2602)
✆ 06 44 87 39 59

Porcin

38 - Vds porcelets fermier de 8 à 25 Kg nés sur paille sevrés à 4 sem dispo toute l'année.
✆ 06 83 81 45 79

Equin

21 - VENDS porte box cheval en bois, cerclage fer, 175 euros, (valeur 350 euros)
✆ 03 80 84 36 89

Chien

58 - VENDS chiens BRIARD 4 mois, n° mère : 250269801053219 (réf. 23VB2)
✆ 06 12 37 42 98

58 - Particulier n° SIREN FR38393084975000019 VENDS chiots Border Collie non Lof nés le 02/05/2016 portée 7, 250 euros, mère 25026873161616087 (réf. 260C)
✆ 06 84 18 53 38

88 - 5 chiots Border Collie LOF pucés vaccin mère 2GFC718.
✆ 06 16 85 33 18
ou 03 29 65 68 71

Les offres d'emploi de l'APECITA

AQ005727 - HAUT-RHIN
CHARGE DE COMMUNICATION H/F
Structure de contrôle et de certification recrute pour le secteur viticole. • *Réalisation outils de communication, * organisation et suivi de salons et autres manifestations, * organisation de rencontres régionales, * suivi des cahiers des charges sur la viticulture et la vinification, * d'autres tâches pourront se rajouter au fur et à mesure de l'évolution du poste. • BAC+2 à BAC+5 en viticulture-oenologie et communication. Forte sensibilité à l'agriculture biodynamique et biologique. Parfaite maîtrise des logiciels bureautiques (word, excel, powerpoint, internet et messagerie). Capacité à travailler en équipe, rigueur et organisation autonome. Personnalité dynamique et bon relationnel. Maîtrise de l'anglais indispensable. Maîtrise de l'allemand serait un plus. • CDI à temps partiel (24 heures hebdo évolutif). Entrée prévue le 01/10/2016. Rémunération 1280€ brut/mois. Déplacements à prévoir.

AQ005724 - HAUT RHIN
CHARGE DE CERTIFICATION H/F
Structure de contrôle et de certification pour les producteurs, les viticulteurs et les transformateurs. • * Traitement technique des rapports de contrôle «producteurs», «viticulteurs» et «transformateurs» en lien avec le comité de certification. * Organisation des contrôles et suivi des contrôleurs. * Gestion administrative.* D'autres tâches pourront se rajouter au fur et à mesure de l'évolution du poste. • Formation agricole niveau BAC+2 à BAC+5. Des connaissances en viticulture/oenologie seraient vivement souhaitées. Forte sensibilité à l'agriculture biodynamique et biologique. Parfaite maîtrise des logiciels bureautiques (word, excel, powerpoint, internet et messagerie). Capacité à travailler en équipe, rigueur et organisation autonome. Maîtrise de l'anglais indispensable. Maîtrise de l'allemand serait un plus. • CDI à temps partiel (24 heures hebdo évolutif). Entrée prévue le 01/10/2016. Rémunération 1280€ brut/mois.

AQ005715 - VOSGES
ENCADRANT MARAICHER BIO H/F
Chantier d'insertion. • Programmation travaux agricoles, conduite des cultures et suivis, travaux de préparation des sols, récoltes/conditionnement. Accompagnement technique/pédagogique de salariés. Liens avec les partenaires de l'IAE. Participation à la vie associative. • Connais. en informatique appréciée. • Entrée: 6/08/2016. CDD d'un an avec prolongation possible (option : éligibilité CUI - CAE possible).

AQ005667 - CÔTE D'OR
AGENT DE DÉCOUPE DE VOLAILLES H/F
Service de remplacement. • Vous serez en charge de la découpe de poulets au sein d'une exploitation qui réalise de la vente directe. • Vous êtes formé et opérationnel pour la découpe de poulets et sur l'ensemble des pratiques d'hygiène de qualité et de sécurité liées à cette activité. • La mission débutera dés que possible en CDD à temps partiel (trois matinées par semaine) et pourra débouchée sur un CDI.

AQ005675 - HAUT-RHIN
SALARIÉ VITICOLE H/F
Domaine viticole familial (14ha) • Sous la responsabilité des gérants : travaux manuels dans le vignoble et conditionnement (mise en bouteille, étiquetage, prép. commandes). • Formation viticole. Expérience impérative. Permis B et conduite de tracteur souhaitée. • CDI à pourvoir dès que possible. Salaire à convenir.

AQ002996 - BOURGOGNE-ALSACE
INGENIEUR COMMERCIAL ET MARKETING H/F
Acteur reconnu sur le marché des produits de protection des plantes • Au sein de l'équipe Nord, et sur le porte-feuille clients dont vous serez en charge sur le secteur Est, vos principales missions seront : - Développer le chiffre d'affaire des ventes et la notoriété de l'entreprise. - Définir le plan d'action clients à court et moyen terme. - Contribuer avec le Directeur Régional et l'Ingénieur Technique et Développement la réflexion ainsi que la mise en place de la politique commerciale de la société. - Organiser le référencement des nouveaux produits et des produits existants. - Assurer un support au vendeurs de sa clientèle. - Assurer une veille et un reporting permanent des tendances du marché de la concurrence. • Ingénieur Agri/Agro ayant une 1ère expérience en agrofournitures ou BTS Agri avec expérience confirmée. • Poste en CDI. 13e mois + Bonus annuel selon objectif+véhicule de société.

AQ005703 - ALSACE
INGENIEUR PROJET H/F
Organisme de recherche en agroenvironnement. • - Organisation et réalisation du plan de communication / de prospection. - Montage administratif et financier des projets de ressourcement. - Responsabilités Qualité (ISO 9001 + BP / BPL). • BAC+5 agronomie ou environnement. Bonne maîtrise anglais et outils bureautique indispensables. Expérience souhaitée. • CDD 9 mois à pourvoir dès que possible.

AQ005714 - BAS-RHIN
OUVRIER VINICOLE H/F
Agence d'intérim agricole recrute pour l'une des ses entreprises clientes. • Vos missions : assurer les filtrations des vins et les processus d'embouteillage. • Bonne connaissance et intérêt pour le monde viticole et vinicole. Expérience en cave exigée. Autonomie et rigueur dans les travaux de filtration et d'embouteillage. • Missions ponctuelles de juillet à octobre 2016. Rémunération horaire : 10.50€.

AQ005825 - DEPARTEMENTS 89 58 71 21
AUDITEUR AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F
Contrôle & Certification AB • Organiser plannings, plans de tournée auprès des opérateurs suite à réception mandatements annuels. Mener contrôles & prélèvements pour audit de qualité. Communiquer dossiers aux chargés de certification au siège. • Bac+2/3 en Agriculture/Agronomie + expérience • 22.150k€ +bonus annuel sur objectifs+participation/intéressement+prévoyance+voiture+ ordinateur/tel portable

AQ005842 - NIEVRE
OUVRIER POLYVALENTE ÉLEVAGE H/F
SCEA, polyculture élevage, hivernage d'environ 1000 bovins, 350 à 400 vêlages de charolaises. Culture de maïs ensilage, blé. Située au dans le Morvan. • Conduite de matériel (téléscopique, tracteur avec matériel attelé). Soins aux animaux,vêlages. Entretien des bâtiments, des clôtures. • Personne courageuse, motivée, prête à s'investir ayant des connaissances agricoles. • Repas, mutuelle, salaire selon compétences entre 1700 et 1900€ brut.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

MS3

Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 6 hameau de Munois
21150 Darcey
RCS Dijon 820 507 895

Aux termes des décisions de l'associé unique du 31 mai 2016, il résulte que : L'associé unique prend acte de la démission de la SAS OZE de son mandat de Présidente, et nomme en qualité de Présidente pour une durée indéterminée la SAS MS2, sise 6 Hameau de Munois 21150 Darcey, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 820 529 659.

Mention sera faite au RCS de Dijon

Pour avis,

AL212716941

TRANSFERT DE SIÈGE

EURL PSB

Société à Responsabilité limitée
à Associé Unique
Au capital de 18 300 euros
Siège social : 220 Place de Malpertuis
39 000 Lons le Saunier
424 091 528 RCS Lons le Saunier

Modifications de société

Suite à la décision extraordinaire en date du 27 juin 2016, l'associé unique a décidé de prendre acte:

- du transfert du siège social de 220 Place de Malpertuis – 39 000 Lons le Saunier à 18 A Rue basse 21 910 Saulon la Rue.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis et mention.

Monsieur David CHAINTREUIL, gérant

AL212716940

POUPEE DU VENT

EURL au capital de 1.000€ Siège social : 74 rue Berbisey, 21000 Dijon 799 041 496 RCS de Dijon. Suivant délibérations en date du 28/06/2016, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au: 76 rue Monge, 21000 Dijon, à compter du 01/07/2016. Modification au RCS de Dijon

AL212716945

MODIFICATION DE CAPITAL

A. GOICHOT ET FILS

Société Anonyme
au capital de 600 000 euros
Siège social : avenue Charles de Gaulle
21200 Beaune
342 064 557 RCS Dijon

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires 30 juin 2016 que le capital social a été augmenté d'1 600 000 euros par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à SIX CENT MILLE (600 000) euros.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à DEUX MILLIONS DEUX CENT MILLE (2 200 000) euros.

Pour avis.

AL212716952

CHAMP D'ARCON

Groupement Foncier Agricole
Au capital de 367.240 Euros
Siège Social
à Véronnes (21260), 10 Rue de Pétigny
Anciennement à Messigny et Vantoux
(21380), 7 Rue de Jouvence
R.C.S. Dijon 431 861 533

Suivant une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 29/06/2016 et d'un acte reçu par Me NOURISSAT, notaire à Dijon, le 30/06/2016, il a été, savoir :

- procédé à une augmentation du capital de la société dénommée CHAMP D'ARCON, Groupement Foncier Agricole, au capital de 367.240 Euros dont le siège est à Messigny Vantoux (21380), 7 Rue de Jouvence, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le n° SIREN 431 861 533, par l'apport en nature par Mme Germaine THEIS née GILBERT de l'usufruit de parcelles situées à Etalante (21510), cadastrées section C, n° 221, 166, 167, 169, 170, 189, 194, section D n°288, 289, 290, 291 et 292

Cet usufruit a été évalué compte tenu de l'âge de Mme THEIS à 15.960€

Ancien capital : 351 280 €,

Nouveau capital : 367.240€.

Les articles 6, 7 et 8 des statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis et mention.

La gérance

AL212716953

ADDITIF

SAS COMPTOIR DE MARTRAY

Additif à l'avis de constitution paru dans le JAL Terre de bourgogne n° 1379 du 24/06/2016 concernant la SAS Comptoir de martray 4 rue de Martray – 21190 Meursault.

Admission aux assemblées et droit de vote:

Tout actionnaire est convoqué aux assemblées, chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments:

Les cessions entre associés sont libres

Les cessions à des tiers sont soumises à l'agrément des actionnaires.

Pour avis, le président

Ivan RIBO»

AL212716960

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP SOULARD-RAIMBAULT
Avocats associés
6 rue Hernoux -21000 Dijon

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Par décision du Tribunal de Grande Instance de Dijon en date du 20 mai 2016, le juge aux affaires familiales a homologué l'acte notarié du 21 octobre 2015 reçu par Maître Loïc OBADIA, Notaire associé de la SCP « Loïc OBADIA, Arnaud NICOLARDOT et Jean-Michel SEGURA » à Dijon 21000 -36, rue Ledru Rollin, portant modification du régime matrimonial de Monsieur Jérôme Bruno CHASSAIN, né le 14 mai 1975 à Dijon de nationalité française et Madame Hélène Camille Lise MINARY son épouse, née le 19 octobre 1978 à Pontarlier (25) de nationalité française, demeurant ensemble 11 rue Gagnereaux à Dijon 21000, lesquels ont adopté le régime de la séparation de biens.

AL212716962

MODIFICATION DE STATUTS

MS2D

SAS au capital de 10.000 euros
Siège social : 7 impasse du Lavoir
21600 Fenay Chevigny
537 977 738 RCS Dijon

Le 17.06.2016, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'installation de structures métalliques, chaudronnerie et de tuyauteries. L'article 2 des statuts a été modifié.

AL212716948

CHAMP D'ARCON

Groupement Foncier Agricole
Au capital de 367.240 Euros
Siège Social : à Véronnes (21260)
10 Rue de Pétigny
Anciennement à Messigny et Vantoux
(21380), 7 Rue de Jouvence
R.C.S. Dijon 431 861 533

Suivant une décision de la collectivité des associés en date du 29/06/2016, et suite à une cession de parts reçue le 30/06/2016 par Me NOURISSAT, notaire à Dijon, il a été, savoir :

- pris acte de la démission de M. Gilles THEIS de son mandat de gérant à compter du 30/06/2016,
- décidé de transférer le siège social de la société initialement fixé à Messigny et Vantoux (21380), 7 Rue de Jouvence à Veronnes (21260), 10 Rue de Pétigny à compter du 30/06/2016.
- décidé de modifier en conséquence les articles 4 et 8 des statuts.

Pour avis et mention.

La gérance

AL212716954

HOLMES

SARL au capital de 6 750 €
Zone Industrielle
21540 Sombernon
492 863 493 RCS Dijon

L'AGE du 06.06.16 a changé la dénomination sociale en SOCIETE DE MAINTENANCE ET D'EQUIPEMENTS SECHOIRS – SMES, et a augmenté le capital de 93 250 euros pour le porter à 100 000 euros par l'incorporation de réserves.

AL212716959

SNS INDUSTRIE

Aux termes d'une délibération du 30 juin 2016, l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société SNS INDUSTRIE, SA à conseil d'administration, au capital de 114.000 €, dont le siège social est Longvic (21602) – 9, Rue Ingénieur Bertin, immatriculée au RCS de Dijon sous le n°391 784 741, a décidé d'augmenter le capital de 86.000 € pour être porté de 114.000 € à 200.000 € par incorporation de réserves.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence :

-Ancienne mention : capital : 114.000 € ;

-Nouvelle mention : capital : 200.000 €.

Aux termes de ce même procès-verbal, Madame Elisabeth ANDRE, demeurant à Cuncy les Varzy (58210) – Chemin de la Côte, a été nommée en qualité de nouvel administrateur à compter de ce jour et pour une durée de six ans.

Suivant délibération du conseil d'administration du 30 juin 2016, de la Société SNS INDUSTRIE, sus-mentionnée, il résulte que Madame Caroline ANDRE, demeurant Dijon (21000) – 4 Ter, Rue Hugues III, a été nommée en qualité de Directeur Général Délégué à compter de ce jour et pour une durée de six ans.

Mention sera faite à RCS de Dijon.

Pour avis.

AL212716963

MORT PARIS

SARL au capital de 1.000 €
1 route de Dijon, 21500 Montbard
818695280 RCS Dijon

Modification de l'objet social

Aux termes de l'AGE en date du 01/06/2016, les associés ont décidé de modifier l'objet social comme suit : La conception, le commerce de tout article textile. L'article 2 des statuts est modifié en conséquence

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL212716964

VENTE

SNI NORD EST (SA D'HLM)

Vend un studio en copropriété
Rue de Verdun, 21600 Longvic
Référence : 2608/51549/2

Au rez-de-chaussée, d'une surface carrez de **32,24 m² - Classe Energie : D** - Cet appartement dispose d'une entrée, d'une pièce à vivre avec coin-cuisine, d'une salle de bain avec w.-c. et d'une **Cave. Garage individuel – Place de Parking** collectif - **Prix de vente : 36.588 €** (hors frais de notaire et bancaires) - Quote-part de charges de copropriété : 664 € annuels (soit 56 € mensuels). Lot soumis au statut de la copropriété. Total de 36 lots principaux. Le syndicat des copropriétaires fait l'objet d'une procédure concernant un impayé de charges.

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 09 79 99 02 12

jnoel@groupesni.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de SNI NORD EST du département de LA CÔTE-D'OR ainsi qu'aux gardiens de SNI NORD EST pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL212716853

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION - GÉRANCE

Suivant acte sous seings privés en date à Evry du 21 juin 2016, portant avenant de résiliation partielle au contrat de location gérance du 31 décembre 1998, aux termes duquel la Société ACCOR, SA, dont le siège social est à Issy Les Moulineaux (92130), 82 rue Henri Farman, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 602 036 444 a donné en location gérance à la Société NMP FRANCE, SNC, dont le siège social est à Evry (91000), 2 rue de la Mare Neuve, immatriculée au RCS d'EVRY sous le numéro 420 462 046 son fonds de commerce d'hôtel-restaurant sis Route de Beaune 21160 Marsannay La Cote. Les parties ont convenu d'un commun accord de mettre fin au contrat de location gérance portant sur l'exploitation du NOVOTEL Dijon Sud à effet du 30 juin 2016 et ce, sans indemnité aucune à la charge de l'une ou l'autre des parties.

AL212716947

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 04/07/2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

POMMARD : Fonds libre - Vignes AOC POMMARD

30 a 44 ca - La plante aux chevres: BR-125-130-

LA ROCHE-EN-BRENIL : Fonds occupé - Pré et Terre - Objectif : maintien des exploitants sur les parcelles.

4 ha 13 a 66 ca - Champs seigneurs: F-189 - En lambouche: E-100 - Les brules: E-72 - Les cloiseaux: E-11-15 (sans bâtiment)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 26/07/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél. : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212716961

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL CORDONNERIE PASTEUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 43 rue Pasteur
21000 Dijon
RCS Dijon 810 833 145
SIRET 810 833 145 00016

Aux termes d'une décision en date du 27 juin 2016, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Gérance

AL212716938

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

AUTO OC

SARL au capital de 30 000 euros
Siège social : 4 impasse Jean Perrin
21300 Chenove
Siège de la liquidation :
11 C avenue Champollion
21000 Dijon
RCS Dijon 792 316 937
SIRET 792 316 937 00012

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2016, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Andry DEMETTE, demeurant 11 C avenue Champollion 21000 Dijon, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Dijon (21000) - 11 C avenue Champollion. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

AL212716939

AVIS DE DISSOLUTION

Les associés ont décidé, aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2016, la dissolution anticipée de la SARL PLUS SERVICE (+ SERVICES), au capital de 3.000,00 euros, représenté par 3.000 parts sociales de 1,00 euros, et dont le siège social est à Beaune, 17 Rue de Chaumergy, à compter du 30 juin 2016 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statuaires.

Ils ont nommé en qualité de liquidateur Monsieur CHAUDAT Clément, demeurant à Beaune (21200), 17 rue de Chaumergy à compter de la même date. La gérance, assumée par Monsieur CHAUDAT Clément, a pris fin à la même date.

Les associés ont conféré au liquida teur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé est à Beaune, 17 Rue de Chaumergy, qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notifi cation des notes et documents con cernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liqui dation seront déposés au greffe du tri bunal de commerce de Dijon

La gérance

AL212716950

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Beaune (21200) du 28 Juin 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BAPTISTE GUYOT

Siège social : 48, rue du faubourg Saint Martin - 21200 Beaune

Objet social :

- tous travaux et toutes prestations de services agricole et viticoles,
- achat et vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux en France et à l'Etranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole,
- achat et vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin,
- toutes activités de conseil en rapport avec les activités agricoles et viticoles,
- toutes opérations de négociation, commission et courtage,
- l'organisation de dégustation de vins et alcools,
- achat, vente, prise en location, mise en valeur de tous immeubles bâtis ou non bâtis, notamment par voie de mise en location, de chambre d'hôtes, tables d'hôtes, gîtes ou tous autres immeubles meublés de tourisme ou non, avec ou sans fourniture de prestations complémentaires telle que l'accueil, la fourniture de linge de maison, la fourniture de petit-déjeuner ou de repas, le nettoyage des locaux loués

...

- location de caravanes, mobil-homes ou tout type d'hébergement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 Euros

Gérance : Mr Baptiste GUYOT, demeurant 14, rue Gaston Roupnel - 21200 Beaune

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon

La Gérance

AL212716946

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 01/07/2016, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MITHY,

Siège social: 4 Place des Cordeliers, Dijon (21000),

Objet : Bar, brasserie, restaurant sur place ou à emporter ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 15 000 €.

Admission aux assemblées etdroit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers est donné par les associés. **Président :** Catherine OLANDA, 84 A Route de Dijon, Longvic (21600),

Directeur général : Michaël OLANDA, 84 A Route de Dijon, Longvic (21600), **Immatriculation :** Au RCS de Dijon. Pour avis, le président

AL212716951

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Clermont-Ferrand du 29/06/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ADIJON

Siège social : Centre Commercial la Toison d'Or, 21000 Dijon

Objet social : La vente au détail de vêtements, articles de sports, prêt à porter, chaussures et accessoires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 10 000 euros

Gérance : M. Jean-Baptiste JACQUEMART, demeurant 6 rue Colbert - Etage 4, appt 409, Résidence La Montagne 63000 Clermont Ferrand; Et M. Yannick GARCIA, demeurant 33 rue de la Résistance - 42000 Saint Étienne.

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL212716955

NIÈVRE

NOMINATION

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SOCIETE DES TRANSPORTS ROUZEAU ET ASSOCIES

SAS au capital de 141.000 €
Siège social : 9, rue du Champ de Foire
58800 Corbigny
437 788 466 RCS Nevers

Monsieur Bruno ROUZEAU, dt 8 chemin du Bois Nartaud – 58800 Corbigny est, depuis le 18 mars 2016, gestionnaire de l'activité de transport de personnes, Monsieur Emmanuel CHEVALIER demeurant gestionnaire de l'activité de transport de marchandises.

Pour avis, la Présidente, AMISTAD DEVELOPPEMENT.

AL582717233

TRANSFERT DE SIÈGE

JEROME TORRES

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 93 Bis Route de Lyon
58000 Challuy
RCS Nevers 435 405 006

Aux termes d'une délibération du 25 juin 2016, l'AGE des associés de la SARL JEROME TORRES a décidé de transférer le siège social du 93 Bis Route de Lyon 58000 Challuy au 68

Route de Lyon 58000 Sermoise sur Loire à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance.

AL582717204

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une AG extraordinaire du 15 avril 2016, enregistré le 20/06/2016 bordereau 2016/654 case 2, l'ensemble des associés de la «Société Civile Immobilière des Vignes» au capital de 762,25 € immatriculée sous le numéro 383799301 RCS Lons Le Saunier.

Ont décidé de transférer le siège social actuel sis à 39100 Sampans - 38 route de Dôle. Et de le fixer à 58110 Tintury - 12 rue Louis Lavault.

Pour avis

La gérance.

AL582717229

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDAL
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

GF MJSK

Groupement forestier
au capital de 755.100 € porté à 821.100 €
Siège social : Saint Martin du Puy (58140),
1 route de Chalaux
799 459 482 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 juin 2016, la collectivité des associés :

- a décidé puis constaté la réalisation d'une augmentation du capital social d'un montant de 66.000 euros portant le capital de 755.100 à 821.100 euros par la création et l'émission au pair de 660 parts sociales nouvelles, numérotées de 7.552 à 8.221, d'un montant nominal de 100 euros chacune,
- a décidé de modifier les articles 6, 8 et 9 des statuts.

Pour insertion.

AL582717187

UNION SPORTIVE OLYMPIQUE DE NEVERS RUGBY PLUS

Société anonyme sportive professionnelle
Capital de 2 120 000 Euros
Siège social : 5 rue Denis Papin
ZI 58641 Varennes Vauzelles
513 917 922 RCS Nevers

Aux termes du PV du 23/06/2016, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 1 000 000 Euros. Le capital est porté à 3 120 000 Euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Nevers.

AL582717215

SCEA DOMAINE ROGER PABIOT ET SES FILS

Boisgibault
58150 Tracy-sur-Loire
Capital social : 10 240 euros
RCS Nevers - N° 316 522 994

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2016 à effet du 30 avril 2016, il a été procédé à une augmentation du capital social à 16 384 euros par incorporation de compte-courant.

Pour avis, La gérance.

AL582717219

MODIFICATION DE STATUTS

GROUPEMENT FORESTIER DE BATEAU

Société civile au capital de 810 000 €
Siège social
6 rue Claude Tillier 58000 Nevers
Siret n° 53213491300013 RCS Nevers

L'AGE du 20 mai 2016 a procédé à la nomination en qualité de gérant à compter du 20 mai 2016 et pour une durée indéterminée : la société Coopérative Forestière Bourgogne Limousin domiciliée Parc de l'Empereur 19200 Ussel et de transférer le siège social du 6 rue Claude Tillier – 58000 Nevers au Parc de l'Empereur 19200 Ussel à compter du 20 mai 2016 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquences.

La société sera immatriculé au RCS de Brives et radié du RCS de Nevers.

AL582717224

CUMA LES GUITTARDS

N° d'agrément : 58-262
RCS Nevers 324 078 211

MODIFICATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA «DES GUITTARDS» à Luzy, réunie le 14 Juin 2016, a décidé

- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009,

- de transférer son siège social de Les Couthions Chez Mr LORDEY Gérard 58170 Luzy à Chez Mr LORDEY Eric – Les Couthions – 58170 Luzy.

Le Président de la CUMA
Mr LORDEY Eric

AL582717225

avocats
Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

SARL JACQUES MARCHAND

Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 36 Route Nationale
Maltaverne- 58150 Tracy sur Loire
R.C.S. Nevers 398 348 276

Les associés, réunis en Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 25 juin 2016, ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité de :

- Toutes prestations viticoles pour le compte des sociétés du groupe et/ou de tiers.

Pour avis
La Gérance.

AL582717234

TIERS TEMPS NEVERS

Société par actions simplifiée
Au capital de 60 800 euros
Siège social : 7-9 Rue des Francs Bourgeois
58000 Nevers
379 574 767 RCS Nevers

Par DAU du 24/05/2016 ont été nommés en qualité de Commissaire aux comptes :

- Titulaire : La société KPMG AUDIT IS 2 avenue Gambetta Tour Eqho 92066 Paris La Défense Cedex, en remplacement du Cabinet KPMG SA.

- Suppléant : La société SALUSTRO REYDEL 2 avenue Gambetta Tour Eqho 92066 Paris La Défense Cedex, en remplacement de la société KPMG AUDIT SAS.

Mention sera faite au RCS de Lons le Saunier
Pour avis,

AL582717235

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI LES HAUTS DE CLAMOUR

Enregistrée au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Sous le numéro 421 007 204
Au capital de 1524 €
Siège social : Clamour,
54, Côte-de-la-Saulaie,
58320 Germigny-sur-Loire

Objet : Gestion de tous les biens immobiliers dépendant du Château de Clamour

La société informe des modifications suivantes :

Lors de l'Assemblée générale du vendredi 24 juin 2016, il a été décidé à l'unanimité des associés de prolonger le mandat de gérant de Monsieur Guy de Vannoise pour 3 ans, et de nommer au mandat de co-gérant de la société Madame Hélène Remise, demeurant 45 rue de Bandeville à Saint-Cyr sous Dourdan, 91410

Ceci pour enregistrement au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, et publication légale.

AL582717183

SCI BON LOGIS

Enregistrée au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Sous le numéro 398677096 024
Au capital de 1 430 400 €
Siège social : Clamour, 54, Côte-de-la-Saulaie,
58320 Germigny-sur-Loire

Objet : Location de biens immobiliers

La société informe des modifications suivantes :

Lors de l'Assemblée générale du vendredi 25 octobre 2015, il a été décidé à l'unanimité des associés de prolonger le mandat de gérant de Monsieur Guy de Vannoise de 3 ans, et de nommer au mandat de co-gérant de la société Madame Pauline Boutelier, demeurant 7 rue des Corluis, Le Perreux sur Marne, 94170.

Ceci pour enregistrement au Greffe du Tribunal de Commerce de la Nièvre, et publication légale.

AL582717202

BAILLY LOCATION

SARL au capital social de 8000 Euros
Siège social : 60 rue de Paris
58440 La Celle sur Loire
SIREN 438 309 254 R.C.S. Nevers

Le 1er juin 2016, l'Assemblée Générale a nommé Gérant, M. Vincent BAILLY demeurant 60 rue de Paris 58440 La Celle sur Loire en remplacement de Mr Cyrille BAILLY démissionnaire.

Pour avis.

AL582717211

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SARL SERRURERIE LEGRIS

SARL au capital de 3 200 euros
7 Rue de la Préfecture
58000 Nevers
RCS Nevers 482 822 392

Délibération du 01/06/2016 : l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la décision prise par M. Gérard LEGRIS de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Brice LEGRIS, dt 7 Rue de la Préfecture 58000 Nevers, pour une durée illimitée à compter du 01/06/2016.

Le paragraphe intitulé «Nomination du premier gérant» de l'article 13 des statuts portant mention du nom de l'ancien gérant a été purement et simplement supprimé, sans qu'il y ait lieu de le remplacer celui du nouveau gérant.

Pour avis
La Gérance

AL582717218

Maître Bertrand LAVIROTTE, notaire à Bourbon-Lancy (71)
40 Avenue du Général de Gaulle

Suivant acte reçu par Maître Bertrand LAVIROTTE, notaire à Bourbon-Lancy le 9 Juin 2016 La Commune de Saint-Seine (Nièvre) identifiée sous le numéro SIREN 21580268700016.

A confié à:

Madame Sandra Line Rita MIGLIORINI, demeurant à Saint Seine (Nièvre) «le Bourg»

L'exploitation à titre de location gérance d'un fonds de commerce de BAR RESTAURANT, EPICERIE, DEPOT DE POSTE situé et exploité à Saint-Seine (Nièvre) «Le Bourg».

Pour une durée d'une année à compter du 15 juin 2016, pour se renouveler d'année en année par tacite reconduction.

Pour Avis unique.

AL582717227

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

SARL DE BELLEVUE

Capital social de 3 Euros
Siège social : Bellevue
58350 Chateauneuf Val de Bargis
RCS Nevers - 477 803 381

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2016, la collectivité des associés a décidé d'agréer la démission de Monsieur POUYE Alexis de ses fonctions de

cogérant à compter du 30 avril 2016. La présente modification sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention, La Gérance.

AL582717223

LE CYPRES GENS DE LA LUNE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège Social : 17, rue du Pont Cizeau
58000 Nevers
402 891 774 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 01/07/2016, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Mme Angélique BENOIT de ses fonctions de co-gérante à compter du 30 juin 2016 minuit.

AL582717238

NON DISSOLUTION

CLINIQUE DE COSNE SUR LOIRE

La société Clinique de Cosne sur Loire, SAS au capital de 50 000 € ayant son siège au 8 rue Franck Nohain 58200 Cosne Cours sur Loire, immatriculée au RCS Nevers sous le numéro 510 347 552, par délibération en date du 23/06/2016 l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL582717217

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

BOULANGERIE PATISSERIE LECOMTE

SARL au capital de 7 500 euros
4 Rue de la Tuilerie
58400 Chaulgnes
RCS Nevers 803 294 347

Délibération du 09/05/2016 : L'A.G.E statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis - La Gérance.

AL582717220

GONET REGINE ET LAURENCE

SARL au capital de 7622,45 euros
Siège social : Centre commercial St Laurent rue de Bourgogne
58200 Cosne sur Loire
381 619 014 RCS Nevers

L'AGE du 20/04/2016 a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital. Dépôt au RCS de Nevers.

AL582717228

DISSOLUTION LIQUIDATION

SAS PETIT ET COMPAGNIE

Société Par Actions Simplifiée
en liquidation au capital de 2 500 euros
Siège social : 10 rue du Puits
58150 Saint-Laurent (Nièvre)
795 349 687 RCS Nevers

La dissolution anticipée de la société a été prononcée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, à compter du 30 juin 2016 suivi de sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur : M. Pierre Henri PETIT, demeurant à Saint-Laurent (Nièvre) 10 rue du Puits.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Saint-Laurent (Nièvre) 10 rue du Puits. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

AL582717186

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES CHAPELAINS

SCI au Capital social : 152,45 euros
Siège social : Rue des Chapelains
58200 Cosne Cours sur Loire
348 943 853 RCS Nevers

Par AGE du 01/06/16, il a été approuvé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. Il a été nommé Liquidateur Mme Françoise Soyez dt La Garenne à St Père (58200). Le siège de liquidation est fixé à cette même adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL582717212

CUMA LA JEUNESSE LUZYCOISE

Société en Liquidation
Siège social : Lavault
Chez Mr Perraudin Didier
Millay – 58170 Luzy
N° d'agrément : 58-341
N° d'immatriculation
au RCS De Nevers : 383 514 932
Liquidateurs : M. Perraudin Didier
M. Laudet Gérard

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée générale de clôture de liquidation de la Société s'est réunie le 24 Juin 2016 à Millay sur convocation des liquidateurs :M. Perraudin Didier et M. Laudet Gérard.

Cette Assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les liquidateurs

AL582717214

EARL DES NARCYS

en liquidation
12 Route du Patis de Cours Villeprévoir
58200 Cosne Cours sur Loire
Au capital de 53 723,03 euros
RCS Nevers - 325 696 342

L'assemblée générale réunie le 1er juin 2016, à effet du 31 décembre 2015, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. LIEVRE Didier de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL582717221

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 1er juin 2016, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : SA2P

Objet social : Acquisition, administration, exploitation et location d'immeubles bâtis
Siège social : 321 Chemin des Cortillots 58450 Neuvy-sur-Loire
Capital : 1000 euros
Gérance : Mlle Alison PETIT et M Stéphane POULAIN demeurant 321 Chemin des Cortillots 58450 Neuvy-sur-Loire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL582717210

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/06/2016, il a été constitué une SASU à capital variable dénommée :

SASU BERNARD GUILLER
Siège social : Linières, 58140 Mhère
Capital minimum : 500€
Capital initial : 500€
Objet : Négoce de bois de chauffage
Président : M. Bernard Guiller, Linières, 58140 Mhère.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL582717216

SISA DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE GARCHIZY

Avis est donné de la constitution d'une société interprofessionnelle de soins ambulatoires présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SISA DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE GARCHIZY
Siège social : 520, Avenue de la Paix – 58600 Garchizy
Objet : Coordination et Education thérapeutiques ; Coopération interprofessionnelle ; Mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle des associés
Durée : 99 ans
Capital : 100 €
Gérance : Mr Laurent CHAUVOT dt à Varennes-Vauzelles (58640) – 3, route de Chaulgnes
Immatriculation : RCS de Nevers
Agrément : Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective des associés.

AL582717226

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître GALLOT-LAVALLEE, Notaire, à Neuilly sur Seine (Hauts de Seine), en date du 15/06/2016

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MAEN
Forme : Société Civile
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Siège social : 7 Rue Louis Vicat 58000 Nevers
Capital : 102,00 Euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Cession des parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérance : Madame BERTRAND née MASSÉ Aurélie demeurant 7 Rue Louis Vicat 58000 Nevers.

La société sera immatriculée au R.C.S de Nevers.

AL582717230

ANTOINE ESTEBAN

S.C.I. au capital de 3 000 euros
Siège social : 10 Rue Basse Boisgibault
58150 Tracy sur Loire

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du 1/07/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : ANTOINE ESTEBAN
Siège social : 10 Rue Basse Boisgibault, 58150 Tracy sur Loire
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3†000†euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur José Carlos HENRIQUES demeurant 10 rue Basse 58150 Tracy sur Loire et Monsieur José Hilario demeurant La Vallée 18240 Savigny en Sancerre
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

La Gérance.

AL582717231

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte S.S.P. en date à Vincennes (94) du 23 juin 2016, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : CRASPI Nevers
Capital social : 50 000 Euros
Siège social : 10 Boulevard du Grand pré des Bordes - 58000 Nevers
Objet social : L'achat, la vente, l'exploitation de tous fonds de commerce et plus particulièrement l'exploitation de tous fonds de commerce «Vente et achat d'articles et matériel de bureau».
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés. Toute cession d'actions par les associés sera soumise aux dispositions de l'article 12 des statuts.
Président : Monsieur Guillaume Crapart, demeurant à Forges les Bains (91470), 3 bis impasse des Lierres, nommé pour une durée illimitée, ayant pouvoir général d'engager la Société envers les tiers.

La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL582717232

YONNE

DÉMISSION

EARL GALINA

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 7 500,00 euros
Siège social : Cours
89310 Grimault
389 923 962 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2016 a pris acte de la démission de M. Denis LANIER de ses fonctions de gérant et a nommé Mme Marie-Christine CAILLEAUD, demeurant à Grimault (Yonne), Cours, 7 route de Jouancy, auxdites fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL892717216

Marie-Pascale CHABAUD
Avocat
35 Rue Louis de Broglie
21000 Dijon

TREMPVER

SAS au capital de 518.592 €
Siège social : 89560 Courson Les Carrières
RCS Auxerre 428 156 657

L'AG du 30.06.2016 a pris acte de la démission de M. Philippe BRUGNOT de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant à compter du 30.06.2016 et a nommé auxdites fonctions en remplacement à compter du même jour M. Jérôme BURRIER dmt 37 Rue Elsa Triolet, Parc Valmy, 21000 Dijon. Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre en annexe au R.C.S.

Pour avis - Le Président.

AL892717223

SA TRAVAUX PUBLICS ET INGENERIE DE LIGNY LE CHATEL

Le CA du 2.5.16 des administrateurs de la SA TRAVAUX PUBLICS ET INGENERIE DE LIGNY LE CHATEL – en abrégé TPIL, capital de 189.440 €, siège social à Ligny-Le-Chatel (89) Zone Artisanale, 324 083 815 RCS Auxerre, a pris acte de la démission du Directeur général délégué Anciennes mentions publiées : DGD : M. Gérard PEYRELADE, 8, rue du Tartre - 89550 Hery; Nouvelles mentions : DGD : néant.

AL892717240

NOMINATION

MODIFICATIONS LE MANOIR DE HAUTERIVE

Société par actions simplifiée
au capital de 400.000 €
Siège social : 1 rue de l'Eglise
La Ferme du Château
89250 Hauterive
532 664 950 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Ordinaire du10 juin 2016, après avoir constaté les démissions de la société Tellier Audit et Expertise et de Monsieur Antoine Legoux, de leur mandat respectivement de commissaire aux comptes titulaire et suppléant, a nommé en remplacement la société ETC Audit, domiciliée Place de l'Europe 89000Saint Georges-Sur-Baulche (493 539944 RCS Auxerre), en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et la société Expertise et Technique Comptables (017 151 200 RCS Auxerre), domiciliée à la même adresse, en qualité de commissaire aux comptes suppléant..

AL892717243

CAVEXCO

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000.00 €
Siège social : 12 rue de la Résistance

LE SAVIEZ-VOUS ?

Actulégales.fr recense tous les jours, toutes les créations d'entreprises en France.

Actulégales.fr, avec votre journal
Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises
Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d' Infolegale & marketing

89300 Chamvres
792 544 272 RCS Sens

D'un procès-verbal de l'associé unique et président du 14 juin 2016, il résulte que :

- Madame Aurélie CHARNIER, demeurant à Montereau-Fault-Yonne (Seine et Marne) 42 rue de Provins, a été nommée président de la société en remplacement de Mademoiselle Carine VAUTRIN.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le représentant légal.

AL892717257

L2S

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 54 000.00 €
Siège social : 12 bis quai du Général Leclerc
89300 Joigny
792 548 349 RCS Sens

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2016, il résulte que :

- Madame Aurélie CHARNIER, demeurant à Montereau-Fault- Yonne (Seine et Marne) 42 rue de Provins, a été nommée présidente de la société en remplacement de Monsieur Laurent CHEVALLIER.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le représentant légal.

AL892716953

LES RAPIDES DE BOURGOGNE

SAS à associé unique
au capital de 87 215 €
Siège social : 3 rue des Fontenottes
ZAC des Mignottes 89000 Auxerre
315 350 199 RCS Auxerre

Aux termes des décisions en date du 12 mai 2016, l'Associé unique a décidé de nommer en qualité de président Mme Brigitte Guichard demeurant 12b rue du Puits Bréchet 71640 Givry en remplacement de M Jean-François Chiron.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS d'Auxerre

AL892717266

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

LES VIGNOBLES WILLIAM FEVRE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 400 000 euros
Siège social : 5 Rue La Boétie
75008 Paris
803 821 925 RCS Paris

Aux termes d'une décision en date du 21 juin 2016, l'Associée Unique, également Président de la société, a décidé de transférer le siège social du 5 Rue La Boétie - 75008 Paris au 21 Avenue d'Oberwesel - 89800 Chablis, à compter de ce jour.

La Société, immatriculée au -RCS de Paris sous le numéro 803 821 925 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'Auxerre.

Président : SA LA VIGIE, Société anonyme au capital de 32 769 982 euros, dont le siège social est 65 Rue d'Anjou - 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 394 331 946.

Pour avis

Le Président

AL892717247

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU CHEMIN DE LA MESSE

Capital de 108 238,80€
45, bis Grande rue
89440 Joux La Ville
RCS Auxerre 382 874 279

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 juin 2016, le siège social a été transféré à Joux La Ville (89440), 6 rue du Grand Puits, à compter du 25 juin 2016.

L'article 5 des statuts a été corrélativement modifié.

Pour avis, le gérant.

AL892717251

SCI LBM IMMO

SCI au capital de 1 000,00 euros
Siège social :
ZA La Garenne, B.P.33,
89340 Villeneuve-La-Guyard
811 667 161 R.C.S. Sens

L'AGE du 01/04/2016 a décidé de transférer le siège social à Varennes-sur-Seine (77130), Les Prés de la Motte, à compter du 01/04/2016.

Radiation du RCS de SENS et réimmatriculation au RCS de Melun.

AL892717255

LBM

SARL au capital de 20 000 euros
Siège social :
ZA la Garenne BP 33
89340 Villeneuve la Guyard
404 491 987 RCS Sens

L'AGE du 01/09/2015, a décidé de transférer le siège social au Chemin des Aulnettes – Lieudit les Prés de la Motte - 77130 Varennes-sur-Seine à compter du 01/09/2015

Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun.

AL892717254

LA SARL GD SERVICES

Le 1.7.2016, l'associé unique de la SARL GD SERVICES capital de 10.000 €, siège social à Bonnard (89) 3, rue Marcel Millin, 501 267 124 RCS SENS, personne habilitée à engager la société : M. JP GAMET gérant, domicilié à Villefargeau (Yonne) 6, allée des Champsbleaux, a décidé de transférer le siège social de la société.

Ancienne mention publiée :

Siège social : Bonnard (89) 3, rue Marcel Millin.

Nouvelles mentions :

Siège social : Auxerre (89) 2, rue Saint Pèlerin. La société sera désormais immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL892717256

CAVEXCO

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2016 de la société CAVEXCO, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, siège social : 12 rue de la Résistance 89300 Chamvres, RCS Sens n°792 544 272.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 14 juin 2016 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Ancienne mention : 12 rue de la Résistance 89300 Chamvres.

Nouvelle mention : 42 rue de Provins, 77130 Montereau Fault Yonne.

La société sera radiée du RCS de Sens et immatriculée au RCS de Melun.

Pour avis.

AL892717258

HPLV SAS

au capital de 50.000 €
88, avenue de Wagram
75017 Paris
521 100 518 R.C.S Paris

L'A.G.E du 01/07/2016 a décidé de transférer le siège social Vézelay 89450, place du Champ de Foire. Présidente : Mme Violaine LIVRY-LEVEL, 29/33, rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine. En conséquence, la société sera immatriculée au R.C.S Auxerre..

AL892717269

KRÉA LAURENT SUINOT

SARL Unipersonnelle
au capital de 10000,00 Euros
6 place de l'eglise,
89230 Montigny la Resle
799221023 R.C.S. Auxerre

Par décision en date du 20/06/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 3bis Allée des Platanes, ZA Les Bréandes, 89000 Perrigny à compter du 18/07/2016.

Gérance : Monsieur Laurent Suinot, demeurant 2b Voie Romaine, 89230 Montigny la Resle

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL892717271

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL JPC COLLAS

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 256 400 €
15 rue du Bouchot - Trinquelin
89630 Saint-Léger-Vauban
488 878 570 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2016 a :

- décidé de réduire le capital social de 25 640 € afin de le ramener à la somme de 230 760 €.
- décidé d'augmenter le capital social de 113 400 € afin de le porter à la somme de 344 160 €.
- pris acte de la démission de M. Jean-Pierre Collas de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL892717161

SARL D'EXPLOITATION DELAMBRE

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 25 000 euros
Siège social :16 rue des Longues Raies
ZA des Vauguillettes - 89100 Sens
RCS Sens 403 678 642

Aux termes d'une délibération en date du 24 juin 2016, l'assemblée générale extraordinaire a constaté :

- la démission de Monsieur Alain DELAMBRE de ses fonctions de gérant à compter du 24 juin 2016.
- la nomination de Monsieur Laurent Hourlier aux fonctions de gérant à compter du 24 juin 2016

Pour avis, la gérance.

AL892717222

GAEC DU GRAND ARRAN

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun
société civile au capital de 48783,68 euros
Siège social : Le Grand Arran
89240 Parly
RCS Auxerre n° 410 182 349

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire eb date du 15 juin 2016, les associés ont pris la décision suivante :

- Retrait du GAEC de Monsieur Gilbert Petit, demeurant 14 rue des Terres Forts, 89240 Parly à compter du 1er juillet 2016.
- Démission de Monsieur Gilbert Petit de ses fonctions de gérant du GAEC à compter du 1er juillet 2016.
- Modification du siège social : le siège social du GAEC est transféré, à compter du 1er juillet 2016 à : rue des Pruches, « Les Gourichons» 89240 Parly

Pour avis et mention, M. Christian Walravens et M. Fabien Roux, gérants.

AL892717228

DENIDIS

SAS au capital de 250.000 €
Lieudit « Pré Aubert »
89100 Saint Denis les Sens
RCS Sens331 260 927.

Aux termes de l'Assemblée du 23/06/2016, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat vente et échange d'objets mobiliers d'occasion. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

AL892717245

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI DU THOLON

SASU au capital de 1524,49 Euros
19 Rue des Blues,
89110 Aillant Sur Tholon
334285699 R.C.S. Sens

Par décision en date du 24/06/2016 il a été pris acte de la nomination de Madame DOMINIQUE BREDIN & CLAUDINE LAURENT, demeurant 19 rue des Blues 89110 Aillant sur Tholon en qualité de nouveau Co-gérant, à compter du 24/06/2016 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Robert LAURENT, décédé

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL892717268

➜ NON DISSOLUTION

TREMPVER MAISONING

SAS au capital de 10.000 €
Siège social :
89560 Courson Les Carrières
RCS Auxerre 811 360 601

L'associé unique par décision du 30.06.2016 a décidé en application des dispositions de l'article L 223-248 du Code de Commerce qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société. Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre en annexe au RCS.

Pour avis – Le Président.

AL892717253

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CONCEPT ET DESIGN : ENTREPRISE DE PEINTURE JEAN-MARC LAPROYE

Sarl au Capital de 5.000 Euros
RCS Auxerre 533 891 750
19 Vergeot
89240 Pourrain
« Société en liquidation »
Liquidateur : M. Laproye Jean-Marc

L'assemblée générale des associés, réunie le 2 Juillet 2016, au 19 Vergeot, a

- approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat M. LAPROYE Jean-Marc, liquidateur ;
- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 30 Juin 2016.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL892717165

EARL THIERRY LAVAUD

Exploitation Agricole à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 80 493,08 euros
Siège social : 13 Grande rue –
89800 Chemilly sur Serein
408 215 309 RCS Auxerre
Liquidateur : M. Thierry LAVAUD –
7 chemin de l'Ouche
89800 Chemilly sur Serein

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2016, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et a déchargé celui-ci de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL892717218

SARL ATELIER MEUBLES VILLENEUVIEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 Euros
Siège social :
Avenue de la compagnie Moreau
ZI Des Maux de Grange
89500 Villeneuve Sur Yonne
R.C.S : Sens B 421 550 476

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 28/06/2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.

Elle a nommée comme liquidateur M Franck LEMAITRE pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde en espèces entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé au 5 Allée du Chêne 89500 Villeneuve Sur Yonne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis

Le Liquidateur

AL892717232

VANEFO

SCI au capital de 200 000 Euros
37 Quai des Sablons,
89100 Sens
451745624 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGE en date du 23/06/2016 les Associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Madame Valérie HEPPENSTALL née PRIMAUX Chemin de la Tour, 13480 Cabries, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Sens.

AL892716957

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SASU EMS PERFORMANCES

Le 2/02/2016 à Pont-sur-Yonne, il a été créé la société suivante :

Nom : EMS PERFORMANCES

Forme : SASU

Siège social : 30 bis Rue Claude Dechambre 89100 Sens

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- la vente de pièces détachées automobiles neuves et d'occasion ;
- la vente de produits, de lubrifiants, de produits d'entretien, d'accessoires et d'outillages automobiles ;
- la vente et le rachat de véhicules neufs et d'occasion ;
- l'importation de pièces et de véhicules neufs ou d'occasion ;
- la réparation, l'entretien et l'amélioration esthétique et mécanique de véhicules automobiles ;

Durée : 99 ans

Capital social : 1000 € divisé en 100 actions

Président : Sébastien Bordier, demeurant 18, Rue des tuileries à 89140 Pont-sur-Yonne.

Dépôt légal RCS Sens

Le Président

AL892717097

EURL LE SALON DE FLO

Le 24 juin 2016, il a été créé la société suivante :

Nom : LE SALON DE FLO

Forme : EURL

Siège social : 4 Rue d'Eichtal 89500 Dixmont

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- la coiffure mixte,
- la vente de parfumerie et accessoires de beauté,
- la vente de produits de coiffure,
- la vente de bijoux et accessoires de mode,
- les soins esthétiques, manucure, l'activité d'institut de beauté.

Durée : 99 ans

Capital social : 5 000 € divisé en 100 parts

Gérance : Madame Cindy Ferrero, demeurant au 6 rue Saint Protais à Dixmont (89500),

Dépôt légal RCS Sens

La gérante

AL892717230

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une SNC dénommée TABAC SPORTS au capital de 2.500 Euros, siège social à Joigny 2 bis, av. Gambetta, ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de maroquinerie, tabletterie, articles divers, jeux, vente de produits de la Française des Jeux, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. Les associés tenus indéfiniment des dettes sociales sont Mme Tatiana TOSSEL demeurant à Saint-Privé (89) 2, allée de la Perrière et M. Romain TOURNEL demeurant à Saint-Privé (89) 2, allée de la Perrière. Le gérant est Mme Tatiana TOSSEL demeurant à Saint-Privé (89) 2, allée de la Perrière. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL892717239

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

VILLY - vigne AOC Chablis - fonds occupé - recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien de l'exploitant en place 61 a 99 ca - Champ la vache: ZD-207[85] - Vaudat: A-77 B-431

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 25 juillet 2016** à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892717272

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/06/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : LE JARDIN DES LUNES

Siège social : 4 Chemin de Neuilly, 89110 Aillant sur Tholon

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 500 €

Objet social : Toutes activités d'esthétique ,cosmétique, parfumerie vente de tous produits s'y apportant, réflexologie , praticienne dans la gestion du stress.

Gérant : Madame Sophie Hiribarne, 3 Allée de l' Esplanade, 89000 Auxerre

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892717244

Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (Yonne),
4, rue de Lyon

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Gérard LEGUY, notaire à AVALLON, le 11 juin

2016, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les

suivantes :

Dénomination : CHARBALEA

Forme : société civile immobilière

Capital : 1.500,00 €

Siège social : Auxerre(Yonne), 7-7bis rue de la Maladière

Objet Social : la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Gérance : Mademoiselle Charline BORSATO, demeurant à Auxerre (Yonne),19 avenue de Saint Georges - Appartement 222 Mademoiselle Léa TISSIER, demeurant à Moneteau (Yonne),1 rue de Gurgy Monsieur Barnabé LEFEVRE, demeurant à Champs sur Yonne (Yonne), 7 faubourg Saint Laurent.

Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Auxerre

Cession de parts sociales – agrément : toutes les cessions de parts sociales

sont soumises à agrément.La décision d'agrément est de la compétence de

l'assemblée générale.

Pour Avis, Me LEGUY

AL892717246

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Molesmes (89560) du 29 juin 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BDSD

Siège social : 26 Chemin de la Saigne - 89560 Molesmes

Objet social : Prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales ; Prestations de services dans les domaines de l'animation du groupe, du secrétariat, de la comptabilité, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie, du marketing, de la communication, des ressources humaines, du commercial.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 40 000 euros

Gérance : Monsieur Bruno DIEUX, demeurant 26 Chemin de la Saigne 89560 Molesmes, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.

Pour avis, la Gérance.

AL892717248

Etude de
Me Jean-David FONTENEAU,
notaire à Chablis

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-David FONTENEAU, Notaire à Chablis (Yonne), le 28 juin 2016, il a été établi les statuts du «GFA DROIN-BERTONIERE» présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GFA DROIN-BERTONIERE

Forme : Société civile : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE

Siège : à Chablis (Yonne), 8 Boulevard de Ferrières

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Objet social : - la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

Apports en nature : par Monsieur et Madame Jean-Paul DROIN pour un montant de CINQ CENT CINQUANTE TROIS MILLE EUROS (553.000,00€)

Capital social : CINQ CENT CINQUANTE TROIS MILLE EUROS (553.000,00€) divisé en 5.530 parts de 100€ numérotées de 1 à 5.530 entièrement libérées.

Gérant : La société a pour gérants sans limitation de durée :

1°/ Monsieur Jean-Paul Louis DROIN, retraité, époux de Madame Catherine Raymonde Christiane BERTONIERE, demeurant à Chablis (Yonne) 8, Boulevard de Ferrières, né à Chablis (Yonne) le 2 août 1951.

2°/ Madame Catherine Raymonde Christiane BERTONIERE, exploitante viticole, épouse de Monsieur Jean-Paul DROIN, demeurant à Chablis (Yonne), 8, Boulevard de Ferrières, née à Soissons (Yonne), le 26 Août 1952,

Immatriculation : La Société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

Cessions de parts. Agrément : Un associé peut céder librement tout ou partie de ses parts sociales à ses ascendants et descendants ainsi qu'à ses coassociés.

Les autres cessions entre vifs sont soumises à agrément.

Pour avis et Mention

JD FONTENEAU, Notaire

AL892717249

Me Stéphanie FAIVRE FRANCIN

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Stéphanie FAIVRE FRANCIN, notaire à L'Isle sur Serein (89440), le 27 juin 2016, enregistré à Auxerre, le 28 juin 2016, bord 2016/563, Case 1, Extr. 1492, a été constitué la société suivante:

Dénomination : SCI de la forge

Forme : société civile

Capital social : 2 000,00 Euros

Siège social : 2 rue des Gondolins, Bousson, 89630 Quarré Les Tombes

Objet social : l'acquisition d'un immeuble à usage mixte d'habitation et professionnel situé à Quarré Les Tombes (89630), 19, rue de l'Étang, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Apports en numéraire : 2 000,00 Euros

Co-gérants avec facultée d'agir ensemble ou séparément : M. Cyril DREAU demeurant 2, rue des Gondolins, Bousson, 89630 Quarré Les Tombes, Melle Sandrine BOUDARD, demeurant 2, rue des Gondolins, Bousson, 89630 Quarré Les Tombes.

Modalités des cessions de parts sociales: agrément par la collectivité des associés sauf pour les cessions entre associés et leurs descendants (libres). La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre. Pour avis, le notaire.

AL892717250

GÎTE DES BOCQUINS

Avis est donné de la constitution d'une Société, par acte sous seing privé, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GÎTE DES BOCQUINS

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 1 rue Emile Proudhon – 89160 Chassignelles

Objet : la société a pour objet l'exploitation et la location de gîtes ruraux et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 ans -

Capital : 2 000 €

Gérance pour une durée illimitée :

- Madame Delphine BON demeurant 1 rue Emile Proudhon 89160 Chassignelles
- Monsieur Julien BON demeurant 1 rue Emile Proudhon 89160 Chassignelles

Immatriculation : RCS Auxerre

AL892717252

SAVERY

Par Assp du 30.6.2016, il a été constitué une SARL dénommée : SAVERY

Capital : 5 000 €.

Siège : 9 quai de la République, 89000 Auxerre.

Objet : Activité de transaction sur immeubles, fonds de commerce, Activité de location immobilière, gérance immobilière, syndic de copropriété, Prestation de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser le développement.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme DIAS-SAVERY Manuella, 17 rue Saint Martin, 89110 Aillant Sur Tholon. Immatriculation au RCS de Auxerre

AL892717259

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du tribunal de commerce de Créteil en date du 22 juin 2016 prononçant la liquidation judiciaire après cession de **la SAS EUROPROVIANDE** La Petite Corvée 89200 Avallon (RCS CRÉTEIL 420.242.505) ; désignant liquidateur : Me Pellegrini Gilles 7-9 Avenue de la Gare 94210 La Varenne Saint-Hilaire ; mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl Baronnie - Langet prise en la personne de Me Maxime Langet 14 ave du Viaduc 94130 Nogent sur Marne.

AL892717261

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/06/2016

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MORPHÉE AUXERRE

Forme : Société par Actions Simplifée

Capital : 10.000,00 Euros

Siège social : 1 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre

Objet : L'acquisition, la gestion, et l'exploitation de tout actif immobilier et/ou de tout fonds de commerce; la prestation deservices hôteliers; toutes études relatives aux opérations ci-dessus.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cession des actions : Liber entre associés

Conditions d'admission aux Assemblée des associés et d'exercice du droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sous réserve des dispositions relatives à la répartition du droit de vote entre usufruitier et nue-propriétaie en cas de démembrement des actions.

Président : Madame GEHIN née PATHIER Janine Annette, demeurant 1 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre.

Directeur Général : Monsieur GEHIN Alain Emile René, demeurant 1 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre.

La société sera immatriculée au R.C.S d'Auxerre.

AL892717262

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 juillet 2016, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : SCI CHARENTON

Forme : SCI

Capital social : 1.000 €

Siège social : 6, allée des Bouvreuils, 89220 Rogny Les Sept Ecluses

Objet social : Acquisition, construction, administration et exploitation par

bail, location ou autrement de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis

dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction,

d'échange d'apport ou autrement.

Gérance : Monsieur Grégory, André, Maurice Charenton demeurant 6,

Allée des Bouvreuils, 89220 Rogny Les Sept Ecluses

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des

cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892717265



INFORMATION LECTEURS

Nous informons nos aimables lecteurs que les bureaux de Terres de Bourgogne seront fermés le vendredi 15 juillet 2016.

Merci de votre compréhension

Terres de Bourgogne

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
- ☐ pour 1 an 45 €
- ☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE



CHARENTE (16)

Paroles de jeunes

VITICULTURE

Installée à Segonzac, Cécile Raby, issue d'une famille de viticulteurs de cinq générations, fait découvrir gratuitement l'exploitation familiale viticole tout en présentant le label des « Sites Remarquables du Goût ».



J'aime

- Le relationnel avec les clients
- Mettre en avant notre région

Je n'aime pas

- les charges administratives
- Le sentiment que les administrations ne partagent pas leurs informations

Cécile Raby, l'invitation d'une viticultrice de bon goût



L'exploitation met en vente directe ses produits, ceux des « Sites Remarquables du Gout », mais aussi ceux d'autres exploitants locaux.

Depuis 2007, Cécile Raby, s'est lancée dans la vente directe de sa production de vin, jus de raisin et cognac. Elle est, par ailleurs, membre depuis peu des « Mardis du Cognac », animation estivale mise en place par l'association des « Etapes du cognac » : *« Nous souhaitions installer une réelle boutique sur l'exploitation pour recevoir les visiteurs. Par cette volonté de faire de la vente sur place et de nous faire connaître, "les Etapes du cognac" correspondaient tout à fait à nos attentes »,* confie-t-elle. L'héritière de la maison Raby propose une visite de la distillerie, de la machine à vendanger et des chais de vieillissements, dans lesquels elle offre la possibilité aux visiteurs de sentir le contenu de certains fûts. Tout au long du parcours, elle invite les visiteurs à observer des affiches de produits effectués par les « Sites Remarquables du Goût ».

Attention : découverte !

« Ce label met en valeur un produit typique d'un territoire. Pour être labellisé, il faut avoir un produit emblématique du territoire, un patrimoine qui correspond au produit et aussi une animation touristique (axée sur le produit) déjà existante dans le territoire (en l'occurrence la ballade gourmande, les nuits blanches en pays jaune d'or et la foire-exposition de grande champagne), ajoute l'hôte. On trouve ainsi sur les murs de l'exploitation des pancartes avec les pruneaux de Saint-Aubin, le sel de Guérande ou encore les olives de Nyons. Depuis le mardi 7 juin, Cécile Raby expérimente son parcours avec des visiteurs. La chargée marketing de la société a notamment accueilli une personne aveugle, signe de l'accessibilité du rendez-vous. A la fin de la visite, Cécile Raby propose une dégustation gratuite de produits des « Sites Remarquables du Goût » (chocolat au piment d'Espelette, calisson d'Aix, cognac de l'exploitation…) mais avant cela, il faut répondre à un petit questionnaire. A la fin de la visite, vous aurez ainsi l'occasion de prouver que vous avez bien été attentifs aux détails de chaque pancarte en associant une spécialité à sa localité. La visite se termine dans la boutique où vous pourrez, parmi divers produits locaux, découvrir les différentes boissons du domaine récompensées, telles que le rosé Cabernet Sauvignon, médaillé d'or au concours mondial des cabernets (parmi 231 vins en compétition). L'exploitation vous attend tous les mardis jusqu'en septembre. Du 3 au 5 février 2017, Cécile Raby sera présente au salon « Sites Remarquables du Goût » à Segonzac.

Alexis Bregere

Les Etapes du Cognac correspondaient tout à fait à nos attentes »

Son exploitation

- Maison Raby fondée depuis 5 générations.
- Bouilleurs de cru depuis 3 générations.
- 35 hectares en Ugni-blanc.
- 2.5 hectares en Merlot.
- 2.5 hectares en Cabernet Sauvignon.
- 4 employés à temps plein + Gérard Raby (père de Cécile Raby).



Cécile Raby fait visiter l'intégralité de l'exploitation et propose de venir sentir le contenu de certains fûts.

la p'tite graine

la page interdite aux grands

D'où vient le jambon ?

Si la majorité du jambon qu'on mange vient du porc, on en trouve aussi d'autres animaux. Et il existe de multiples façons de le fabriquer, cru ou cuit.


DR

Le jambon est une charcuterie, issue de la cuisse d'un animal, le plus souvent du porc. Il existe aussi des jambons de dinde, de poulet, d'ours, de renne et de sanglier. C'est une viande qui peut être mangée crue après avoir été préparée (par salaison, par séchage ou par fumage) ou cuite (rôti, grillé, braisé, bouillie). Le jambon est fabriqué de manière industrielle (en majorité) et de manière artisanale. Dans ce dernier cas, la viande est recouverte d'un mélange de sel et d'épice. Elle reste ensuite au saloir pendant trois semaines pour s'imprégner des arômes. Lors de la fabrication industrielle, on utilise de l'eau salée pour gagner du temps. Il existe trois gammes de jambons industriels : le jambon de qualité supérieur qui ne contient ni polyphosphates (additif servant à maintenir l'eau dans le jambon), ni gélifiants. C'est le jambon le plus consommé des Français, il représente 80 % de la production ; le jambon choix qui ne contient pas de gélifiants (mais il peut contenir des polyphosphates) ; et le jambon standard qui peut contenir de nombreux additifs.

Le jambon à la couleur rose qu'on mange en sandwich ou avec des pâtes est le jambon blanc. Il fait partie des jambons cuits. On peut acheter le jambon dans les boucheries, coupé en tranches ou non, ou au rayon frais des supermarchés. Outre les sandwichs ou les pâtes, le jambon peut garnir des crêpes, et accompagne souvent le fromage. Le jambon se fabrique surtout en Europe, là où les élevages de porcs sont nombreux. Certaines régions en font leur spécialité. En France, les départements des Ardennes, de l'Ardèche, de la Lozère, de la Savoie et de la Vendée sont réputés pour leur production de jambon. Des régions comme l'Auvergne et la Corse le sont aussi. D'autres pays d'Europe comme l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Allemagne, la Grande-Bretagne ont des régions spécialisées dans la production de jambon.

Le jambon vient de la cuisse de l'animal

Nicolas Bernard

P'tits mots mêlés • Selon la liste, retrouve les mots cachés.

OIE
LAPEREAU
ABEILLE
GRENOUILLE
ANE

CHAT
POULAIN
TORTUE
COQ
PORCELET

```
        Q J
      V O
    T E L C
  U B I F
G D I N D E
X I U A E V
B G R E N O U I L L E U Q E T O R T U E
O C A U P N C V K B A S Z P X B Q H J L
I Z J D I A P Ç E N A I T Q E S B B
E P Z W G S R A E N U E M L E D
V Q O E E I E T E O L N L R
D P P Q O A J L G E I I
K J A E W D N F W U C A E V
E L E V E F T N M M R L B W
G Y H Z A T F N G E E O U A L M
Y E I G A J Q   A A P O J L G
W N N N H W R   T U P J A R S
A U E C O       C U O B Y
C N A N         A G X C
I U             I U
```

VEAU
PINTADE
AGNEAU

JARS
PIGEONNEAU
FAISAN

BOUC
CANE
DINDE

Truc de la semaine

La « fleur de jambon »



Pour fabriquer une fleur de jambon, il te faut une planche à découper, un couteau, un cure-dent, et une tranchette de jambon (ou demie tranche de jambon, blanc de dinde, poulet...). Tu dois ensuite plier la tranchette de jambon en deux, découper (du côté plié) des lanières sur la moitié de la longueur. Tu roules ensuite le jambon tout en le serrant puis tu peux fixer la base avec un cure-dent. Et voilà !

Les Campagnons ! Fromager, un vrai métier



Ce qu'il faut savoir • fiche à collectionner

Le kiwi

Yang Tao est le nom chinois du kiwi.

★ Sa pulpe est généralement verte, sucrée et acidulée, entourée d'une peau brune et duveteuse.

★ Le kiwi a plus de vitamine C que l'orange.

★ On produit des kiwis dans trois régions françaises.

Son nom vient du néo-zélandais « kiwi-kiwi ».



La p'tite blague

Deux œufs sont dans le bac du frigo. L'un dit à l'autre : « Mais pourquoi tu es tout vert et poilu ? ». L'autre lui répond : « Et ben parce que je suis un kiwi ! »

Loisir en eau douce

Une pêche de loisir connectée

La pêche de loisir en eau douce voit, depuis 2014, ses effectifs augmenter régulièrement. Plus d'un million et demi de pêcheurs sont *«encartés»* en France. Les agences de l'eau leur offrent un logiciel pour reconnaître les poissons.



Agende de l'eau

Myriam Tricoci

1% des pêcheurs utilisent des engins et/ou des filets, ici en Gironde.

Une pêche de loisir connectée

Quel est le rapport entre le football et la pêche ? Le filet ? Non, la popularité... Avec 1 559 271 pêcheurs en 2015, la Fédération nationale de la pêche conforte sa position de deuxième fédération française en termes d'adhérents après la Fédération Française de Football. Et l'image d'Epinal qui montre un vieux pêcheur contemplatif au bord d'une rivière ne reflète pas toute la réalité.

Contrairement aux idées reçues, les plus de 65 ans ne représentent que 16 % des pêcheurs. Selon la Fédération nationale de la pêche, *«les jeunes de moins de 18 ans représentent 362 572 personnes soit 23 % des effectifs»*.

Néanmoins, la pêche de loisir en eau douce est une activité essentiellement masculine avec 97 % d'hommes. Les ouvriers représentent 37 % des effectifs et les retraités 28 %, soit plus que la moyenne nationale, respectivement 24 % et 21 % (chiffres Insee).

Les étudiants et les personnes sans activité sont, par contre, moins nombreux que dans la population générale : 10 % et 5 %. On compte par ailleurs 17 % de pêcheurs cadres.

Distinguer d'un clic les espèces

Les agences de l'Eau ont concocté un logiciel adapté pour une pêche *«2.0»*. Les pêcheurs -et les curieux- peuvent le télécharger gratuitement sur leur smartphone pour pouvoir reconnaître les poissons de rivières qu'ils pourront observer. À l'agence de l'eau Adour-Garonne, cela passe par des questions simples : *«connaissez-vous l'épirine lippue ? Semblable au gardon et originaire des Balkans, elle nage dans de nombreux cours d'eau du Sud-Ouest»*. On peut les reconnaître sur son smartphone où photos et descriptions sont disponibles. *«Si on évoque régulièrement les enjeux de restauration des grands migrateurs, tels que saumon, alose, anguille ou lamproie, la gremille ou la chevaine peuplent, elles, discrètement nos eaux. Avec 120 000 km de cours d'eau, le bassin Adour-Garonne offre des habitats diversifiés aux espèces piscicoles : des secteurs amonts salmonicoles, royaume de la truite fario et du vairon, aux secteurs plus à l'aval du bassin où se croisent les espèces sédentaires et les grands migrateurs»*, souligne encore l'agence de l'eau. *«Plus ou moins connues, menacées ou non, une centaine d'espèces viennent ainsi enrichir l'application Qualité Rivière, lancée il y a trois ans par les agences de l'eau et l'Onema; Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques- pour porter à la connaissance du plus grand nombre l'état de santé des rivières»*.

Des poissons en photo

Sur l'application Qualité Rivière, chaque espèce est décrite, on peut la voir en photo et se renseigner sur sa répartition géographique, son habitat, mais aussi savoir si elle est protégée ou pas. *«Ces données sont issues de 2 500 sites de pêche répartis sur toute la France. L'application s'adresse à tous les publics, avec des tests, jeux et quiz, pour améliorer par exemple ses connaissances sur l'eau, pointer les comportements à éviter ou mesurer l'impact du changement climatique»*, indique encore l'agence de l'eau. Et éviter ainsi les espèces protégées ou en danger... En 2015, 15 espèces de poissons d'eau douce ont été recensées par la société française d'ichtyologie. Parmi elle l'esturgeon européen, la sofie ou encore l'anguille européenne.

De quoi reconnaître aussi, pour les néophytes, les espèces les plus recherchées par les pêcheurs (source Fédération nationale de la pêche) : truites (38 %), brochets et sandres (24 %), friture (ablette, goujon, gardon : 14 %) et carpes (12 %) que l'on peut pêcher sans danger.

Il faut dire que la France est un pays privilégié pour la pêche. Avec ses quelques 550 000 km de cours d'eau, le réseau hydrographique français est l'un des plus importants d'Europe. La France compte 72 espèces de poissons d'eau douce : salmonidés (truite, saumon...), carnassiers (brochet, sandre, perche...), ou poissons blancs (gardons, goujons...).

De quoi profiter pleinement de cette activité douce au contact de l'eau et de l'environnement en toute connaissance de cause.

MYRIAM TRICOCI

La pêche en chiffres

Les techniques de pêche les plus utilisées sont le toc/coup (63 %), le leurre (55 %) et la pêche au vif (41 %). Certains pratiquent la pêche à la mouche (24 %). La pêche à la carpe (21 %) est souvent pratiquée de nuit (13 %).

Les cartes de pêche connaissant les plus fortes augmentations entre 2013 et 2014 sont les cartes *«Découverte Femme»* (+ 10 %), *«Journalières»* (+ 11 %) et *«Hebdomadaires»* (+ 7,18 %).

Selon la fédération nationale de pêche, « les séjours de pêche en eau douce sont assez répandus : 39 % les pratiquent en moyenne pour 21,3 jours par an. Lors de l'enquête, le dernier lieu de vacances a été déterminé par la pêche en eau douce pour près de 49 % des répondants. Parmi eux, 58 % ont choisi leur lieu de vacances pour la pêche. Un secteur d'activité loin d'être négligeable puisque la pêche associative de loisir dépassait, en 2014, les 2 milliards d'euros d'impact économique. L'impact direct est de 790 millions d'euros (soit 360 millions de valeur ajouté). Il se décompose en matériel de pêche (462 millions), nautisme (162 millions d'euros), aquaculture et pisciculture (50 millions d'euros), tourisme (5 millions d'euros). Ce qui équivaut à l'impact économique du golf.

En pratique

Comment faire ?


Myriam Tricoci

L'image d'Epinal du vieux pêcheur solitaire n'est pas toujours vraie. Il y a de plus en plus de jeunes attirés par la pêche de loisir.

Si l'on n'a encore jamais pratiqué, le plus simple (si on ne connaît pas de pêcheur dans son entourage) est de se rapprocher des associations de pêche. *«Il y a une fédération de pêche et de nombreuses associations agréées dans chaque département formant un véritable réseau d'animations»*, explique la fédération nationale de la pêche. Dans certains départements, il existe une *«Maison Pêche Nature»* coordonnant les structures animées par les associations. Il existe également des *«Ateliers Pêche Nature»*. Ces structures proposent des initiations, des découvertes de la pêche et une sensibilisation aux milieux aquatiques.

Par exemple, en région parisienne, la Maison Pêche Nature propose une journée d'initiation multipêche (au coup, au lancer, à l'anglaise, au feeder, à la pêche sportive des carnassiers, à la pêche de la carpe ou du silure et à la mouche). Le matin est consacré à la théorie (découverte du matériel, réalisation des montages et des noeuds, réglementation...), l'après-midi à la pratique.

Une fois accroché, il faut acquérir une carte de pêche. Elle coûte de 15 euros (pour une journée) à 95 euros (pour l'année sur tous les départements affiliés). Ce coût permet de *«louer»* les droits de pêche sur les rives appartenant à l'État ou aux propriétaires riverains, de financer le réseau d'information, d'animation et de surveillance sur la totalité du territoire français et des missions d'intérêt général (gestion des rivières...)